

### Étude des crédits 2017-2018

# Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

et

du deuxième groupe d'opposition

**Avril 2017** 

### **ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

# Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle Avril 2017

**QUESTION** 

### TABLE DES MATIÈRES

	NUMERO
Détail de la politique salariale de la SAQ, de la rémunération, des bonis et des avantages sociaux	90
Pour chacune des cinq dernières années, total de la rémunération variable accordée aux employés de la SAQ, ventilée par catégories d'emplois	91
La variation moyenne de prix, par catégories de produits, sur trois ans et sur cinq ans	92
Nom des membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux	93
Comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes, par types de produits et par gammes de prix	94
Liste des 50 produits les plus vendus par la SAQ en 2016 en précisant, pour chacun de ces produits, les quantités vendues, le prix, la variation de prix entre 2013 et 2016 (ventilée par année), le pourcentage des ventes totales que chacun de ces produits représente ainsi que la devise utilisée pour le paiement au producteur ou au distributeur qui transige avec la SAQ.	95

Indiquer le nombre et la valeur des ventes de bouteilles de vin à moins de 20 \$ au cours des cinq dernières années	96
Indiquer le nombre de bouteilles de produits québécois vendues au cours des cinq dernières années et leur valeur.	97
Indiquer le nombre de bouteilles de produits québécois achetées au cours des cinq dernières années et leur valeur	98
Valeur de la transaction moyenne pour chacune des cinq dernières années	99
Structure de prix pour les cinq produits les plus vendus : détails du coût d'achat et du prix de vente. Comparaison de cette structure et des prix avec les mêmes produits en Alberta et en Ontario, avant et après taxes.	100
Détail des ajustements salariaux accordés en 2014-2015, 2015- 2016 et 2016-2017, par catégories d'emplois	101
Nombre, type, durée, sujets des formations offertes par la SAQ à ses employés entre 2014 et 2016, ventilés par année et nombre de participants	102
Nombre moyen de jours de formation suivis par les employés de la SAQ au cours des cinq dernières années, ventilés par catégories d'emplois et par année.	103
Bilan du « Plan de commercialisation et de mise en valeur des vins québécois ». Fournir les prévisions pour 2017-2018	104
Nombre de succursales incluant un espace Origine Québec pour chaque année depuis 2013-2014. Prévision pour 2017-2018	105

Nombre de cartes de fidélité Inspire émises, montant des ristournes. Fournir une liste détaillée de chaque type d'information compilée sur les clients, notamment sur les habitudes d'achat	106
Variation moyenne de prix, par types de produits, par catégories de prix, pour 2015-2016 et 2016-2017	107
Copie de toute modification à la structure de prix, incluant les frais, les majorations, les taxes, les profits, les prix coûtant, pour 2015-2016 et 2016-2017	108
Copie de toutes les directives concernant les drapeaux	109

### **ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

### Société des alcools du Québec (SAQ)

Question numéro	Libellé de la question
90	Détail de la politique salariale de la SAQ, de la rémunération, des bonis et des avantages sociaux.





### POLITIQUE SUR LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS; CADRES SUPÉRIEURS, CADRES, DIRECTEURS DE SUCCURSALE ET PERSONNEL NON SYNDIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

### TABLE DES MATIÈRES

1.	PRIN	PRINCIPES DE BASE				
	1.1.	Recrutement et rétention des ressources humaines	3			
	1.2.	Équité et transparence	4			
	1.3.	Soutien à la gestion de la performance				
2.	DISP	OSITIONS GÉNÉRALES	5			
	2.1.	Portée de la politique sur la rémunération				
	2.2.	Structure salariale				
	2.3.	Programme de bonification				
	2.4.	Marchés de référence				
	2.5.	Équité interne	7			
3.	DÉTE	ERMINATION DU SALAIRE INDIVIDUEL	8			
•-	3.1.	Salaire à l'embauche				
	3.2.	Révision salariale annuelle				
	3.3.	Conditions particulières de marché				
	3.4.	Exceptions à la politique sur la rémunération				
4.	MOU	VEMENTS DE PERSONNEL	9			
	4.1.	Promotion				
	4.2.	Rétrogradation				
	4.3.	Assignation à une classe inférieure				
	4.4.	Changement de classe des succursales				
	4.5.	Heures supplémentaires				
5.	POLI	TIQUE SALARIALE ANNUELLE	12			
6.	REC	OURS	12			
7.		MUNICATION				
		<b>4</b>				
$\Delta N$	NEXE	3	15			

#### 1. PRINCIPES DE BASE

#### 1.1. Recrutement et rétention des ressources humaines

La politique sur la rémunération soutient la stratégie organisationnelle de la Société des alcools du Québec (SAQ).

#### Attirer les ressources humaines

- La SAQ cherche à recruter des personnes dont les compétences rencontrent les exigences des postes à combler.
- Combler les besoins en effectif avec du personnel répondant adéquatement aux exigences du poste et ayant le potentiel afin de répondre aux besoins futurs de l'entreprise.
- Se donner une flexibilité et une visibilité pour attirer les meilleurs talents dans des emplois clés à impact stratégique pour l'entreprise.

#### Retenir les ressources humaines

- Favoriser la progression interne en offrant aux personnes qui ont les compétences et la motivation de progresser, d'élargir leur expérience.
- Retenir le personnel clé dans les emplois à impact stratégique.
- Offrir à son personnel des programmes de formation, de perfectionnement nécessaire au maintien ou au développement des compétences.

#### Mobiliser les ressources humaines

- Favoriser, supporter, encourager et reconnaître l'émergence d'une culture de performance en ciblant les efforts des employés pour obtenir des résultats prédéfinis (objectifs, indicateurs et réalisation de projets).
- Faire la promotion de mesures visant à souligner et à reconnaître l'atteinte et/ou le dépassement d'objectifs prévus.

### 1.2. Équité et transparence

- Respecter l'équité interne, entre catégories d'emplois cadres et non syndiqué, en respect des dispositions de la *Loi sur l'équité salariale*.
- Respecter l'équité externe, fondée sur des marchés de référence pertinents aux différents groupes d'emplois.
- Assurer une transparence et équité :
  - dans les processus suivis pour l'ensemble des conditions de la politique sur la rémunération;
  - dans les processus suivis dans la détermination des rémunérations individuelles:
  - dans l'application des dispositions de la politique sur la rémunération et des perspectives que celles-ci offrent aux employés.
- Agir comme un employeur responsable qui respecte un équilibre entre :
  - les impératifs d'affaires, la réussite commerciale et le statut d'entreprise appartenant à l'État.

### 1.3. Soutien à la gestion de la performance

- Responsabiliser les gestionnaires pour les décisions liées à la rémunération de leurs employés dans le respect des processus de décision et d'application des principes de rémunération.
- Assurer une cohérence d'ensemble dans la détermination des conditions de rémunération et un contrôle efficace du respect de la politique.
- Soutenir les processus de gestion de la performance, selon les règles de gestion de la SAQ.

### 2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 2.1. Portée de la politique sur la rémunération

La politique sur la rémunération touche l'ensemble du personnel faisant partie des groupes d'emplois suivants : cadres supérieurs, cadres, directeurs de succursale et personnel non syndiqué de la SAQ.

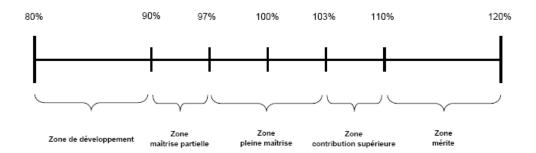
La politique sur la rémunération porte sur l'ensemble de la rémunération directe (en espèces) : salaire, boni, heures supplémentaires.

#### 2.2. Structure salariale

### Cadres et personnel non syndiqué

La structure salariale présentée à l'annexe A est fondée sur l'équité interne et externe et est le résultat de la procédure suivante :

- Chaque poste est évalué à l'aide de la grille présentée à l'annexe B. Ensuite, les postes qui se ressemblent sont regroupés dans ces classes en respectant un intervalle entre chaque classe.
- Les échelles salariales sont divisées en cinq zones, s'étendant de 80 % à 120 %.



### Vice-présidents

La résolution adoptée par le Conseil d'administration de la SAQ le 16 octobre 2014 (CA 2014-07-057.04) stipule que le salaire de base des vice-présidents est comparé au marché. Les postes de vice-présidents ne sont pas inclus dans la structure de l'Annexe A.

### 2.3. Programme de bonification

Les groupes d'emplois visés par la présente politique sont admissibles à un programme de bonification, basé sur les principes suivants :

- le boni cible est déterminé en pourcentage du salaire;
- le boni cible est déterminé de façon à ce que la somme de la rémunération directe soit concurrentielle avec le marché, lorsque la performance est pleinement satisfaisante;
- l'atteinte du boni cible résulte de l'atteinte complète des objectifs de résultat pour une période déterminée;
- les modalités de détermination des objectifs de résultat répondent aux impératifs des différents domaines d'affaires;
- le pourcentage cible des bonis est présenté à l'annexe A;
- la formule d'octroi des bonis repose sur des objectifs ou normes fixées en début d'année; ces objectifs portent sur les résultats de l'entreprise, de la vice-présidence et des résultats individuels ciblés;
- la période de référence aux fins d'octroi du boni est l'année financière. Le paiement est effectué à l'intérieur des trois mois suivant la fin de l'année financière.
- Le versement annuel du boni est autorisé par le conseil d'administration à l'approbation des états financiers.

### 2.4. Marchés de référence

- Pour déterminer ses structures salariales, la SAQ compare, à tous les 36 mois, la rémunération de ses postes d'encadrement, professionnels et techniques avec celle offerte par le marché de référence.
- Ce marché de référence est majoritairement constitué d'entreprises provenant du marché privé et est constitué principalement d'entreprises provenant du secteur de la distribution, du commerce de détail et du marché en général.
- Selon les domaines d'expertises recherchées, le marché de référence est ajusté afin d'obtenir des comparaisons plus précises et plus justes.
- Les structures salariales de la SAQ sont établies en référence à la médiane des échelles salariales recensées dans son marché de référence.

- La somme du point de contrôle de l'échelle et du boni cible procure une rémunération directe concurrentielle.
- Annuellement, le Service de la rémunération globale recommande les paramètres d'augmentation générale basés sur les prévisions provenant des grandes firmes de consultation en rémunération.

### 2.5. Équité interne

- L'équité interne est atteinte lorsque les postes sont positionnés les uns par rapport aux autres de manière à leur attribuer une valeur relative en fonction des responsabilités et des exigences, à l'aide de la grille d'évaluation des emplois.
- La grille est utilisée pour évaluer les nouveaux postes ainsi que pour reconnaître l'évolution des responsabilités et des exigences des postes.
- Le service de la rémunération globale est responsable de l'administration du système d'évaluation des emplois au sein de la SAQ. Il travaille conjointement avec les gestionnaires et vice-présidents afin d'assurer une équité transversale au sein de l'entreprise.

### 3. DÉTERMINATION DU SALAIRE INDIVIDUEL

#### 3.1. Salaire à l'embauche

- Lors de l'embauche, le salaire est déterminé à l'intérieur de l'échelle salariale du poste selon les compétences de la personne, démontrées par ses qualifications et son expérience.
- Toute embauche à un taux salarial supérieur à 100 % de l'échelle du poste, doit être autorisée par le vice-président responsable.
- Pour assurer un écart de rémunération raisonnable entre le gestionnaire et ses employés, l'écart ne devrait pas être inférieur à 10 % en rémunération directe cible.
- Dans de rares exceptions, un gestionnaire pourrait souhaiter recruter hors échelle. Il doit alors obtenir une recommandation et autorisation du viceprésident ressources humaines.

#### 3.2. Révision salariale annuelle

- Les révisions salariales prennent effet au 1 er jour de l'exercice financier.
- Le budget d'augmentation salariale est décidé par le conseil d'administration sur recommandation de la Vice-présidence ressources humaines en fonction de l'évolution du marché, de la situation financière de l'entreprise et du ratio comparatif de l'ensemble des employés en rapport avec les points de contrôle des échelles salariales.
- Chaque vice-présidence est responsable de la distribution de l'enveloppe monétaire selon les modalités de la politique salariale annuelle.
- Le pourcentage d'augmentation salariale consentie à l'employé résulte de :
  - son évaluation de performance:
  - son positionnement dans son échelle salariale.
- La révision salariale annuelle respecte un ratio comparatif global n'excédant pas 105 % pour l'ensemble des Vice-présidences.

### 3.3. Conditions particulières de marché

• En cas de divergences temporaires ou durables entre le marché et l'équité interne, une marge de flexibilité est prévue au moyen de l'adoption d'un ratio

comparatif plus élevé, par décision du président et Chef de la Direction pour les postes visés.

### 3.4. Exceptions à la politique sur la rémunération

L'augmentation salariale ou l'embauche au-delà des normes de la politique sur la rémunération doit répondre aux critères suivants et être autorisée :

- compétences supérieures à celles exigées par le poste, dans un domaine ou un poste critique pour le succès de la SAQ, soit à long terme, soit pour accomplir un objectif stratégique délimité dans le temps (autorisation requise par le vice-président ressources humaines);
- compétence rare ou rémunération supérieure sur le marché du travail, particulièrement si cette compétence doit s'exercer de façon professionnellement autonome et dans un domaine ou un poste critique pour le succès de la SAQ (autorisation requise par le vice-président ressources humaines);
- tout autre cas, tel que les conditions particulières du marché, doit être accepté par le vice-président ressources humaines qui en avisera le président et chef de la direction.

#### 4. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

### 4.1. Promotion

Première nomination dans un poste cadre ou non syndiqué.

Lors d'une première nomination dans un poste cadre ou non syndiqué, l'employé peut recevoir une augmentation salariale correspondant à la moitié de la différence entre la médiane de l'échelle salaire du poste de nomination et l'échelon maximal du poste d'origine.

Le nouveau salaire doit toutefois respecter le minimum de la nouvelle échelle salariale.

Lors de la nomination d'un employé provenant du programme de gestion à la relève des succursales à un poste de directeur de succursale de classe V1, le salaire peut être positionné à un minimum de 0,90 afin de :

 assurer un écart de rémunération raisonnable entre le gestionnaire et ses employés. Cet écart ne devrait pas être inférieur à 10% en rémunération directe cible;

- reconnaître l'acquisition des compétences durant le programme de gestion à la relève;
- favoriser une saine progression salariale vers la zone de pleine contribution.

Accès à une classe salariale supérieure.

Le cadre, le cadre non gestionnaire ou l'employé non syndiqué qui accède à une classe salariale supérieure à celle qu'il occupait, peut recevoir une augmentation salariale correspondante à la moitié de la différence entre les deux médianes des échelles salariales ou au minimum de sa nouvelle échelle salariale, selon l'option la plus avantageuse.

Écart de rémunération raisonnable entre le gestionnaire et ses employés.

Pour assurer un écart de rémunération raisonnable entre le gestionnaire et ses employés, l'écart ne devrait pas être inférieur à 10 % en rémunération directe cible.

### 4.2. Rétrogradation

Rétrogradation suite à une évaluation de performance ou À la demande de l'employé

Un employé rétrogradé voit son salaire révisé à la baisse à la date de sa rétrogradation. Son salaire est révisé de façon à ce qu'il diminue de la moitié de la différence entre les deux médianes des échelles salariales sans dépasser le maximum au mérite de sa nouvelle échelle.

Toute autre forme de rétrogradation (raison administrative, santé, etc.)

Le salaire d'un employé rétrogradé peut être révisé sur approbation du viceprésident responsable.

### 4.3. Assignation à une classe inférieure

À la demande du gestionnaire, un employé peut être assigné temporairement à un poste de classe inférieure. Ce dernier maintient son salaire pour la durée de son assignation.

### 4.4. Changement de classe des succursales

La classification des succursales est révisée périodiquement, en fonction du niveau d'activités commerciales. Cette révision peut modifier la classe salariale d'un directeur de succursale. Les critères d'évaluation des succursales sont présentés en annexe B.

#### Reclassement à la hausse

Lorsque la succursale est reclassée à la hausse, le salaire du directeur de cette succursale peut être majoré, selon les règles d'accès à une classe salariale supérieure.

#### Reclassement à la baisse

Lorsque la succursale est reclassée à la baisse, le traitement du directeur de succursale peut être maintenu, en attendant son transfert dans une succursale qui correspond à sa classe salariale antérieure. Toutefois, s'il refuse le transfert, son salaire est révisé à la baisse. La réduction correspond à la moitié de l'écart entre les médianes des deux classes salariales.

### 4.5. Heures supplémentaires

Les cadres non gestionnaires et le personnel non syndiqué professionnel qui, durant une période donnée, n'ont pas le contrôle de leur horaire de travail, et à qui l'on demande expressément de faire des heures supplémentaires sont payés à taux simple pour les heures comprises entre 35 et 40 heures et à taux majoré de 50 % après 40 heures.

Les contremaîtres et le personnel non syndiqué ou non professionnel qui, durant une période donnée, n'ont pas le contrôle de leur horaire de travail, et à qui l'on demande expressément de faire des heures supplémentaires sont payés à un taux majoré de 50 % pour toutes les heures effectuées au-delà de leur horaire normal de travail.

L'employé admissible au temps supplémentaire peut cumuler ses heures au taux applicable jusqu'à concurrence de deux semaines de son horaire normal de travail. À sa demande et après entente avec son gestionnaire, il peut reprendre les heures cumulées ultérieurement ou se les faire rémunérer. Les contremaîtres ont la possibilité de cumuler jusqu'à quatre semaines de temps supplémentaire, mais ne peuvent reprendre qu'un maximum de deux semaines par année et au 1<sup>er</sup> juin de chaque année, l'excédant de deux semaines cumulées est payé automatiquement.

### 5. POLITIQUE SALARIALE ANNUELLE

- La direction de la rémunération globale propose annuellement les budgets d'augmentations salariales, les ajustements de la structure salariale et les modalités applicables aux programmes de bonification et au processus de révision salariale.
- La vice-présidence ressources humaines recommande les modifications et ajustements à la politique sur la rémunération et supervise les révisions annuelles. Elle assure la cohérence de la politique avec les autres aspects de la gestion des ressources humaines qui y sont reliés.
- Le comité de Direction étudie les recommandations présentées par la Viceprésidence des ressources humaines et convient des mesures à prendre pour l'application ou la révision des dispositions de la présente politique.

#### 6. RECOURS

- Un employé qui s'estime lésé par une décision prise par la direction de la rémunération globale s'adresse à son gestionnaire. Celui-ci, avec l'accord de son vice-président, peut référer la demande à la direction de la rémunération globale.
- Si au terme de cette demande, un désaccord persiste, il appartiendra au vice-président ressources humaines de régler le différend.

### 7. COMMUNICATION

- La direction de la rémunération globale est responsable de présenter et d'expliquer aux vice-présidents la politique sur la rémunération et l'esprit qui l'anime
- Les vice-présidents et les gestionnaires sont responsables de communiquer, aux employés sous leur responsabilité et touchés par la présente politique, des explications suffisantes concernant les décisions prises à leur égard.

### ANNEXE A

### STRUCTURE SALARIALE ET PROGRAMME DE BONIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017



# Structure salariale des Cadres et PNS Bonification cible 2016-2017

Classe	Minimum (80%)	(90%)	Médiane (100%)	(110%)	Maximum mérite (120%)	Boni cible	Boni cible Secteur ventes
G4	120 095	135 107	150 119	165 131	180 143	15%	20% Dir. Ventes
G3	109 178	122 826	136 473	150 120	163 768	15%	20% Dir. Ventes
G2	87 342	98 259	109 177	120 095	131 012	15%	18% Dir. Secteur / DDS - V6
G1	79 403	89 329	99 254	109 179	119 105	10%	15% DDS - V5
10	69 044	77 675	86 305	94 936	103 566	10%	15% DDS - V4
9	63 931	71 923	79 914	87 905	95 897	8%	12% DDS - V3
8	58 120	65 385	72 650	79 915	87 180	8%	10% DDS - V2
7	52 834	59 439	66 043	72 647	79 252	8%	10% DDS - V1
6	48 940	55 058	61 175	67 293	73 410	8%	-
5	45 346	51 014	56 682	62 350	68 018	5%	-
4	41 223	46 376	51 529	56 682	61 835	5%	-
3	37 476	42 161	46 845	51 530	56 214	5%	-
2	34 068	38 327	42 585	46 844	51 102	5%	-
1	30 971	34 843	38 714	42 585	46 457	5%	-

### **ANNEXE B**

### SYSTÈME D'ÉVALUATION DES EMPLOIS – POSTES ADMINISTRATIFS

Le processus d'évaluation des emplois vise à déterminer la valeur d'un emploi par rapport aux autres d'emplois de l'organisation. Cette évaluation permet d'associer une classe salariale à chacun des emplois.

Le système d'évaluation des emplois comporte 12 facteurs. Le choix des facteurs et la pondération respectent les balises établies par la Commission sur l'équité salariale.

### **FACTEURS ET PONDÉRATIONS**

Connaissances, habiletés et expériences 30 %

Scolarité et expérience

Connaissances spécialisées

### Rôles et responsabilités 55 %

Autonomie

Portée des recommandations

Responsabilité de gestion des ressources humaines

Responsabilité budgétaire

Innovation

Complexité

Communication

### Conditions liées au travail 15 %

Rythme de travail

Effort physique

Conditions de travail

### ANNEXE B

### SYSTÈME D'ÉVALUATION DES EMPLOIS - POSTES DIRECTEURS DE SUCCURSALE

60%
gences)
40%



# PROGRAMME DE BONIFICATION 2016-2017

VICE-PRÉSIDENTS
CADRES
PROFESSIONNELS
PERSONNEL NON SYNDIQUÉ

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

### **OBJECTIFS DES PROGRAMMES**

En complément au Règlement sur la rémunération des employés non syndiqués de la SAQ, ce programme précise les paramètres de rémunération variable applicables à la bonification 2016-2017. Conséquemment, ses objectifs concernent :

### > Objectifs de stratégie de gestion des ressources humaines

- Renforcer les pratiques de rémunération visant à attirer, conserver et motiver les ressources humaines compétentes en nombre suffisant.
- Cibler les efforts des employés sur des résultats prédéfinis par des objectifs, des indicateurs et des réalisations.

### > Objectifs de culture d'entreprise

- Participer à la transition d'une culture de droits acquis à une culture de performance.
- Maintenir une rémunération totale (fixe et variable) concurrentielle sur le marché externe.

### > Objectifs de soutien à la gestion

- Opérer la transition vers une gestion active de la performance individuelle selon les nouvelles orientations de l'entreprise.
- Responsabiliser les gestionnaires quant à leurs décisions liées à la rémunération de leurs employés.

### **ADMISSIBILITÉ**

### Programme de bonification – cadres exécutifs, cadres, professionnels et personnel non syndiqué

Le programme s'adresse à tous les VPs, cadres, professionnels et au personnel non syndiqué de l'entreprise couvert par le Règlement sur la rémunération des employés non syndiqués de la SAQ, à l'exception des cadres du secteur des ventes, couverts par un programme distinct.

#### MISE EN VIGUEUR

Le programme est en viqueur pour l'exercice financier 2016-2017.

#### **ADMINISTRATION DU PROGRAMME**

L'administration du programme est confiée à la Direction rémunération globale.

### PROGRAMME DE BONIFICATION - 2016-2017 VPs, CADRES PROFESSIONNELS ET PERSONNEL NON —SYNDIQUÉ

### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

### 1. Élément déclencheur

Le versement du boni repose d'abord sur la performance globale d'entreprise, laquelle se mesure par l'atteinte de l'objectif du résultat net consolidé. L'objectif du résultat net consolidé sert de déclencheur dans le versement du boni total. Conséquemment, lorsque l'objectif du résultat net consolidé est atteint en-deçà de 94%, aucun boni n'est payé.

### 2. Salaire de référence à des fins de calcul et boni cible

Le salaire de base de l'employé au dernier jour de l'exercice financier est le salaire de référence utilisé pour le calcul du boni.

Le boni cible en pourcentage du salaire de base est déterminé en fonction de la classe salariale de l'employé au dernier jour de l'exercice financier.

Classe salariale	Boni cible
1 à 5	5 %
6 à 9	8 %
10 et G1	10 %
G2, G3, G4	15 %
VPs	25 %

### 3. <u>Indices de performance</u>

Le programme est basé sur trois indices :

- Performance corporative
- Performance budgétaire
- Performance individuelle

#### Performance corporative

L'indice de performance corporative est mesuré par le résultat net consolidé.

Pour l'exercice financier 2016-2017, cette cible est établie en même temps que l'approbation du budget vers la fin mars 2016.

#### Performance budgétaire

Cet indice nous permet de bonifier l'élément de contrôle des dépenses qui contribue de façon non négligeable à l'atteinte de l'objectif corporatif.

### Performance individuelle

La portion individuelle du boni est versée en fonction de l'atteinte des objectifs individuels ; performance déterminée lors du bilan du cycle de gestion de la performance 2016-2017.

### PROGRAMME DE BONIFICATION - 2016-2017 VPs, CADRES PROFESSIONNELS ET PERSONNEL NON —SYNDIQUÉ

### 4. Répartition

Aux fins d'harmonisation et de simplification, la répartition des bonis cibles est unique pour tous les groupes - VPs, cadres, professionnels et personnel non syndiqués :

- 40 % Performance corporative
- 30 % Performance budgétaire
- 30 % Performance individuelle

### 5. Effet multiplicateur

### Indice de performance corporative

Le dépassement de l'objectif corporatif (résultat net consolidé) – et ce jusqu'à 105 % – entraîne un multiplicateur pouvant aller jusqu'à X 1,5.

Pourcentage de l'objectif atteint (résultat net consolidé)	Pourcentage de la cible versée pour les indices de performance corporative et individuelle	Effet multiplicateur
Moins de 94 %	0 %	X 0
94 %	25 %	X 0,25
96 %	50 %	X 0,50
98 %	75 %	X 0,75
100 %	100 %	X 1,0
101 %	110 %	X 1,1
102 %	120 %	X 1,2
103 %	130 %	X 1,3
104 %	140 %	X 1,4
105 % et plus	150 %	X 1,5

### Indice de performance budgétaire

Le dépassement de l'objectif de performance budgétaire entraîne un multiplicateur pouvant aller jusqu'à X 1,5 sur la portion du boni pour la performance budgétaire.

Pourcentage de l'objectif atteint	Pourcentage de la cible versée	Effet multiplicateur
Plus de 102,6 %	0 %	X 0
102,6 %	25 %	X 0,25
101,7 %	50 %	X 0,50
100,8 %	75 %	X 0,75
100 %	100 %	X 1,0
98,6 %	125 %	X 1,25
97,3 % et moins	150 %	X 1,5

### Indice de performance individuelle

La portion individuelle du boni est versée en fonction de l'atteinte des objectifs individuels, déterminée lors du bilan du cycle de gestion de la performance 2016-2017, et de la performance corporative. L'effet multiplicateur de la performance budgétaire s'applique à la portion du boni pour la performance individuelle.

En dépit des multiplicateurs qui varient en fonction de chaque indice de performance, le multiplicateur du boni cible total est plafonné à X 1,3.

Pour les vice-présidents, le multiplicateur maximal du boni cible est plafonné à X 1,2 pour un boni maximum de 30 %.

### **ANNEXE 1**

### Tableau résumé du programme de bonification 2016-2017

VPs, Cadres et PNS			
2015-2016	Répartition	Multiplicateur (max1,3, VP : 1,2)	
Performance corporative	40%	1,5	
Performance budgétaire	30%	1,5	
Performance individuelle	30%	1,5	
Emplois et classes salariales			
VPs	25% (maximum de 30%)		
Classe G2 à G4	15%		
Classe 10 à G1	10%		
Classe 6 à 9	8%		
Classe 1 à 5	5%		



# PROGRAMME DE BONIFICATION 2016-2017

CADRES DU SECTEUR DES VENTES

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

### **OBJECTIFS DES PROGRAMMES**

En complément au Règlement sur la rémunération des employés non syndiqués de la SAQ, ce programme précise les paramètres de rémunération variable applicables à la bonification 2016-2017. Conséquemment, ses objectifs concernent :

### Objectifs de stratégie de gestion des ressources humaines

- Renforcer les pratiques de rémunération visant à attirer, conserver et motiver les ressources humaines compétentes en nombre suffisant.
- Cibler les efforts des employés sur des résultats prédéfinis par des objectifs, des indicateurs et des réalisations.

### Objectifs de culture d'entreprise

- Participer à la transition d'une culture de droits acquis à une culture de performance.
- Maintenir une rémunération totale (fixe et variable) concurrentielle sur le marché externe.

### Objectifs de soutien à la gestion

- Opérer la transition vers une gestion active de la performance individuelle selon les nouvelles orientations de l'entreprise.
- Responsabiliser les gestionnaires quant à leurs décisions liées à la rémunération de leurs employés.

#### **ADMISSIBILITÉ**

### Programme de bonification – Cadres du secteur des ventes

Le programme s'adresse aux :

- Directeurs de comptes
- Directeurs de succursale
- Directeurs de secteur
- Directeurs des ventes

### MISE EN VIGUEUR

Le programme est en vigueur pour l'exercice financier 2016-2017.

### **ADMINISTRATION DU PROGRAMME**

L'administration du programme est confiée à la Direction rémunération globale.

### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

### 1. Élément déclencheur

Le versement du boni repose d'abord sur la performance globale d'entreprise, laquelle se mesure par l'atteinte de l'objectif du résultat net consolidé. L'objectif du résultat net consolidé sert de déclencheur dans le versement du boni total. Conséquemment, lorsque l'objectif du résultat net consolidé est atteint en-deçà de 94%, aucun boni n'est payé.

### 2. Salaire de référence aux fins de calcul et boni cible

Le salaire de base de l'employé au dernier jour de l'exercice financier est le salaire de référence aux fins de calcul.

Le boni cible en pourcentage du salaire de base est déterminé en fonction de la classe d'emploi de l'employé au dernier jour de l'exercice financier.

L'annexe 1 présente un tableau sommaire comparant les bonis cibles des viceprésidents, des cadres, professionnels et du personnel non syndiqué.

### 3. <u>Indice de performance</u>

Le programme est basé sur quatre indices :

- Performance corporative
- Performance liée aux ventes
- Performance budgétaire
- Performance individuelle

### Performance corporative

L'indice de performance corporative, comme pour le programme des autres cadres et personnel non syndiqué, est mesuré par le résultat net consolidé. Pour l'exercice financier 2016-2017, cette cible est établie en même temps que l'approbation du budget vers la fin mars 2016.

Performance liée aux objectifs ventes : succursale, secteur ou région

L'indice de performance succursale/secteur/région est mesuré selon les objectifs ventes établis pour une succursale, un secteur ou une région et qui sont déterminés en début d'exercice financier.

#### Performance budgétaire

Cet indice nous permet de bonifier l'élément de contrôle des dépenses en succursale et par régions géographiques et contribue de façon non négligeable à l'atteinte de l'objectif corporatif.

### Performance individuelle

L'indice de performance individuelle permet d'évaluer la performance des gestionnaires sur les aspects de leur gestion.

### 4. Répartition

Le boni cible, déterminé par la classe d'emploi de l'employé, est réparti sur les trois indices de performance décrits ci-dessus, selon la répartition suivante :

	Répartition 2016-2017
Indice de performance	% de la cible
Directeurs de succursale, de secteurs et d	des ventes
mance corporative (résultat net consolidé)	N/A

Directeurs de succursale, de secteurs et des ventes	
Performance corporative (résultat net consolidé)	N/A
Performance liée aux objectifs de ventes	40 %
Performance budgétaire	40 %
Performance individuelle	20 %

### 5. Effet multiplicateur

Indice de performance corporative

Le dépassement de l'objectif corporatif (résultat net consolidé) – et ce jusqu'à 105 % – entraîne un multiplicateur pouvant aller jusqu'à X 1,5.

Pourcentage de l'objectif atteint (bénéfice net)	Pourcentage de la cible versée pour les indices de performance corporative et individuelle	Effet multiplicateur
Moins de 94 %	0 %	X 0
94 %	25 %	X 0,25
96 %	50 %	X 0,50
98 %	75 %	X 0,75
100 %	100 %	X 1,0
101 %	110 %	X 1,1
102 %	120 %	X 1,2
103 %	130 %	X 1,3
104 %	140 %	X 1,4
105 % et plus	150 %	X 1,5

Indice de performance lié aux objectifs de ventes : succursale, secteur ou région Entre les balises suivantes, le pourcentage de la cible versé en fonction de l'atteinte des objectifs fixés pour la succursale/secteur/région est proportionnel au pourcentage atteint et résulte en l'effet multiplicateur indiqué comme suit :

Pourcentage de l'objectif atteint	Pourcentage de la cible versé	Effet multiplicateur
Moins de 94 %	0 %	X 0
94 %	25 %	X 0,25
96 %	50 %	X 0,50
98 %	75 %	X 0,75
100 %	100 %	X 1,0
101 %	110 %	X 1,1
102 %	120 %	X 1,2
103 %	130 %	X 1,3
104 %	140 %	X 1,4
105 % et plus	150 %	X 1,5

### Indice de performance budgétaire

Le dépassement de l'objectif de performance budgétaire entraîne un multiplicateur pouvant aller jusqu'à X 1,5 sur la portion du boni liée à la performance budgétaire.

Pourcentage de l'objectif atteint		Pourcentage		
Directeur ventes	Directeur secteur	Directeur succursale	de la cible versée Effet multiplic	
Inférieur à 100%	Inférieur à 100%	Inférieur à 100%	0 %	X 0
100 %	100 %	100 %	100 %	X 1,0
101,4 %	102,5 %	105 %	125 %	X 1,25
102,7 %	105 %	110 %	150 %	X 1,5

### Indice de performance individuelle

La portion individuelle du boni est versée en fonction de l'atteinte des objectifs individuels, déterminée lors du bilan du cycle de gestion de la performance 2016-2017, et de la performance corporative. L'effet multiplicateur de la performance budgétaire corporative s'applique à la portion du boni pour la performance individuelle.

### 6. Mesures des indices de performance et acquisition

Les mesures d'atteinte des objectifs des indices de performance des ventes et de performance budgétaire sont effectuées trimestriellement pour chacun des directeurs de comptes, de succursales, de secteur et des ventes.

L'acquisition du boni lié à l'indice de performance des ventes se fait sur une base annuelle tandis que l'acquisition du boni lié à l'indice de performance budgétaire se fait sur une base trimestrielle.

La mesure de l'indice de performance individuelle est réalisée sur une base annuelle.

Le versement du boni pour l'ensemble de ces mesures est effectué sur une base annuelle.

En dépit des multiplicateurs qui varient en fonction de chaque indice de performance, le multiplicateur du boni cible total est plafonné à X 1, 3.

### **ANNEXE 1**

### Tableau résumé du programme de bonification 2016-2017

SECTEUR DES VENTES		
2015-2016	Répartition	Multiplicateur (max1,3)
Performance liée aux objectifs de ventes	40%	1,5
Performance budgétaire	40%	1,5
Performance individuelle	20%	1,5
Emplois et classes salariales		
Directeur ventes (G3-G4)	20%	
Directeur secteur (G2)	18%	
Directeur de succursale (V6)	18%	
Directeur de succursale (V5)	15%	
Directeur de succursale (V4)	15%	
Directeur de succursale (V3)	12%	
Directeur de succursale (V2)	10%	
Directeur de succursale (V1)	10%	



# PROGRAMME DE BONIFICATION À L'INTENTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, GROUPE SPTP DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

2016-2017

# PROGRAMME DE BONIFICATION 2016-2017 PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL GROUPE SPTP

### **OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme précise les paramètres de rémunération variable applicables à la bonification 2016-2017. Conséquemment, ses objectifs concernent :

### Objectifs de stratégie de gestion des ressources humaines

- Renforcer les pratiques de rémunération visant à attirer, conserver et motiver les ressources humaines compétentes en nombre suffisant.
- Cibler les efforts des employés sur des résultats prédéfinis par des objectifs, des indicateurs et des réalisations.

### Objectifs de culture d'entreprise

- Renforcer l'émergence d'un partenariat solide et profitable entre la SAQ et ses collaborateurs par l'établissement de règles de partage liées à l'atteinte de résultats remarquables et à une productivité plus grande.

### **ADMISSIBILITÉ**

Le programme s'adresse à tous les employés administratifs, techniciens et professionnels syndiqués et couverts par l'unité d'accréditation SPTP.

### MISE EN VIGUEUR

Le programme est en vigueur pour l'exercice financier 2016-2017.

### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

#### 1. Élément déclencheur

Le versement du boni repose d'abord sur la performance globale d'entreprise, laquelle se mesure par l'atteinte de l'objectif du résultat net consolidé. L'objectif du résultat net consolidé sert de déclencheur dans le versement du boni total. Conséquemment, lorsque l'objectif du résultat net consolidé est atteint en-deçà de 94%, aucun boni n'est payé.

### 2. Salaire de référence

Le salaire de base de l'employé au dernier jour de l'exercice financier est le salaire de référence utilisé pour le calcul du boni.

### 3. Indices de performance

Le programme est basé sur deux indices :

- Performance corporative
- Performance budgétaire

### Performance corporative

L'indice de performance corporative est mesuré par le résultat net consolidé. Pour l'exercice financier 2016-2017, cette cible est établie en même temps que l'approbation du budget vers la fin mars 2016.

#### Performance budgétaire

Cet indice nous permet de bonifier l'élément de contrôle des dépenses qui contribue de façon non négligeable à l'atteinte de l'objectif corporatif.

# PROGRAMME DE BONIFICATION 2016-2017 PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL GROUPE SPTP

### 4. Répartition

Indice de performance corporative

Un boni cible de 1,5 % du salaire est accordé, ajusté selon le % d'atteinte de l'objectif du résultat net consolidé de la Société.

Indice de performance budgétaire

Un boni cible de 2,0 % est accordé, conformément à l'atteinte de l'objectif de performance budgétaire.

### 5. Effet multiplicateur

### Indice de performance corporative

Pourcentage de l'objectif atteint		
Performance	Pourcentage de la cible versée	
Moins de 94 %	0 %	
94 %	25 %	
96 %	50 %	
98 %	75 %	
100 % et plus	100%	

### Indice de performance budgétaire

Le dépassement de l'objectif de performance budgétaire entraîne un multiplicateur pouvant aller jusqu'à 1,5 fois le boni sur la portion du boni pour la performance budgétaire.

# PROGRAMME DE BONIFICATION 2016-2017 PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL GROUPE SPTP

Pourcentage de l'objectif atteint		
Performance	Pourcentage de la cible versée	
Plus de 102,6 %	0 %	
102,6 %	25 %	
101,7 %	50 %	
100,8 %	75 %	
100 %	100 %	
98,6 %	125 %	
97,3 % et moins	150 %	

### **M**ODALITÉS

- Le programme de bonification est hors convention, géré par la SAQ et sans droit de grief.
- Le boni est calculé au prorata des heures travaillées, excluant les heures de temps supplémentaires et de maladie et incluant les heures régulières, les heures d'absences de CSST, de maternité, de libération syndicale, de vacances avec solde et jours fériés et de formation.
- L'employé qui quitte ou qui est congédié avant la fin de l'année financière n'est pas admissible au boni.
- Une communication trimestrielle sera effectuée afin de partager, au fil des trimestres, l'atteinte de l'objectif lié à la performance budgétaire.



# PROGRAMME DE BONIFICATION À L'INTENTION DU PERSONNEL RÉGULIER (R.T. ET R.N.T.) COUVERTS PAR L'UNITÉ D'ACCRÉDITATION SYNDICALE SCFP SECTION LOCALE 3535 DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

2016-2017

# PROGRAMME DE BONIFICATION - 2016-2017 PERSONNEL RÉGULIER R.T.ET R.N.T. SCFP, SECTION LOCALE 3535

#### **OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme précise les paramètres de rémunération variable applicables à la bonification 2016-2017. Conséquemment, ses objectifs concernent :

#### Objectifs de culture d'entreprise

- Renforcer l'émergence d'un partenariat solide et profitable entre la SAQ et ses collaborateurs par l'établissement de règles de partage liées à l'atteinte de résultats remarquables et à une productivité plus grande.

#### <u>ADMISSIBILITÉ</u>

Le programme s'adresse à tous les employés réguliers R.T. et R.N.T. admissibles, couverts par l'unité d'accréditation SCFP, Local 3535. Un employé devient admissible à partir du moment qu'il obtient le statut de régulier (R.T. ou R.N.T.) et d'accréditation syndicale STSAQ Local 3535.

#### MISE EN VIGUEUR

Le programme est en vigueur pour l'exercice financier 2016-2017 et peut être reconduit par décision de la SAQ.

#### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

#### 1. Salaire de référence

Le salaire de référence de l'employé est calculé à partir du taux horaire de l'employé au dernier jour de l'année financière multiplié par le nombre d'heures contributives réalisées en cours d'année.

#### 2. Objectif corporatif

Un boni de 1,5 % du salaire de référence est accordé, conformément à l'atteinte de l'objectif corporatif du résultat net consolidé de la Société. Pour l'exercice financier 2016-2017, cette cible est établie en même temps que l'approbation du budget vers la fin mars 2016.

Pourcentage de l'objectif atteint					
Performance	Pourcentage de la cible versée				
Moins de 94 %	0 %				
94 %	25 %				
96 %	50 %				
98 %	75 %				
100 % et plus	100%				

#### **M**ODALITÉS

- Le programme de bonification est hors convention, géré par la SAQ et sans droit de grief.
- Le boni est calculé au prorata des heures travaillées, excluant les heures de temps supplémentaires, de maladie, de sans solde et incluant les heures régulières, les heures d'absences de CSST, de maternité, de libération syndicale, de vacances avec solde et jours fériés.
- L'employé qui quitte ou qui est congédié avant la fin de l'année financière n'est pas admissible au boni.
- Le programme prend effet le 1<sup>er</sup> avril 2016.
- Lorsqu'il y aura paiement en vertu de ce programme, celui-ci s'effectuera vers la fin du mois de juin suivant la fin de l'année financière visée.

# PROGRAMME DE BONIFICATION - 2016-2017 PERSONNEL RÉGULIER R.T.ET R.N.T. SCFP, SECTION LOCALE 3535

## **MODALITÉS PARTICULIÈRES**

#### Portrait des employés actifs

Le portrait des employés actifs sera en lien avec la dernière journée de l'exercice financier.

#### Nomination à un poste hors de l'accréditation STSAQ

Un employé membre de l'accréditation STSAQ nommé en cours d'année à un poste qui n'est pas couvert par cette accréditation STSAQ, celui-ci a droit au boni STSAQ selon ses heures travaillées et contributives pour la durée de son poste couvert par le STSAQ.

#### Affectation temporaire

Un employé STSAQ en affectation temporaire dans un poste de promotion de la même accréditation ou hors accréditation est admissible à la bonification. Le salaire pris en considération pour le calcul du boni est celui de son affectation de base.

Un employé SEMB, SPTP, PNS ou un cadre en affectation temporaire dans un poste STSAQ n'est pas admissible au programme de bonification STSAQ.

## Congé maternité

Les semaines de congé de maternité payées en partie ou en totalité par l'employeur sont considérées comme semaines contributives pour un maximum de 20 semaines. Aucun boni n'est payé pour la portion sans solde du congé.

## Décès, préretraite, retraite, licenciement et mise à pied

Le boni est calculé au prorata des heures contributives avant l'événement.

## Congédiement et démission

L'employé qui quitte ou qui a été congédié avant la fin de l'exercice financier ne reçoit aucun boni.

# Extrait de la convention collective STTSAQ en vigueur du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 31 mars 2021

#### Annexe A-14

#### PROGRAMME DE BONIFICATION À LA PERFORMANCE VERSÉ AUX SALARIÉS

En conformité avec l'article 8:03:03 de la convention collective, les parties conviennent d'instaurer le programme de bonification suivant :

- Le programme de bonification vise à poursuivre l'amélioration de la performance par une rémunération incitative orientée vers les résultats de la Division chaîne d'approvisionnement.
- La cible de bonification est déterminée par l'indice de performance du coût à la caisse qui se mesure par le total des dépenses de la Division chaîne d'approvisionnement et des services techniques prédéterminés en excluant l'ensemble des bonis et des charges sociales divisé par le nombre total des caisses expédiées aux points de vente.
- Le boni se rapportant à la performance du coût à la caisse de la Division chaîne d'approvisionnement est de deux pour cent (2 %) lorsque la cible qui détermine l'objectif est atteinte à cent pour cent (100 %). Chaque niveau de réduction de zéro virgule cinq pour cent (0,5 %) du coût à la caisse comparativement à l'objectif équivaut à zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25 %) de plus jusqu'à un maximum total de boni de trois pour cent (3 %). Au-delà de l'objectif chaque niveau de zéro virgule cinq pour cent (0,5 %) d'augmentation équivaut à zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25 %) de moins de boni versé. Aucun boni de performance du coût à la caisse n'est versé lorsque la cible atteint quatre-vingt-dix-sept virgule cinq pour cent (97,5 %) ou moins.
- Selon les balises suivantes, le pourcentage du boni est versé selon le coût à la caisse atteint.

#### Tableau des balises des bonis

Coût à la caisse L&D	% de l'objectif atteint	Gains versés aux employés
\$/caisse	%	% bonis
	Moins de	
	97,50%	0,00%
	98,00%	1,00%
	98,50%	1,25%
	99,00%	1,50%
	99,50%	1,75%
Objectif	100,00%	2,00%
	100,50%	2,25%
	101,00%	2,50%
	101,50%	2,75%
	102,00%	3,00%

## 1) <u>Détermination des cibles</u>

Il est entendu que les cibles déterminant l'objectif du coût à la caisse seront évaluées et communiquées via les moyens de communications usuels au début de chaque année financière par l'employeur en fonction des objectifs corporatifs.

#### 2) Méthodologie de lecture des balises de l'indice du coût à la caisse

En deçà (coût à la caisse inférieur) de la cible de l'objectif le pourcentage du boni identifié à la suivante cible sera versé lorsque la cible suivante est atteinte jusqu'à un maximum de trois pour cent (3 %) de boni. Au-delà (coût à la caisse supérieur) de la cible de l'objectif le pourcentage du boni identifié à la suivante cible sera versé seulement lorsque celle-ci est atteinte. Lorsque la cible aura atteint quatre-vingt-dix-sept virgule cinq pour cent (97,5 %) ou moins, aucun boni ne sera versé.

## 3) Admissibilité au boni

Un salarié est admissible à partir du moment qu'il obtient le statut de régulier (R.T. ou R.N.T.).

#### 4) Heures contributives

Les heures contributives excluent les heures de temps supplémentaire, sans solde et de maladie et incluent les heures régulières au travail, les heures d'absences de CNESST, de maternité, de paternité, de libération syndicale, de vacances avec solde et fériées.

## 5) Montant du boni par salarié

Le boni par salarié est versé à partir du taux horaire unique pour chaque heure contributive du salarié durant l'année financière applicable.

## 6) <u>Décès, préretraite et retraite</u>

Le boni est versé selon le nombre d'heures contributives du salarié avant cet événement.

#### 7) Invalidité et congé sans solde

Aucun boni n'est payé à un employé durant une période d'invalidité ou de congé sans solde, sauf pour les heures contributives considérées par le programme bonification.

## 8) Congé de maternité

Les heures de congé maternité payée en partie ou en totalité par l'employeur sont considérées comme des heures contributives. Aucun boni n'est payé pour la portion sans solde du congé.

## 9) <u>Congédiement et démission</u>

Aucun boni n'est payé à un employé dans l'une de ces situations.

## 10) Taux horaire unique

Le taux horaire est déterminé par la dépense de la masse salariale associée aux heures contributive multiplié par le pourcentage de boni selon les balises et en fonction du coût caisse cible déterminé en début d'année financière divisé par le total des heures contributives de l'ensemble des employés admissibles pour cette même année financière.

## 11) <u>Définition des cibles</u>

Les cibles sont les résultats des objectifs à atteindre pour chaque niveau de coût à la caisse expédiée aux points de vente nécessaire afin de déterminer les pourcentages du boni à verser.

#### 12) Date de paiement

Lorsqu'il y aura paiement en vertu de ce programme, celui-ci s'effectuera vers la fin du mois de juin suivant la fin de l'année financière visée.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
91	Pour chacune des 5 dernières années, total de la rémunération variable accordée aux employés de la SAQ, ventilée par catégories d'emplois.



# Versement de la rémunération variable de 2012-2013 à 2016-2017 (Question # 91)

	Rémunération variable versée			
Catégorie d'emplois	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
Cadre et personnel non syndiqué	6 073 938	5 955 072	n/d	
Syndicat du personnel technique et professionnel (SPTP)	1 553 290	1 547 871	n/d	
Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec (STTSAQ)	1 570 663	1 393 402	n/d	
Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB)	0	0	n/d	
TOTAL	9 197 891	8 896 345	n/d	

#### Note

Pour 2016-2017, la donnée sur la rémunération variable accordée aux employés de la SAQ n'est pas disponible à la date de la demande d'étude des crédits, étant donné que le versement sera effectué en juin 2017.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
92	La variation moyenne de prix, par catégories de produits, sur trois ans et sur cinq ans.





CATÉGORIE	VARIATION ENTRE 2015 ET 2016	VARIATION ENTRE 2016 ET 2017
		Note 1 et 2
VINS	1,18%	0,25%
SPIRITUEUX	0,83%	0,96%
BIÈRES, CIDRES ET AUTRES	-1,58%	-1,67%

Note 1: Résultats préliminaires

Note 2: Les variations au niveau de la catégorie des vins et spiritueux s'expliquent principalement par l'inflation du coût d'achat des produits commercialisés, de l'indexation annuelle de la majoration fixe ainsi que de l'assortiment des produits vendus.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
93	Nom des membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.



# RÉMUNÉRATION ANNUELLE 2016-2017 Président et chef de la direction ET Vice-présidents

Prénom	Nom	Titre	Salaire au 25 mars 2017	Total boni accordé <sup>(1)</sup> 2016-2017	Autres avantages <sup>(2)</sup>	Commentaires
Alain	Brunet	Président et chef de la direction	410 067	n/d	11 400	
Catherine	Dagenais	Vice-président	279 741	n/d	19 695	
Suzanne	Paquin	Vice-président	232 632	n/d	13 086	Poste aboli le 2016-06-24 <sup>(3)</sup>
Madeleine	Gagnon	Vice-président	243 361	n/d	10 883	
Nathalie	Hamel	Vice-président	228 084	n/d	14 920	Poste aboli le 2017-01-27 <sup>(3)</sup>
Jean-François	Thériault	Vice-président	245 993	n/d	15 986	Poste aboli le 2017-01-27 <sup>(3)</sup>
Jacques	Farcy	Vice-président	238 050	n/d	12 673	
Jean-François	Bergeron	Vice-président	231 750	n/d	21 265	
Raymond	Paré	Vice-président	312 000	n/d	30 543	
Daniel	Trottier	Vice-président	231 750	n/d	16 172	

#### Notes

- (1) Pour 2016-2017, la donnée sur la rémunération variable accordée aux employés de la SAQ n'est pas disponible.
- (2) Avantages imposables sur la base de l'année civile 2016 liés aux achats de boissons alcooliques, à l'utilisation d'une automobile, aux cotisations professionnelles et aux assurances collectives.
- (3) Conditions de fin d'emploi conformément au contrat de travail.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
94	Comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes par types de produits et par gammes de prix.



# **QUESTION 94**

# **RÉPONSE:**

Les membres du *Canadian Association of Liquor Jurisdiction* (CALJ) ont refusé, dans le cadre d'une demande d'accès à l'information, que la Société des alcools du Québec divulgue les informations contenues à un rapport produit par le CALJ et particulièrement, celles portant sur la comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes.

En janvier 2017, la Société des alcools du Québec se classait au 2<sup>ième</sup> rang des provinces pour le prix des vins les moins chers au Canada et au 1<sup>er</sup> rang pour les spiritueux.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
95	Liste des 50 produits les plus vendus par la SAQ en 2016 en précisant, pour chacun de ces produits, les quantités vendues, le prix, la variation de prix entre 2013 et 2016 (ventilée par année), le pourcentage des ventes totales que chacun de ces produits représente ainsi que la devise utilisée pour le paiement au producteur ou au distributeur qui transige avec la SAQ.



# Liste des 50 produits les plus vendus Pour l'exercice 2016-2017

Rang	No article	Description	Catégorie	Format en litre	Devise achat	Prix de détail consommateur 25 mars 2017	Variation de prix 2017 vs 2016 <sup>(A) et (B)</sup>	Variation de prix 2016 vs 2015
1	12406374	Red Revolution Vin Rouge	Vin	1 000	Dollar canadien	13,85 \$	0,55\$	0,85 \$
2	10327701	Sauvignon blanc Kim Crawford Marlborough	Vin	750	Dollar canadien	19,55 \$	(1,45\$)	0,00\$
3	10766448	Wallaroo Trail Bin 212 rouge	Vin	1 000	Dollar canadien	13,45 \$	0,15 \$	0,00\$
4	11584478	Captain Morgan Original Spiced rhum épicé ambré	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	39,75 \$	0,00\$	0,00\$
5	12042603	Sangiovese/CabSauv. Liano Umberto Cesari Rubicone i.g.t.	Vin	750	Dollar canadien	26,55\$	(1,40\$)	0,20\$
6	11584486	Smirnoff triple distillation vodka	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	34,75 \$	(0,50\$)	(0,50\$)
7	10766430	Wallaroo Trail lot 313 blanc	Vin	1 000	Dollar canadien	13,45 \$	0,15\$	0,00\$
8	10666826	Baileys l'original boisson à la crème irlandaise	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	39,75 \$	0,00\$	0,00\$
9	10543287	Merlot Grand Sud pays d'Oc i.g.p.	Vin	1 000	Dollar canadien	11,60 \$	(1,40\$)	0,05 \$
10	500512	Captain Morgan Original Spiced rhum épicé ambré	Spiritueux	750	Dollar canadien	27,85 \$	0,05 \$	0,30\$
11	12405996	White Revolution Vin Blanc	Vin	1 000	Dollar canadien	13,85 \$	0,55\$	0,85 \$
12	10754228	Chenin blanc Robertson Winery Robertson	Vin	750	Dollar canadien	9,30\$	(1,30\$)	0,00\$
13	563338	Veuve Clicquot Ponsardin Brut Champagne	Vin	750	Dollar canadien	69,25 \$	0,25 \$	0,75 \$
14	12690053	Smoky Bay vin rouge <sup>(C)</sup>	Vin	1 000	Dollar canadien	12,70\$	0,25 \$	N/A
15	285767	White Zinfandel Ernest & Julio Gallo Californie rosé	Vin	750	Dollar canadien	10,15 \$	(1,85\$)	0,20\$
16	67	Smirnoff triple distillation vodka	Spiritueux	750	Dollar canadien	22,95 \$	(0,55\$)	0,20\$
17	11372766	Le Pive Gris de Grande Camargue rosé	Vin	750	Dollar canadien	15,05 \$	(1,40\$)	0,50\$
18	240	Smirnoff triple distillation vodka	Spiritueux	375	Dollar canadien	13,85 \$	0,10\$	0,35 \$
19	11315497	Apothic Red Californie	Vin	750	Dollar canadien	15,65 \$	(1,35\$)	0,20\$
20	643700	Sauvignon bl. Fumées Blanches Cotes de Gascog IGP	Vin	750	Dollar canadien	13,95 \$	(1,35\$)	0,05 \$
21	106377	Shiraz/Cabernet Jacob's Creek South Eastern Australia	Vin	750	Dollar canadien	14,45 \$	(1,30\$)	0,20\$
22	70540	Brouilly Georges Duboeuf	Vin	750	Dollar canadien	18,55 \$	(1,40\$)	(0,30\$)
23	5959	Baileys l'original boisson à la crème irlandaise	Spiritueux	750	Dollar canadien	29,95 \$	0,00\$	0,00\$
24	10811421	Wallaroo Trail Bin 212 rouge	Vin	4 000	Dollar canadien	46,00\$	0,50\$	0,50\$
25	11530841	Bombay Sapphire London dry gin	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	39,75 \$	0,00\$	0,00\$
26	11025617	Grey Goose vodka	Spiritueux	750	Dollar canadien	47,75\$	0,00\$	1,00\$
27	11649147	Bacardi Superior rhum blanc	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	32,25 \$	0,00\$	0,00\$
28	10915010	Pinot grigio Barefoot California	Vin	750	Dollar canadien	9,95 \$	(1,05\$)	0,00\$
29	541250	Fumé blanc Errazuriz Valle de Aconcagua	Vin	750	Dollar canadien	13,55 \$	(1,40\$)	0,00\$
30	316570	Sauvignon blanc Oyster Bay Marlborough	Vin	750	Dollar canadien	18,60 \$	(1,35\$)	0,05 \$

# Liste des 50 produits les plus vendus

Pour l'exercice 2016-2017

Rang	No article	Description	Catégorie	Format en litre	Devise achat	Prix de détail consommateur 25 mars 2017	Variation de prix 2017 vs 2016 <sup>(A) et (B)</sup>	Variation de prix 2016 vs 2015
31	1743	Ruffino Chianti	Vin	750	Dollar canadien	14,95 \$	(1,95\$)	0,15\$
32	12891621	Bù Splendido vin blanc <sup>(D)</sup>	Vin	750	Dollar canadien	14,70\$	N/A	N/A
33	12891613	Bù Glissando vin rouge <sup>(D)</sup>	Vin	750	Dollar canadien	14,70\$	N/A	N/A
34	48611	Cabernet-Sauvignon Woodbridge by Robert Mondavi Californie	Vin	750	Dollar canadien	13,45 \$	(1,55\$)	(0,45\$)
35	11401133	Absolut vodka	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	37,50\$	0,25 \$	0,00\$
36	11355501	Wallaroo Trail Bin 717 rouge	Vin	1 000	Dollar canadien	13,45 \$	0,15 \$	0,00\$
37	11582907	Jack Daniel's Old No 7 whiskey américain	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	45,75 \$	0,25 \$	0,00\$
38	11584849	Troika vodka	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	31,50 \$	0,25 \$	0,25\$
39	3004	Troika vodka	Spiritueux	750	Dollar canadien	20,95 \$	0,00\$	(0,05\$)
40	160358	Merlot Donini Delle Venezie i.g.t.	Vin	1 000	Dollar canadien	9,10\$	(1,85\$)	0,10\$
41	12477501	Sangiovese Fantini Farnese	Vin	750	Europe, euro	8,70\$	(1,80\$)	0,60 \$
42	11588444	Toro Loco rouge	Vin	1 000	Dollar canadien	12,15 \$	0,35 \$	0,30\$
43	11156764	Ungava Dry Gin	Spiritueux	750	Dollar canadien	35,25 \$	0,00\$	0,00\$
44	10553178	Nicolas Laloux Le Gentlemen Bohème les Chais 550 blanc	Vin	1 000	Dollar canadien	11,10\$	0,20\$	0,20\$
45	163519	St-Rémy Authentic VSOP brandy	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	36,00\$	0,00\$	0,75 \$
46	11480054	Havana Club Anejo Reserva rhum ambré	Spiritueux	1 140	Dollar canadien	37,00 \$	0,25 \$	0,00\$
47	548883	Gros Manseng/Sauvignon Brumont vin pays des Côtes de Gascogne	Vin	750	Dollar canadien	12,65 \$	(1,15\$)	0,00\$
48	533026	Modello Masi Delle Venezie i.g.t.	Vin	750	Dollar canadien	13,55 \$	(1,40\$)	(0,10\$)
49	10709152	Ménage à Trois Folie à Deux Californie rouge	Vin	750	Dollar canadien	16,10\$	(1,35\$)	0,20\$
50	11377049	Chardonnay Grand Sud vin de France	Vin	1 000	Dollar canadien	12,40 \$	(1,85\$)	0,30\$

<sup>(</sup>A) Au cours de l'exercice 2016-2017, la SAQ a procécé à des réductions de prix totalisant 1,40\$/750ml sur quelque 1 600 vins en approvisionnement continu.

Note 1: Les ventes (incluant les taxes de ventes) pour les 50 produits les plus vendus sont de 520 millions de dollars pour un total de 29,1 millions de contenants vendus.

Note 2: En plus des éléments expliqués ci- haut, les demandes de modification de prix d'achat de la part des fournisseurs expliquent principalement les changement de prix de détail. De plus, pour les produits négociés en devise étrangère, la fluctuation des devises par rapport au dollar canadien peut également expliquer la variation des

<sup>(</sup>B) L'augmentation de la tarification de la collecte sélective par Éco entreprises Québec explique en partie l'augmentation des prix de détail au cours de l'exercice.

<sup>(</sup>C) Produits commercialisés au cours de l'exercice 2015-2016

<sup>(</sup>D) Produits commercialisés au cours de l'exercice 2016-2017

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
96	Indiquer le nombre et la valeur des ventes de bouteilles de vin à moins de 20 \$ au cours des cinq dernières années.





# Le nombre et la valeur des ventes de bouteilles de vin à moins de 20\$

	2016	<b>2017</b> <sup>(3)</sup>
Nombre de bouteilles (en millions) <sup>(1)</sup>	112,5	112,3
Ventes en dollars (en millions de dollars) <sup>(1)(2)</sup>	1 589,4 \$	1 574,8 \$

Note 1: Ventes réalisées auprès des consommateurs du réseau des succursales et agences

Note 2: Incluant les taxes de vente

Note 3: Résultats préliminaires

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
97	Indiquer le nombre de bouteilles de produits québécois vendues au cours des cinq dernières années et leur valeur.





Vins Cidres Alcools de petits fruits, d'érable, hydromels, bières Spiritueux

2016		2017 <sup>(2)</sup>		
Ventes Nbre de brutes bouteilles		Ventes brutes	Nbre de bouteilles	
9 276 502 \$	532 201	9 940 777 \$	574 642	
10 327 019 \$	913 712	10 280 863 \$	1 037 065	
2 192 424 \$	116 393	2 603 596 \$	132 787	
27 800 491 \$	867 449	32 686 838 \$	1 013 580	
49 596 436 \$	2 429 755	55 512 073 \$	2 758 074	

## Note(s)

- (1) Les données concernent les articles du terroir dont les fournisseurs détiennent un permis artisanal et des produits admissibles à la marque commerciale "Origine Québec". De plus, il y a certaines exclusions et inclusions de produits selon la nature de permis industriel et/ou artisanal.
- (2) Résultats préliminaires

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
98	Indiquer le nombre de bouteilles de produits québécois achetées au cours des cinq dernières années et leur valeur.





# Nombre de caisses commandées et réceptionnées auprès des fournisseurs québecois

	2015	2016	2017 <sup>(2)</sup>	
Nombre de caisses <sup>(1)</sup>	173 000	204 600	217 800	

Note 1: Les données concernent les articles du terroir dont les fournisseurs détiennent un permis artisanal et des produit marque commerciale "Origine Québec". De plus, il y a certaines exclusions et inclusions de produits selon la nature

Note 2: Résultats préliminaires

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
99	Valeur de la transaction moyenne pour chacune des cinq dernières années.





## Achat moyen effectué par les consommateurs Réseau des succursales

2016	2017 <sup>(2)</sup>

Achat moyen - Consommateurs (1)

47,95

48,35

#### Notes

- (1) L'achat moyen est obtenu en divisant les ventes brutes du type de client consommateurs par le nombre de transactions.
- (2) Résultat préliminaire.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
100	Structure de prix pour les cinq produits les plus vendus : détails du coût d'achat et du prix de vente. Comparaison de cette structure et des prix avec les mêmes produits en Alberta et en Ontario, avant et après taxes.



## SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Structure de prix des cinq produits les plus vendus (Question # 100)

Les membres du Canadian Association of Liquor Jurisdiction (CALJ) ont refusé, dans le cadre d'une demande d'accès à l'information, que la Société des alcools du Québec divulgue les informations contenues à un rapport produit par le CALJ et particulièrement, celles portant sur la comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes. L'information demandée sur les structures de prix de l'Ontario et de l'Alberta provient de ce rapport et ne sera donc pas rendue publique. En ce qui concerne les prix de détail demandés pour l'Ontario et l'Alberta, les prix en vigueur sur le site web du LCBO ont été fournis à titre comparatif. Toutefois, pour l'Alberta, les détaillants de cette province offrent des prix différents pour les mêmes produits ce qui rend difficile la comparabilité.

De plus, en vertu des articles 23 et 24 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Société des alcools du Québec ne peut fournir les coûts d'achat de produits spécifiques puisque ces derniers représentent des données commerciales stratégiques pour ses partenaires d'affaires. La divulgation du prix d'achat, sans leur consentement, risquerait de nuire à leur compétitivité.

	Red Revolution (1)(2) (Format 1 litre)	Sauvignon blanc Kim Crawford		Captain Morgan Original Spiced	Umberto Cesari Liano
Prix de vente au détail au 25 mars 2017 - SAQ	13,85 \$	19,55 \$	13,45 \$	39,75 \$	26,55 \$
Prix de vente au détail au 10 avril 2017 - LCBO	15,95	19,95 \$	N/D \$	40,95	27,95 \$

<sup>(1)</sup> Produits vendus dans le réseau des distributeurs autorisés. Le prix indiqué correspond au prix de vente minimum incluant les taxes de vente. Les distributeurs peuvent vendre à un prix plus élevé.

<sup>(2)</sup> Prix du LCBO établi en format équivalent à celui de la SAQ, soit 1 litre. Selon le site web du LCBO, ce produit est commercialisé uniquement en format de 750 ml et vendu au prix de 11,95\$.

<sup>(3)</sup> Selon le site web du LCBO, ce produit n'est pas commercialisé.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
101	Détail des ajustements salariaux accordés en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, par catégories d'emplois.



# AUGMENTATION SALARIALE ACCORDÉE EN 2015-2016 Question 101

Catégorie d'emploi	Augmentation échelle <sup>(1)</sup>		Avancement d'échelon <sup>(2) /</sup> performance	TOTAL Ajustements salariaux accordés 2015-2016
	Date d'effet	%	%	%
Cadre et personnel non syndiqué	2015-04-01	2.0%	1.0%	3.0%
Syndicat du personnel technique et professionnel (SPTP)	2015-04-01	2.0%	1.1%	3.1%
Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec (STTSAQ)	2015-04-01	2.0%	N/A	2.0%
Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB)	2015-04-01	2.3%	0.7%	3.0%

## (1) Augmentation échelle

Cadres et personnel non syndiqué: Majoration de 2,0%

**Groupes syndiqués :** Majoration conforme aux conventions collectives

## (2) Avancement d'échelon / performance

Cadres et personnel non syndiqué : Augmentation salariale suite à une évaluation de rendement

SPTP et SEMB: Avancement d'échelon conforme aux conventions collectives

**STTSAQ**: Aucun avancement d'échelon (taux fixe)

# AUGMENTATION SALARIALE ACCORDÉE EN 2016-2017 Question 101

Catégorie d'emploi	Augmentation échelle <sup>(1)</sup>		Avancement d'échelon <sup>(2) /</sup> performance	TOTAL Ajustements salariaux accordés 2016-2017
	Date d'effet	%	%	%
Cadre et personnel non syndiqué	2016-04-01	2.0%	0.6%	2.6%
Syndicat du personnel technique et professionnel (SPTP)	2016-04-01	2.0%	0.9%	2.9%
Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec (STTSAQ)	2016-04-01	0.0%	N/A	0.0%
Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB)	2016-04-01	2.3%	0.7%	2.9%

## (1) Augmentation échelle

Cadres et personnel non syndiqué: Majoration de 2,0%

**Groupes syndiqués :** Majoration conforme aux conventions collectives

## (2) Avancement d'échelon / performance

Cadres et personnel non syndiqué : Augmentation salariale suite à une évaluation de rendement

SPTP et SEMB : Avancement d'échelon conforme aux conventions collectives

**STTSAQ**: Aucun avancement d'échelon (taux fixe)

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
102	Nombre, type, durée, sujets des formations offertes par la SAQ à ses employés entre 2014 et 2016, ventilées par année et nombre de participants.



**2015** (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015)

Cat.	Nom de la formation, de l'atelier ou de l'activité	Durée (hres)	Nbre de groupe	Nbre de Participants	Heures totales
	Bienvenue à la SAQ	0,75	Virtuel	718	535,5
	Appliquer l'éthique de vente à la SAQ				
	Nouvel employé (nouvelle version)	1,25	Virtuel	816	1 020
	Complément pour gestionnaire	0,25	Virtuel	6	1.5
	Rafraîchissement	0,5	Virtuel	339	169,5
4)	Exercer son rôle de caissier	3	Hybride	853	2 559
Entraînement à la tâche	Utiliser les outils informatiques et technologiques	0,25	Virtuel	419	104,75
ţ	Rendre la succursale prête aux affaires	1,5	Virtuel	460	690
<u>a</u>	Animer une dégustation promotionnelle	0,5	Virtuel	743	371,5
ıt 🤄	Rencontre avec le délégué syndical	1	527	527	527
nei	Nouveaux conseillers en vin	38	1	8	304
ner	Coordonnateur aux opérations en succursale (COS)				
raĵ	Nouveaux COS	38	3	35	1 330
in.	Nouveaux COS (session personnalisée)	21	5	5	105
_	COS statut 16-19,5h et remplaçant	4	41	331	1 324
	Nouveaux coordonnateur principal aux opérations en succursale (CPOS)	78	1	12	936
	Coordonnateur de succursale Solo (CSS)				
	Nouveau CSS	78	1	4	312
	CSS remplaçant	4	4	6	24
	Découvrir le goût du vin	3	Virtuel	408	1 224
	Conférence dégustation				
	Terroirs d'ici	7	5	330	2 310
	Classe virtuelle   Whiskey américain	1	Virtuel	13	13
	Classe virtuelle   Whiskys écossais single malt	1	Virtuel	26	26
	Formation spécialisée en vignoble et cidrerie au Québec	7	5	71	497
its	Application pratique – Dégustation vins et spiritueux	1	Virtuel	417	417
n po	Atelier de formation – Les vins d'Espagne et du Portugal				
des produits	Formation des formateurs	7	2	17	119
es	Formation aux employés	3	170	1 789	5 367
e d	Développement en continu des conseillers en vin	7	2	121	847
	Découvrir le goût des spiritueux	2,5	Virtuel	770	1 925
Connaissanc	Les vins de Bordeaux	2	Virtuel	438	876
ais	Les vins de France	3	Virtuel	328	984
uu	Les vins d'Espagne et du Portugal	2	Virtuel	551	1 102
ပိ	Les vins d'Italie	2	Virtuel	495	990
	Les vins d'Amérique du Nord	1,5	Virtuel	889	1 333,5
	Origine Québec	1,75	Virtuel	1 308	2 289
	Les Cocktails	1.25	Virtuel	3 037	3 796,25
	Les vins d'Amérique du Sud	1,5	Virtuel	2 618	3 927
	Les vins d'Afrique du sud et d'Océanie	1,5	Virtuel	5	7.5
	Défauts du vin	4	1	11	44
	Secourisme	16	229	338	5 408
TS	Cardio-secours / DEA / SA	1,5	1	14	21
SS	Chariot élévateur (succursale)	7	24	83	581
	Chariot élévateur (entrepôt)	1	1	5	5

Cat.	Nom de la formation, de l'atelier ou de l'activité	Durée (hres)	Nbre de groupe	Nbre de Participants	Heures totales
	Transpalette (succursale)	3,5	55	317	1 109,5
	Chariot élévateur et transpalette (entrepôt)	6.5	5	39	253,5
	Chariot élévateur et transpalette (entrepôt)	8	7	36	288
	Chariot élévateur – Pattes chevauchantes	1	1	3	3
	Motec 3 roues	1.5	1	5	7,5
	Mise à jour - Chariot élévateur contrebalancé assis	2,5	14	93	232,5
	Mise à jour – Chariot élévateur - Pattes	3,5 (3)	2	16	18,5
	Mise à jour – Chariot élévateur et transpalette (entrepôt)	2.75	17	83	228,25
	Pratique – Chariot élévateur – Order Picker	4	1	1	4
	Transpalette	1	1	3	3
	Nacelle et harnais de sécurité	6	1	10	60
	Blue Giant – Chariot élévateur (succursale)	4	3	13	52
	Sécurité palettiers	4	1	4	16
	Prévenir les pertes : vols externes	0,75	Virtuel	744	558
	Prévenir les pertes : vols internes	0,25	Virtuel	1 942	485,5
	Intervenir auprès d'une clientèle difficile	0,75	Virtuel	743	557,25
	Manutention sécuritaire de charges	0,10	Viitaoi	7.10	001,20
	En mode virtuel (succursale)	0,75	Virtuel	748	561
	Coachs et suivis (entrepôt)	10,5	1	2	21
	En classe (entrepôt)	2	1	18	36
	En classe (entrepôt)	3,5	5	39	136,5
	Le gestionnaire au cœur de la SST	0,50	Virtuel	22	11
	Enquête et analyse d'événements accidentels	1,5	Virtuel	356	534
	Accident : Enquête et analyse	7	1	2	14
	Agir dans les situations difficiles	7	2	20	140
	SIMDUT	'		20	140
	En mode virtuel	1,5	Virtuel	2	3
	En classe (entrepôt)	2	2	9	18
	Formations Instructeur	8	1	1	8
	Obligation et diligence raisonnable – Code criminel du				
	Canada et lois en SST	8	1	1	8
	Prévention en SST	3	4	41	123
٠ بـ	SAQ Inspire	1	Virtuel	5 572	5 572
Serv. client	Cliquez, Achetez, Ramassez	1,25	21	843	1 053,75
S S	4A+	2,5	Virtuel	772	1 930
	SharePoint				
_	Utilisateurs	7	1	8	56
Ö	Super-utilisateur 2013 – Approfondissement français	14	1	6	84
nat	Suite office				
orn	Excel intermédiaire	14	2	2	28
inf	Excel – Expérimentation 3 (2003 à 2013)	14	1	1	14
<u>.</u>	Excel – Tableaux croisés dynamiques et graphiques	7	1	1	7
ğ	Powerpoint 2010 intermédiaire	15	1	1	15
jë.	Maîtriser son temps avec Outlook	7	1	1	7
Technologies de l'information	Cognos – Report studio et creation de rapports	21	3	8	168
Q.	Globalsult – Création de rapports professionnels	21	1	1	21
Šch	Exécuter l'assurance qualité logicielle	15	1	1	15
_ ≝	Yammer	10	2	16	32
	Workspace advanced	1	Virtuel	1	1
	Tromopado advandou	<u> </u>	VIIIUEI	<u> </u>	<u>'</u>

Cat.	Nom de la formation, de l'atelier ou de l'activité	Durée (hres)	Nbre de groupe	Nbre de Participants	Heures totales
	Espace RH-Paie				
	Feuille de temps – Sigma	0,4	Virtuel	77	30,8
	Délégation	0,08	Virtuel	8	0,64
	Modification de la feuille de temps	0,16	Virtuel	65	10,4
	Approbation des demandes	0,08	Virtuel	7	0,56
	Saisie de temps par exception	0,25	Virtuel	32	8
	Navigation de base	0,5	Virtuel	65	32,5
ne	Présentations et exposés	7.5	1	1	7.5
Langue s	Lecture rapide et efficace	14	1	1	14
E P	Anglais	40	4	6	240
	Destination Leadership (programme interne)				
	Lancement du parcours des experts	4	3	42	168
	Parcours des experts	7	19	237	1 659
	Parcours des experts (4h)	4	3	42	168
	Parcours des experts – Chefs de service	3.5	2	19	66,5
	Capsule savoir, vouloir, pouvoir	0,25	Virtuel	20	5
	Conseil et navigation	0,08	Virtuel	1	0,08
	Capsule influence	0,5	Virtuel	33	16,5
	Capsule développement des personnes	0,5	Virtuel	13	6,5
	Capsule communication	0,5	Virtuel	16	8
	Capsule reconnaissance	0,4	Virtuel	3	1,2
	Capsule modèle SCORE (diagnostic et solution)	0,4	Virtuel	25	10
	Capsule gestion du changement	0,33	Virtuel	12	3,96
	Capsule favoriser l'innovation	0,5	Virtuel	35	17,5
	Mobiliser mon équipe dans l'action	7	1	8	56
	Faire preuve de courage managérial	10	1	13	130
	Leader stratège et visionnaire	7	1	9	63
	Favoriser l'innovation	7	1	7	49
ב	Innover au quotidien	7	1	10	70
Gestion	Mieux se connaître et gérer son impact	14	3	44	616
Ğ	S'approprier le contexte d'affaires	7	6	64	448
	Déléguer, coacher et engager	10	1	10	100
	Gestion de l'absentéisme	1	Virtuel	21	21
	Classe virtuelle   Gérer les écarts de rendement	1	Virtuel	17	17
	Passer d'employé à gestionnaire	7	3	26	182
	Communication politique et stratégique	7	2	19	133
	Orienter son équipe vers une vision affaires	7	1	11	77
	Communiquer efficacement	14	2	18	252
	S'affirmer avec authenticité	7	1	6	42
	Gérer son stress	7	1	6	42
	Devenir un développeur de personnes	7	2	19	133
	Co-développement				
	En classe	7	6	40	280
	Retour en classe virtuelle	1	Virtuel	13	13
	Collaborer avec différentes personnalités	7	3	6	42
	Le tableau de bord : un outil et un style de gestion	7	1	1	7
	Créer ses tableaux de bord de qualité et de tests	7,5	1	1	7,5
	Habiletés interpersonnelles de gestion	37,5	1	1	37,5
	Introduction à la gestion des connaissances	7	1	1	7

Cat.	Nom de la formation, de l'atelier ou de l'activité	Durée (hres)	Nbre de groupe	Nbre de Participants	Heures totales
	Initiation à la direction de succursale (directeur remplaçant)	20	Coaching	63	1 260
	Introduction au développement durable	1	Virtuel	21	21
	Gestion intégré des documents	3	1	3	9
	Code d'éthique et de conduite des employés	0,75	Virtuel	919	689,25
	Code d'éthique et de conduite des employés – volet gestionnaire	0,25	Virtuel	66	16,5
	Développer et optimiser sa mémoire	7	1	1	7
	Planification financière et fiscale à la retraite	7	2	3	21
	Le leadership transversal sans autorité directe	15	1	15	225
	Understanding the LEED V4 BD+C rating systems	7	1	1	7
	La communication interpersonnelle et ses outils	14	1	13	182
	Perfectionnement obligatoire dans le cadre du maintien du titre CPA	7	19	33	231
	Préparation de la négociation collective : une approche concrète	6.5	1	1	6,5
<b>,</b>	Art et technique de négociation	14	1	1	14
Autres	La gestion des stocks				
Auf	Coaching par classe virtuelle	1,25	8	64	80
	Atelier pour conseiller en vin	4	8	91	364
	Visionnement de la classe virtuelle	0,75	Virtuel	312	234
	TPS et TVQ – Crédits de taxes sur les intrants	3	Virtuel	1	3
	Formation LEED – Cultivating young minds	1	Virtuel	1	1
	Gestion des priorités	7	1	1	7
	Mise à jour du Manuel de comptabilité du secteur public	4	1	2	8
	Maison passive et architecture : L'exemple de Bruxelles	2	Virtuel	1	2
	Colloque Matériaux et grande conférence	7	1	1	7
	Colloque pour les employés du secteur public	7	1	1	7
	Le savoir-dire en affaires : Communiquer, influencer et convaincre	4	1	1	4
	Actualisation législative 2015	4	1	2	8
	Mise à jour en comptabilité – IFRS	3	1	1	3
	Requis pour les mentions sans allergène	1	Virtuel	8	8

**2016** (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016)

Cat.	Nom de la formation, de l'atelier ou de l'activité	Durée (hres)	Nbre de groupe	Nbre de Participants	Heures totales
	Bienvenue à la SAQ	0,75	Virtuel	526	394,5
	Appliquer l'éthique de vente à la SAQ				
	Nouvel employé (nouvelle version)	1,25	Virtuel	530	662,5
	Complément pour gestionnaire	0,25	Virtuel	10	2,5
	Rafraîchissement	0,5	Virtuel	185	92,5
	Exercer son rôle de caissier	3	Hybride	727	2 181
	Utiliser les outils informatiques et technologiques	0,25	Virtuel	196	49
ခ	Rendre la succursale prête aux affaires	1,5	Virtuel	534	801
âcł	Animer une dégustation promotionnelle	0,5	Virtuel	514	257
a	Rencontre avec le délégué syndical	1	365	365	365
Ď	Nouveaux conseillers en vin	38	1	14	532
ent	Accréditation du conseiller en vin	114	1	9	1 026
Ĕ	Coordonnateur aux opérations en succursale (COS)				
ijne	Nouveaux COS	38	3	33	1 254
Entraînement à la tâche	Nouveaux COS – Formation du formateur	28,5	1	1	28,50
ш	Nouveaux COS (session personnalisée)	21	1	1	21
	COS statut 16-19,5h et remplaçant	4		303	1 212
	Nouveaux coordonnateur principal aux opérations en	70	_	4.4	
	succursale (CPOS)	78	1	14	1 092
	Coordonnateur de succursale Solo (CSS)				
	Nouveau CSS	78	1	7	546
	CSS remplaçant	4	9	9	36
	Livreur Transporteur A	120	1	3	360
	Découvrir le goût du vin	3	Virtuel	620	1 860
	Conférence dégustation				
	Espagne	7	5	377	2 639
	Classe virtuelle   Whiskey américain	1	Virtuel	10	10
its	Classe virtuelle   Whiskys écossais single malt	1	Virtuel	31	31
es produits	Formation spécialisée en vignoble et cidrerie au Québec	7	5	58	406
٥٢٥	Application pratique – Dégustation vins et spiritueux	1	Virtuel	22	22
S	Développement en continu des conseillers en vin	7	2	112	784
	Découvrir le goût des spiritueux	2,5	Virtuel	491	1 227,5
၁င	Les vins de Bordeaux	2	Virtuel	62	124
Connaissance d	Les vins de France	3	Virtuel	27	81
ais	Les vins d'Espagne et du Portugal	2	Virtuel	89	178
nn	Les vins d'Italie	2	Virtuel	43	86
ပိ	Les vins d'Amérique du Nord	1,5	Virtuel	60	90
	Origine Québec	1,75	Virtuel	318	556,5
	Les Cocktails	1.25	Virtuel	536	670
	Les vins d'Amérique du Sud	1,5	Virtuel	48	72
	Les vins d'Afrique du sud et d'Océanie	1,5	Virtuel	4	6
	Secourisme	16		396	6 336
	Cardio-secours / DEA / SA	1,5	1	2	3
F	Utilisation sécuritaire du couteau rétractable	0,08	Virtuel	1 151	92,08
SST	Chariot élévateur (succursale)	7		58	406
	Transpalette (succursale)	3,5		342	1 197
	Chariot élévateur et transpalette (entrepôt)	8	1	39	312

Cat.	Nom de la formation, de l'atelier ou de l'activité	Durée (hres)	Nbre de groupe	Nbre de Participants	Heures totales
	Pratique Chariot élévateur et transpalette (entrepôt)	4	1	6	24
	Mise à jour Chariot élévateur et transpalette (entrepôt)	2,75	1	2	5,5
	Mise à jour - Chariot élévateur contrebalancé assis	2,5	8	40	100
	Mise à jour – Chariot élévateur - Pattes	3,5	1	1	3,5
	Nacelle et harnais de sécurité	6	1	5	30
	Nacelle et harnais de sécurité pour instructeur	1	1	1	1
	Blue Giant – Chariot élévateur (succursale)	4	1	10	40
	Équipements roulants	1	1	10	10
	Entretien et réparation des portes de garage	1	1	6	6
	Prévenir les pertes : vols externes	0,75	Virtuel	523	392,25
	Prévenir les pertes : vols internes	0,25	Virtuel	415	103,75
	Intervenir auprès d'une clientèle difficile	0,75	Virtuel	515	386,25
	Cadenassage – Formateur	72	1	1	72
	Manutention sécuritaire de charges				
	En mode virtuel (succursale)	0,75	Virtuel	752	564
	En classe (entrepôt)	3,5	1	7	24,5
	Le gestionnaire au cœur de la SST	0,50	Virtuel	33	16,5
	Enquête et analyse d'événements accidentels	1,5	Virtuel	21	31,5
	SIMDUT	2	1	10	20
	Prévention en SST	3	2	30	90
	SAQ Inspire	1	Virtuel	694	694
Serv. client	SAQ Inspire – Utilisation du profil d'achat	0,5	Virtuel	5 183	2 591,5
တ္တ 🔁	4A+	2,5	Virtuel	515	1 287,5
	SharePoint 2013 – Super utilisateur	15,15	1	1	15,5
	ServiceNow – Administrateur	12	1	2	24
	Suite office		•	_	
	Excel intermédiaire	14	1	14	14
	Excel – à votre service	7	1	1	7
	Excel – Tableaux croisés dynamiques et graphiques	7	1	1	7
_	Excel – Analyse et modélisation de données niveau 3 VBA	6	1	1	6
tion	Word - Transition vers Office 2010	0,5	1	1	0,5
Technologies de l'informa	MS – Project 2010 – formation sur mesure	14	1	6	84
for	Watson – Analytics	7,5	1	12	90
":	Big Data Scientist Certification	7,5	1	1	7,5
<u> </u>	Big Data Architect Certification	7,5	1	1	7,5
S	SAS – Entreprise Guide Query	7,5	1	1	7,5
gie	Programme ITIL Expert	7,5	1	1	7,5
<u> </u>	Scripting in ServiceNow – JavaScript	7,5	1	2	15
) ř	IBDN 726FR – Installation de cuivre	8	1	1	8
e.	IBDN 746FR – Installation de fibre	8	1	1	8
-	Espace RH-Paie				
	Feuille de temps – Sigma	0,4	Virtuel	26	10,4
	Délégation	0,08	Virtuel	1	0,08
	Modification de la feuille de temps	0,08	Virtuel	34	5,44
	Approbation des demandes	0,18	Virtuel	1	0,08
			Virtuel	13	
-	Saisie de temps par exception  Navigation de base	0,25 0,5	Virtuel	32	3,25 16
, w o	<u>-</u>	0,5	viituei	32	10
es tio	Destination Leadership (programme interne)				

### FORMATIONS OFFERTES AUX EMPLOYÉS PAR LA SAQ

Cat.	Nom de la formation, de l'atelier ou de l'activité	Durée (hres)	Nbre de groupe	Nbre de Participants	Heures totales
	Capsule savoir, vouloir, pouvoir	0,25	Virtuel	2	0,5
	Capsule influence	0,5	Virtuel	16	8
	Capsule communication	0,5	Virtuel	15	7,5
	Capsule reconnaissance	0,4	Virtuel	2	0,8
	Capsule modèle SCORE (diagnostic et solution)	0,4	Virtuel	3	1,2
	Capsule gestion du changement	0,33	Virtuel	1	0,33
	Formation de formateur	7	3	18	126
	Mobiliser mon équipe dans le changement	10	1	8	80
	Passer d'employé à gestionnaire	7	2	11	77
	Communiquer efficacement	7	2	21	147
	Communiquer avec impact dans le changement	7	2	20	140
	Gérer son stress	15	1	1	15
	Maintenir son efficacité sous pression	7	1	8	56
	Appliquer la convention collective	7	2	24	168
	Gérer une équipe à distance	8	1	1	8
	Les communications interpersonnelles et ses outils	15	2	2	15
	Habiletés de communications efficaces		1	14	42
	Convention collective SPTP	0,5	Virtuel	3	1,5
	Conférence APEX 2016	8	1	10	80
	Initiation à la direction de succursale (directeur remplaçant)	20	Coaching	24	480
	Introduction au développement durable	1	Virtuel	5	5
	Anglais	40	1	Participants  2 16 15 2 3 1 18 8 11 21 20 1 8 24 1 2 14 3 10 24 5 2 636 26 2 21 92 1 1 2 1 1 2 1 1 1 1 1	80
	Code d'éthique et de conduite des employés	0,75	Virtuel		477
	Code d'éthique et de conduite des employés – volet gestionnaire	0,25	Virtuel		6,5
	Planification financière et fiscale à la retraite	7	1		14
	Perfectionnement obligatoire dans le cadre du maintien du titre CPA	7	16	21	147
S	La gestion des stocks	0,75	Virtuel	92	69
Autres	Mise à jour du Manuel de comptabilité du secteur public	4	1	1	4
ÞΓ	Colloque des CPA du secteur public et parapublic	7	1	1	7
	Colloque des CPA en entreprise	8	1	2	16
	Colloque sur les matériaux durables		1	1	7
	LEED V4 for the retail projects	1	1	1	1
	The new work force and why sustainability is important to them		1	1	1
	Site selection strategies to protect our wild spaces	1	1	1	1
	Infrastructures et grands projets	7	1	1	7
	Inspection préventive des façades	7	1	2	14

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
103	Nombre moyen de jours de formation suivis par les employés de la SAQ au cours des cinq dernières années, ventilés par catégories d'emplois et par année.



# Nombre de jours de formation moyen suivi par les employés de la SAQ Ventilé par catégorie d'emplois

(du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année)

Catégorie	2015	2016
STTSAQ	0,29	0,41
SEMB	1,44	0,92
SPTP	0,34	0,28
PNS	0,49	0,17
Cadres et gestionnaires	1,76	0,51

1. Nombre d'heures de formation diffusées pour chaque catégorie d'employés

7

- Une journée de formation est de 7 heures, ainsi nous transformons les heures de formation en jours de formation
- 2. Nombre de jours de formation diffusés par catégorie d'employés

  Démographie complète de la catégorie d'employés

STTSAQ: Syndicat des travailleurs et travailleuses de la SAQ

SEMB : Syndicat des employés de magasins et de bureau

SPTP: Syndicat du personnel technique et professionnel

PNS: Personnel non syndiqué

<sup>\*</sup> Le nombre de jours moyen par employé est calculé selon les 2 équations suivantes :

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
104	Bilan du « Plan de commercialisation et de mise en valeur des vins québécois ». Fournir les prévisions pour 2017-2018.





2016-2017





### Plan triennal

- Réalisation des 5 engagements:
  - Intensifier la visibilité des vins certifiés du Québec.
  - Augmenter graduellement le choix de vins certifiés du Québec.
  - Augmenter le choix des vins et d'alcools du Québec dans nos magasins situés à proximité des cinq principales routes des vins du Québec.
  - Attribuer une pastille de goût pour faciliter le repérage.
  - Faire connaître les reconnaissances et médailles obtenues.

## Faits saillants 2016-2017



### FAITS SAILLANTS 2016-2017

- Mise en place du nouveau PAPAQ par le Ministère des Finances (P.L.88);
- Ajouts de produits innovateurs et performants (cidres prêts à boire, cidres aromatisés);
- Déploiement de palettes panachées (4 produits) dans cinq succursales Dépôt;
- Distribution automatique en succursale (push) des cidres prêt à boire et des vins rosés pour la campagne estivale;
- Introduction de la bière Boréale Polaire;
- Positionnement de produits québécois dans le programme des offres de lancement pour les nouveaux produits;
- Formation de nos employés chez les vignerons et cidriculteurs québécois;
- Mission commerciale avec les vignerons québécois en Colombie-Britannique;
- Début de la vente dans le réseau d'alimentation (P.L. 88)





# Déploiement des vins du Québec

• **2015**: 270 succursales

• 2016 : ajout de 50 succursales

• **2017** : ajout de 70 succursales

Déploiement des vins terminé

 Test en cours dans 5 succursales Dépôt avec une palette panachée de 4 produits.



 Les cidres, les alcools de petits fruits, les hydromels ainsi que les produits de l'érable peuvent aussi profiter d'une section propre à eux dans nos succursales.

# Mission commerciale







- 12 vignerons participants;
- Visite de l'une des régions viticoles de grande importance au Canada:
  - Meilleure compréhension de chacune des étapes de leur développement.
  - Constater comment ils ont relevé les défis et solidement implanté la viticulture.
- Constater l'impact économique qu'a eu l'implantation de la viticulture sur le développement de la région;
- Compréhension et échanges sur le BC VQA;
- Réseautage avec les principaux acteurs de la filière vitivinicole;
- Constat de l'approche du développement durable;
- Migration des vignes rustiques vers les vignes le vitis vinifera.



Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
105	Nombre de succursales incluant un espace Origine Québec pour chaque année depuis 2013-2014. Prévision pour 2017-2018



## Étude des crédits 2017-2018

# **QUESTION 105**

### **RÉPONSE**:

Voir question 104 de l'Opposition officielle

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question
106	Nombre de cartes de fidélité Inspire émises, montant des ristournes. Fournir une liste détaillée de chaque type d'information compilée sur les clients, notamment sur les habitudes d'achat.



### Étude des crédits 2017-2018

### **QUESTION 106**

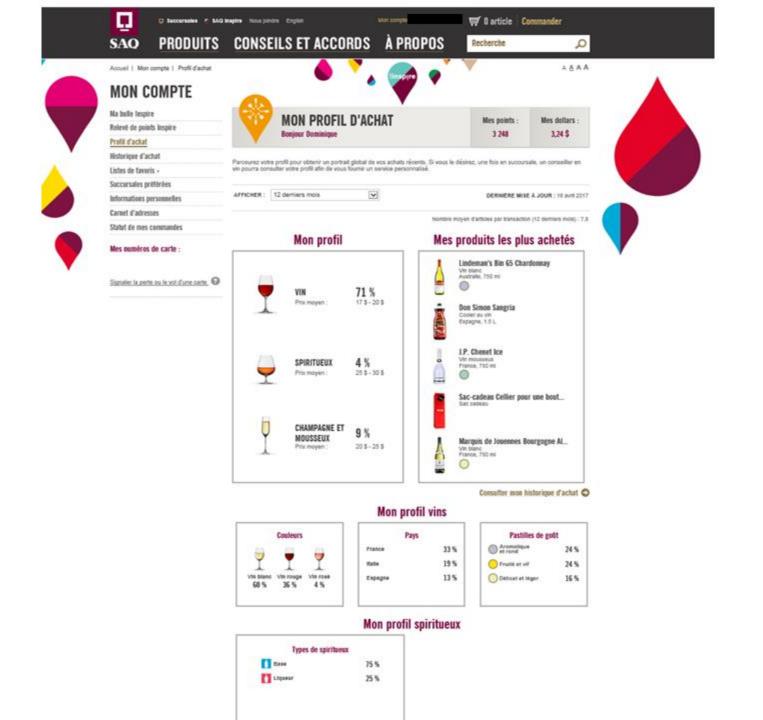
#### **RÉPONSE:**

Depuis le lancement de SAQ Inspire, en octobre 2015, la Société des alcools du Québec a émis 3 300 324 cartes représentant 1 917 284 comptes (maximum de deux cartes par compte).

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, des points d'une valeur de 33,2 M\$ ont été émis à la clientèle et des points d'une valeur de 23,4 M\$ ont été échangés au cours de la même période.

Chaque semaine, les membres reçoivent des offres adaptées en fonction de leur profil d'achat et de leur profil de goût. Ces offres (produits, rencontres, événements) sont axées sur la découverte et le plaisir. De plus, les clients ont accès à leur compte en ligne et peuvent y retrouver leur historique d'achat ainsi que leur profil d'achat. (Voir document en annexe)

* Courriel	* Confirmation du courriel				
* Mot de passe 🕜	* Confirmation du mot de passe				
**********	********				
Madame					
* Prénom	* Nom				
* Langue de correspondance	* Date de naissance (jj/mm/aaaa) 🕡				
● Français	06 / 05 / 1971				
	08 / 05 / 1971				
• Français Anglais  ADRESSE	08 / 05 / 1971				
ADRESSE	08 / 05 / 1971  Appartement, étage, etc.				
ADRESSE * Numéro et rue	Appartement, étage, etc.				
* Numéro et rue  * Ville	Appartement, étage, etc.				
ADRESSE * Numéro et rue	Appartement, étage, etc.  Nom d'entreprise				
* Numéro et rue  * Ville  * Pays	Appartement, étage, etc.  Nom d'entreprise  * Province				





Profil d'achat Historique d'achat

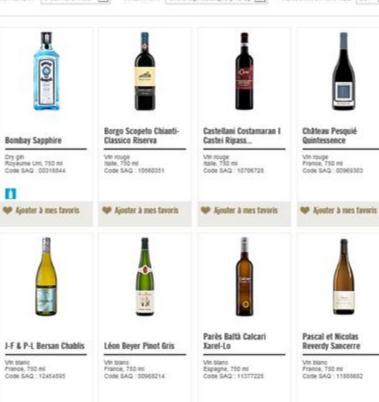
Listes de favoris » Succursales wéférées

Informations personnelles Carnet d'adresses Statut de mes commandes Mes numéros de carte :

Signaler la perte ou le vol d'une carte. @

Ajouter à mes favoris





Ajouter à mes favoris

Ajouter à mes favoris

Ajouter à mes favoris

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question				
107	Variation moyenne de prix, par types de produits, par catégories de prix, pour 2015-2016 et 2016-2017.				



## Étude des crédits 2017-2018

# **QUESTION 107**

### **RÉPONSE**:

Voir question 92 de l'Opposition officielle.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question				
108	Copie de toute modification à la structure de prix, incluant les frais, les majorations, les taxes, les profits, les prix coûtant, pour 2015-2016 et 2016-2017.				



#### SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Modification à la structure de prix

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, la Société des alcools du Québec a effectué des modifications à certains éléments de la structure de prix. Ces modifications sont les suivantes:

- Afin de se conformer aux obligations d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ), responsable du financement de la collecte sélective, le taux prélevé pour la récupération des matières a été augmenté de 0,03 \$ par contenant, passant ainsi de 0,05 \$ à 0,08 \$.
- Réductions de prix sur quelque 1 600 vins en approvisionnement continu:
  - 9 novembre 2016: Baisse de prix de 0,50\$/750 ml;
  - 11 janvier 2017: Baisse de prix additionnelle de 0,40\$/750 ml;
  - 15 février 2017: Baisse de prix additionnelle de 0,50\$/750 ml.

Depuis novembre 2016, les baisses de prix ont totalisé 1,40\$/750 ml.

- Diminution de la majoration de la catégorie des prêts-à-boire (coolers) le 9 novembre 2016 afin de réduire d'environ de 15% le prix de détail.

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, la Société des alcools du Québec a effectué des modifications à certains éléments de la structure de prix. Ces modifications sont les suivantes:

- Diminution de la majoration sur les vins commercialisés en format de 1,5 litre le 22 juillet 2015 pour réduire d'environ 5 % le prix de détail
- Indexation de la majoration fixe sur les vins, spiritueux et liqueurs

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Société des alcools du Québec ne peut fournir les coûts d'achat de produits spécifiques puisque ces derniers représentent des données commerciales stratégiques pour ses partenaires d'affaires. La divulgation du prix d'achat, sans leur consentement, risquerait de nuire à leur compétitivité.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question numéro	Libellé de la question				
109	Copie de toutes les directives concernant les drapeaux.				



### Étude des crédits 2017-2018

## **QUESTION 109**

### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec (SAQ) se conforme à la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec (L.R.Q., c. D-12.1, a. 2 et 6) et au Règlement sur le drapeau du Québec.

### Demande de renseignements particuliers requis par le Deuxième groupe d'opposition Avril 2017

TABLE DES MATIÈRES	QUESTION NUMÉRO
Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2016-2017, indiquer :	
<ul> <li>a) La liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;</li> </ul>	
<ul> <li>b) La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et la date de fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;</li> </ul>	
c) Leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation	1
Depuis 2003, nombre de bouteilles qui ont été vendues à des clients de type bar et restaurateur pour chacune des catégories (vin, spiritueux et bière)	68
Copie de toute étude, rapport, analyse concernant les mesures envisagées ou mises en place au cours des cinq dernières années pour faciliter la mise en marché des produits québécois	69
Détail des revenus et des coûts de la vente en ligne pour les quatre dernières années	70

É	Evolution	annuelle	depuis	2003,	ventilée	par	types	d'e	mplo	is

a)	du nombre d'employés de la SAQ;
b)	des salaires horaires,
c)	des avantages sociaux,
d)	de la rémunération variable,
e)	des bonis accordés,
f)	de la masse salariale totale de la SAQ,
g)	pour chacun des points mentionnés ci-haut, mentionner la variation annuelle en pourcentage,
h)	par catégories d'emploi, le nombre d'employés dans les succursales de la SAQ et les salaires versés, ventilés par
	succursale71
ďo	ur la rémunération variable et les bonis, indiquer les critères ctroi, par catégories d'emplois ainsi que le nombre de personnes ayant bénéficié, par catégories d'emplois72
	prévisions de départs à la retraite pour les trois prochaines nées et copie, et détail de tout plan de remplacement73
Le	détail des charges d'exploitation depuis 200374
der	ails de l'évolution de la marge brute de la SAQ pour les cinq nières années, ventilés par catégories de produits. Préciser la tion fixe et la portion ad valorem75
	re de prix d'achat et de prix de vente des 50 plus grands deurs en 2016 et préciser le nombre d'unités vendues76
la S les	m de tous les administrateurs et des membres de la direction de Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant bonis, indemnités de départ et avantages sociaux pour les trois nières années
	ail de la politique salariale de la SAQ, rémunération, bonis et intages sociaux78

Détail de la politique de fixation des prix par catégories (les vins, spiritueux et bières)	79
La variation moyenne de prix, par catégories de produits, entre 2013 et 2014, entre 2014 et 2015, entre 2015 et 2016, ainsi que la variation sur trois ans et sur cinq ans.	80
Variation annuelle des prix des 50 produits les plus vendus par la SAQ pour les cinq dernières années. Fournir la liste, les volumes vendus et le prix de vente. Les principaux produits doivent être déterminés. La liste doit être établie en fonction des ventes à chacune des années.	81
Comparaison de prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes par types de produits et par gammes de prix	82
Valeur de la transaction moyenne des restaurateurs et des particuliers pour chacune des cinq dernières années	83
Valeur et quantité annuelle des produits en importations privées pour les cinq dernières années	84
Détail des ajustements salariaux accordés en 2015-2016 et 2016- 2017 par catégories d'emplois	85
Nombre de jours de formation moyen suivis par les employés de la SAQ, ventilés par catégories d'emplois	86
Le détail annuel des mesures des opérations de couverture de taux de change de la SAQ pour les années 2010-2011 à 2016-2017 en précisant les gains / pertes propres à celles-ci pour chacune des années	87
Les objectifs, les indicateurs et les résultats présentés dans le plan annuel de gestion de la SAQ pour la période allant de 2011-2012 à 2016-2017.	88
Obtenir copie de toutes les études ou rapports portant sur différents scénario de privatisation de la SAQ	89

Copie de toutes études, rapports ou analyses portant sur l'industrie Québécoise du vin, de la bière ou des spiritueux	90
Liste des vins, ainsi que leurs ventes (quantités vendues, prix de vente moyen annuel, valeur totale et en pourcentage comparativement à l'ensemble des ventes de vin), importés en vrac et embouteillés au Québec vendus par la SAQ pour les trois dernières années	91
Le taux de sulfite moyen des vins vendus à la SAQ par tranche de prix au détail	
- 1\$ à 10\$	
■ 10\$ à 15\$	
■ 15\$ à 20\$	
■ 20\$ à 25\$	
• 30\$ à 35\$	
■ 35 à 40\$	
• 40\$ et plus	92
En fonction des informations présentées en page D.14, présenter les principaux points qui permettront d'atteindre l'objectif de hausser les revenus du gouvernement de 128 M\$ entre 2014-2015 et 2016-2017.	93
La ventilation des coûts liés à l'acquisition de tierces sociétés par la SAQ pour les années comprises entre 2011-2012 et 2016-2017	94
La liste ventilée, par administrateur, du nombre de véhicules fournis ainsi que le modèle à chacun des dix plus hauts salariés de la SAQ	95
Copie des études, rapports, analyses relatives à la majoration appliquée sur les boissons vendues par la SAQ	96
Copie des études, rapports, analyses relatives à une majoration différente pour les produits du Québec	97
Détails des ventes annuelles de produits du Québec par catégories (vins, spiritueux, bières et autres) pour les cinq dernières années	98

			99
évision perma ions ainsi que	les dates de p	es préparées grammes ou production de	
	ions ainsi que	ions ainsi que les dates de p	évision permanente des programmes ou ions ainsi que les dates de production de

### Demande de renseignements particuliers Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question			
	Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2016-2017, indiquer :			
	<ul> <li>La liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;</li> </ul>			
1	<ul> <li>La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et la date de fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;</li> </ul>			
	<ul> <li>Leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.</li> </ul>			



Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Madame Johanne Brunet	Présidente du conseil d'administration et membre des comités du CA	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement 19-08-2015 (décret 725-2015) Nomination	18-08-2020	48 256,75 \$	\$/O
Monsieur Alain Brunet	Président et chef de la direction, administrateur et membre du comité des pratiques commerciales	20-11-2013 (décret 1204-2013) Effectif 1 <sup>er</sup> janvier 2014	31-12-2018	410 067 \$	11 400 \$ (excluant le montant de la rémuné- ration variable qui n'est pas disponible)
Madame Nora Arzoumanian	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications	26-10-2016 (décret 930-2016) Effectif 26 octobre 2016	25-10-2019	6 668,50 \$	
Madame Danielle Bergeron	Administratrice	27-06-2012 (décret 685-2012) 17-01-2017 (décret 23-2017) Renouvellement	16-01-2020	21 619,43 \$	S/O

Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Madame Céline Blanchet	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et du comité des pratiques commerciales	07-10-2009 (décret 1075-2009) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	27-10-2016 (fin de mandat)	12 664,53 \$	\$/0
Madame Lyne Bouchard	Administratrice, membre du comité d'audit et du comité des pratiques commerciales	14-07-2015 (décret 673-2015)	13-07-2018	22 751,31 \$	\$/0
Monsieur Marc G. Bruneau	Administrateur, membre du comité des pratiques commerciales et du comité des ressources humaines	17-06-2015 (décret 539-2015)	16-06-2019	21 025,37 \$	\$/0
Madame Nicole Diamond Gélinas	Administratrice, membre du comité d'audit et du comité des ressources humaines	30-11-2011 (décret 1216-2011) 17-01-2017 (décret 23-2017) Renouvellement	16-01-2019	22 179,73 \$	\$/0
Monsieur Thierry Dorval	Administrateur, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et membre du comité des pratiques commerciales	25-06-2013 (décret 760-2013)	24-06-2017	25 614,94 \$	\$/0

### Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Monsieur Sylvain Lafrance	Administrateur, membre du comité de gouvernance d'éthique et de communications et membre du comité du comité des ressources humaines	27-06-2012 (décret 685-2012) 29-03-2017 (décret 23-2017 et décret 322-2017) Renouvellement	16-01-2020	19 041,64 \$	\$/0
Madame Hélène Lévesque	Administratrice, présidente du comité des pratiques commerciales et membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications	27-05-2015 (décret 539-2015)	26-05-2018	21 608,19 \$	\$/0
Madame Lucie Martel	Administratrice, présidente du comité des ressources humaines et membre du comité des pratiques commerciales	19-01-2011 (décret 23-2011) 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	26-05-2018	26 466,71 \$	\$/0
Madame Louise Ménard	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, du comité des ressources humaines et du comité des pratiques commerciales	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	27-10-2016 (fin de mandat)	14 648,26 \$	\$/0

### Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Monsieur Michael Stephen Pesner	Administrateur, membre du comité d'audit	26-10-2016 (décret 930-2016) Effectif 26 octobre 2016	25-10-2019	8 954,82 \$	S/O
Monsieur Jean-Marie Toulouse	Administrateur, président du comité d'audit et membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	26-05-2017	20 292,62 \$	S/O

Secrétariat général – 12 avril 2017

## Étude des crédits 2017-2018

## QUESTION 1B)

### **RÉPONSE:**

Le contrat de Mme Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines, a été renouvelé pour une période de trois ans le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Au 25 mars 2017, la rémunération de Mme Gagnon était de 243 361 \$.

FRAIS DE DÉPLACEMENTS, REPAS, REPRÉSENTATION ET VOYAGES 2016-2017								
Dépenses encourues au Québec Dépenses encourues hors Québec								
NOM	FONCTION	Frais de transport, hébergement et réunion	Frais de représentation	Total Québec	Billets d'avion	Frais voyages et déplacements	Total hors Québec	Grand Total
Arzoumanian, Nora (1)	Administratrice	27.29 \$		27.29 \$			- \$	27.29 \$
Bergeron, Jean-François	VP Technologie de l'information	3 280.46 \$	189.04 \$	3 469.50 \$	1 206.28 \$	7 277.59 \$	8 483.87 \$	11 953.37 \$
Bouchard, Lyne	Administratrice	4 696.86 \$		4 696.86 \$			- \$	4 696.86 \$
Bruneau, Marc G.	Conseil d'administration	21.74 \$		21.74 \$				21.74 \$
Brunet, Alain	Président et chef de la direction	2 779.19 \$	3 857.87 \$	6 637.06 \$	2 630.79 \$	5 609.88 \$	8 240.67 \$	14 877.73 \$
Brunet, Johanne	Administratrice	34.96 \$		34.96 \$			- \$	34.96 \$
Dagenais, Catherine	VP Stratégie commerciale et expérience client	10 180.14 \$	358.09 \$	10 538.23 \$	4 285.86 \$	3 141.48 \$	7 427.34 \$	17 965.57 \$
Diamond-Gélinas, Nicole	Administratrice	1 269.47 \$		1 269.47 \$			- \$	1 269.47 \$
Farcy, Jacques	VP Commercialisation	5 274.12 \$	464.02 \$	5 738.14 \$	1 471.26 \$	9 343.89 \$	10 815.15 \$	16 553.29 \$
Gagnon, Madeleine	VP Ressources humaines	598.66 \$	328.09 \$	926.75 \$			- \$	926.75 \$
Hamel, Nathalie (2)	VP Affaires publiques et communications	951.44 \$	3 427.82 \$	4 379.26 \$			- \$	4 379.26 \$
Paquin, Suzanne (3)	Secrétaire générale et VP Services juridiques	192.02 \$		192.02 \$			- \$	192.02 \$
Paré, Raymond	VP et chef de la direction financière	343.02 \$	47.85 \$	390.87 \$			- \$	390.87 \$
Thériault, Jean-François (2)	VP Chaîne d'approvisionnement	2 721.33 \$	1 124.39 \$	3 845.72 \$			- \$	3 845.72 \$
Trottier, Daniel	VP Exploitation et réseaux de vente	5 816.03 \$	32.76 \$	5 848.79 \$	2 529.79 \$	1 616.12 \$	4 145.91 \$	9 994.70 \$
Grand Total								87 129.60 \$

<sup>(1)</sup> Nomination le 26 octobre 2016

<sup>(2)</sup> Poste aboli le 26 janvier 2017

<sup>(3)</sup> Poste aboli le 23 juin 2016

### Demande de renseignements particuliers Requis par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
68	Depuis 2003, le nombre de bouteilles qui ont été vendues à des clients de type bar et restaurateur pour chacune des catégories (vin, spiritueux et bière).





### NOMBRE DE BOUTEILLES VENDUES AUX TITULAIRES DE PERMIS PAR CATÉGORIE DE PRODUIT

CATÉGORIE	2016	<b>2017</b> <sup>(1)</sup>
VINS	17 224 708	17 700 584
SPIRITUEUX	3 842 416	4 046 904
BIÈRES	1 362 943	1 286 787
	22 430 067	23 034 275

Note (1) Résultats préliminaires

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
69	Copie de toute étude, rapport, analyse concernant les mesures envisagées ou mises en place au cours des cinq dernières années pour faciliter la mise en marché des produits québécois.



# **QUESTION 69**

## **RÉPONSE**:

Voir question 104 de l'Opposition officielle

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
70	Détail des revenus et des coûts de la vente en ligne pour les 4 dernières années.





	2016	<b>2017</b> <sup>(1)</sup>
Ventes en ligne	101 019 184 \$	109 891 332 \$
Coûts	10 022 570 \$	10 795 322 \$

Note (1): Résultats préliminaires

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question Libellé de la question	Libellé de la question		
Évolution annuelle depuis 2003, ventilée par type d'emplois :  a) du nombre d'employés de la SAQ; b) des salaires horaires; c) des avantages sociaux; d) de la rémunération variable; e) des bonis accordés; f) de la masse salariale totale de la SAQ; g) pour chacun des points mentionnés ci-hai mentionner la variation annuelle en pourcentage; h) par catégories d'emplois, le nombre d'employés dans les succursales de la SA les salaires versés, ventilés par succursal	ut,		



#### **QUESTION 71a**

A. Nombre d'employés établi sur la base d'équivalence en temps complet (personne/année)

2016	2015	
5 456	5 499	Nombre d'employés
-0.8%	-0.5%	Variation (%)

$\sim$ 1	JFS <sup>-</sup>	$r_{I} \sim$	N 1 7	4 I.
	ı – 🔨	1 16 31	N / '	าก

#### **RÉPONSE:**

Les cadres et le personnel non syndiqué sont rémunérés sur une base annuelle et les échelles sont incluses au règlement sur la rémunération des employés – cadres supérieurs, cadres, directeurs de succursales et personnel non syndiqué de la Société des alcools du Québec (voir question 90 de l'opposition officielle).

Ci-joint, le tableau concernant l'évolution des taux horaires du personnel syndiqué de la Société des alcools du Québec conformément aux conventions collectives en vigueur.

		<b>4</b>		Taux horaire	
Groupe	Emploi	Échelon	2016-2017	2015-2016	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succ. nuit	01	23.41	22.86	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succ. nuit	02	24.39	23.82	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succ. nuit	03	25.42	24.82	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succ. nuit	04	26.49	25.86	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succ. nuit	05	27.60	26.95	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succ. nuit	06	28.76	28.08	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succ. nuit	07	29.96	29.26	
SEMB	Coordonnateur de succursale solo	01	23.98	23.42	
SEMB SEMB	Coordonnateur de succursale solo Coordonnateur de succursale solo	02 03	24.99 26.04	24.40 25.43	
SEMB	Coordonnateur de succursale solo	03	27.13	26.49	
SEMB	Coordonnateur de succursale solo	05	28.27	27.61	
SEMB	Coordonnateur de succursale solo	06	29.46	28.77	
SEMB	Coordonnateur de succursale solo	07	30.69	29.97	
SEMB	Commis A	01	19.58	19.19	
SEMB	Commis A	02	20.36	19.96	
SEMB	Commis A	03	21.17	20.76	
SEMB	Commis A	04	22.02	21.59	
SEMB	Commis A	05	22.90	22.45	
SEMB	Commis B	01	21.92	21.87	
EMB	Commis B	02	22.67	22.61	
SEMB	Commis B	03	23.35	23.29	
SEMB SEMB	Commis B Commis B	04 05	24.09 24.81	24.03 24.75	
SEMB	Commis C	05	23.75	23.26	
SEMB	Commis C	02	24.70	24.19	
SEMB	Commis C	03	25.69	25.16	
SEMB	Commis C	04	26.71	26.17	
SEMB	Commis C	05	27.78	27.22	
SEMB	Commis D	01	25.19	24.69	
SEMB	Commis D	02	26.19	25.68	
SEMB	Commis D	03	27.24	26.70	
SEMB	Commis D	04	28.33	27.77	
SEMB	Commis D	05	29.46	28.88	
SEMB	Caissier vendeur	01	19.33	19.12	
EMB	Caissier vendeur	02	21.04	20.45	
SEMB SEMB	Caissier vendeur	03 04	21.93	21.31	
SEMB	Caissier vendeur Caissier vendeur	05	22.85 23.81	22.20 23.14	
SEMB	Caissier verideur	06	24.81	24.11	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succursale	01	22.09	21.57	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succursale	02	23.01	22.47	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succursale	03	23.98	23.42	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succursale	04	24.99	24.40	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succursale	05	26.04	25.43	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succursale	06	27.13	26.49	
SEMB	Coordonnateur aux opérations en succursale	07	28.27	27.61	
SEMB	Coordonnateur principal aux opérations	02	23.01	22.47	
EMB	Coordonnateur principal aux opérations	03	23.98	23.42	
SEMB	Coordonnateur principal aux opérations	04	24.99	24.40	
SEMB SEMB	Coordonnateur principal aux opérations	05	26.04 27.13	25.43	
SEMB	Coordonnateur principal aux opérations Coordonnateur principal aux opérations	06 07	28.27	26.49 27.61	
SEMB	Coordonnateur principal aux operations  Coordonnateur principal aux operations	08	29.46	28.77	
SEMB	Conseiller en vins	00	21.70	21.17	
SEMB	Conseiller en vins	02	22.61	22.06	
SEMB	Conseiller en vins	03	23.56	22.99	
SEMB	Conseiller en vins	04	24.55	23.96	
SEMB	Conseiller en vins	05	25.59	24.96	
SEMB	Conseiller en vins	06	26.66	26.01	
SEMB	Conseiller en vin accrédité	02	22.61	22.06	
SEMB	Conseiller en vin accrédité	03	23.56	22.99	
SEMB	Conseiller en vin accrédité	04	24.55	23.96	
SEMB	Conseiller en vin accrédité	05	25.59	24.96	
SEMB	Conseiller en vin accrédité	06	26.66	26.01	
SEMB	Conseiller en vin accrédité	07	27.78	27.10	
SEMB	Commis Rangement 1	01	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 2	01	N/A	N/A	

Groups	- Elai	Édul		Taux horaire	
Groupe	Emploi	Échelon	2016-2017	2015-2016	
SEMB	Commis Rangement 4	01	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 5	01	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 6	01	N/A	N/A	
SEMB SEMB	Commis Rangement 7	01	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 8  Commis Rangement 1	01 02	N/A N/A	N/A N/A	
SEMB	Commis Rangement 2	02	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 3	02	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 4	02	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 5	02	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 6	02	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 7	02	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 8	02	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 1	03	N/A	N/A	
SEMB SEMB	Commis Rangement 2 Commis Rangement 3	03	N/A N/A	N/A N/A	
SEMB	Commis Rangement 3  Commis Rangement 4	03	N/A N/A	N/A N/A	
SEMB	Commis Rangement 5	03	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 6	03	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 7	03	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 8	03	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 1	04	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 2	04	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 3	04	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 4	04	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 5	04	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 6	04 04	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 7	04	N/A N/A	N/A	
SEMB SEMB	Commis Rangement 8 Commis Rangement 3	05	N/A N/A	N/A N/A	
SEMB	Commis Rangement 4	05	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 5	05	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 6	05	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 7	05	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 8	05	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 3	06	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 7	06	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 8	06	N/A	N/A	
SEMB	Commis Rangement 7	07	N/A	N/A	
SEMB SPTP	Commis Rangement 8	07 01	N/A 19.12	N/A 18.75	
SPTP	Dessinateur Dessinateur	02	19.12	19.40	
SPTP	Dessinateur	03	20.48	20.08	
SPTP	Dessinateur	04	21.18	20.77	
PTP	Dessinateur	05	21.88	21.45	
PTP	Dessinateur	06	22.65	22.20	
SPTP	Dessinateur	07	23.42	22.96	
SPTP	Bibliotechnicien	01	N/A	N/A	
SPTP	Bibliotechnicien	02	N/A	N/A	
PTP	Bibliotechnicien	03	N/A	N/A	
SPTP	Bibliotechnicien	04	N/A	N/A	
SPTP	Bibliotechnicien	05	N/A	N/A	
SPTP SPTP	Bibliotechnicien Bibliotechnicien	06 07	N/A N/A	N/A N/A	
SPTP	Bibliotechnicien	07	N/A N/A	N/A N/A	
SPTP	Bibliotechnicien	08	N/A N/A	N/A N/A	
PTP	Bibliotechnicien	10	N/A	N/A	
SPTP	Bibliotechnicien	11	N/A	N/A	
SPTP	Bibliotechnicien	12	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	01	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	02	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	03	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	04	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	05	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	06	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	07	N/A	N/A	
SPTP SPTP	Technicien téléphonie	08	N/A	N/A	
אוים	Technicien téléphonie Technicien téléphonie	09 10	N/A N/A	N/A N/A	

Crowns	Funda	<i>±</i>		Taux horaire	
Groupe	Emploi	Échelon	2016-2017	2015-2016	
SPTP	Technicien téléphonie	11	N/A	N/A	
SPTP	Technicien téléphonie	12	N/A	N/A	
SPTP	Technicien classe principale téléphonie	01	N/A	N/A	
SPTP	Technicien classe principale téléphonie	02	N/A	N/A	
SPTP	Agent de bureau classe 1	01	19.12	18.75	
SPTP	Agent de bureau classe 1	02	19.79	19.40	
SPTP SPTP	Agent de bureau classe 1	03	20.48	20.08	
SPTP	Agent de bureau classe 1 Agent de bureau classe 1	04 05	21.18 21.88	20.77 21.45	
SPTP	Agent de bureau classe 1	06	22.65	22.20	
SPTP	Agent de bureau classe 1	07	23.42	22.96	
SPTP	Agent de bureau classe principale	01	26.49	24.58	
SPTP	Agent de bureau classe principale	02	27.34	25.39	
SPTP	Agent de bureau classe principale	03	28.26	26.23	
SPTP	Agent de bureau classe principale	04	29.13	27.04	
SPTP	Agent de bureau classe principale	05	29.94	27.79	
SPTP	Secrétaire classe 1	01	24.47	23.76	
SPTP	Secrétaire classe 1	02	25.22	24.48	
PTP	Secrétaire classe 1	03	26.03	25.27	
PTP	Agent de recouvrement	01	26.31	25.79	
PTP	Agent de recouvrement	02	27.16	26.62	
PTP	Agent de recouvrement	03	28.22	27.66	
PTP	Agent de recouvrement	04	29.23	28.65	
SPTP SPTP	Agent de recouvrement	05	30.23 31.35	29.64	
SPTP	Agent de recouvrement Agent de recouvrement	06 07	31.35	30.73 31.86	
SPTP	Agent de recouvrement Agent de recouvrement	08	32.49	32.99	
SPTP	Agent de recouvrement Agent relations commerciales	01	24.06	23.59	
PTP	Agent relations commerciales	02	25.03	24.54	
SPTP	Agent relations commerciales	03	25.96	25.45	
SPTP	Agent relations commerciales	04	26.93	26.41	
SPTP	Agent relations commerciales	05	27.94	27.39	
SPTP	Agent relations commerciales	06	28.99	28.42	
PTP	Agent relations commerciales	07	30.11	29.52	
PTP	Agent relations commerciales	08	31.20	30.59	
SPTP	Agent relations commerciales	09	32.39	31.75	
SPTP	Agent relations commerciales	10	33.65	32.99	
SPTP	Agent relations commerciales principale	01	35.37	34.68	
SPTP	Agent relations commerciales principale	02	36.34	35.62	
PTP	Graphiste classe 1	01	22.28	21.85	
PTP	Graphiste classe 1	02	22.98	22.52	
PTP	Graphiste classe 1	03	23.69	23.22	
SPTP SPTP	Graphiste classe 1	04 05	24.42	23.94	
PTP	Graphiste classe 1	06	25.21 25.95	24.72 25.44	
PTP	Graphiste classe 1 Graphiste classe 1	06	26.75	26.23	
SPTP	Graphiste classe 1	08	27.59	27.05	
SPTP	Graphiste classe 1	09	28.48	27.03	
SPTP	Graphiste classe 1	10	29.32	28.75	
PTP	Graphiste classe 1	11	30.25	29.66	
PTP	Graphiste classe 1	12	31.20	30.59	
PTP	Graphiste classe principale	01	33.67	33.01	
PTP	Graphiste classe principale	02	34.96	34.27	
PTP	Graphiste classe principale	03	36.34	35.62	
PTP	Rédacteur technique	01	20.98	20.57	
PTP	Rédacteur technique	02	21.85	21.42	
PTP	Rédacteur technique	03	22.57	22.13	
PTP	Rédacteur technique	04	23.39	22.93	
PTP	Rédacteur technique	05	24.24	23.76	
PTP	Rédacteur technique	06	25.10	24.61	
PTP	Rédacteur technique	07	25.97	25.46	
PTP	Rédacteur technique	08	26.98	26.45	
SPTP	Rédacteur technique	09	28.03	27.48	
SPTP	Rédacteur technique	10	29.06	28.49	
SPTP	Rédacteur technique	11	30.05	29.46	
PTP	Rédacteur technique	12	31.20	30.59	
PTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	01	22.28	21.85	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture Technicien méc. bâtiment/architecture	02	22.98 23.69	22.52 23.22	

_		<b>.</b>		Taux horaire	
Groupe	Emploi	Échelon	2016-2017	2015-2016	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	04	24.42	23.94	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	05	25.21	24.72	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	06	25.95	25.44	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	07	26.75	26.23	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	08	27.59	27.05	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	09	28.48	27.92	
SPTP SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture	10	29.32	28.75	
SPTP	Technicien méc. bâtiment/architecture Technicien méc. bâtiment/architecture	12	30.25 31.20	29.66 30.59	
SPTP	Technicien méc. bât. / architec principal	01	33.67	33.01	
SPTP	Technicien méc. bât. / architec principal	02	34.96	34.27	
SPTP	Technicien méc. bât. / architec principal	03	36.34	35.62	
SPTP	Technicien classe 1	01	20.79	20.38	
SPTP	Technicien classe 1	02	21.48	21.06	
SPTP	Technicien classe 1	03	22.38	21.94	
SPTP	Technicien classe 1	04	23.16	22.70	
SPTP	Technicien classe 1	05	24.09	23.62	
SPTP	Technicien classe 1	06	24.91	24.42	
SPTP SPTP	Technicien classe 1	07	25.94	25.43	
SPTP	Technicien classe 1 Technicien classe 1	08	26.89 27.90	26.36 27.35	
SPTP	Technicien classe 1 Technicien classe 1	10	28.92	28.35	
PTP	Technicien classe 1	11	30.01	29.42	
SPTP	Technicien classe 1	12	31.20	30.59	
SPTP	Technicien classe principale	01	31.53	30.91	
SPTP	Technicien classe principale	02	32.72	32.08	
SPTP	Technicien classe principale	03	34.02	33.35	
SPTP	Technicien classe principale	01	31.92	N/A	
SPTP	Technicien classe principale	02	33.13	N/A	
SPTP	Technicien classe principale	03	34.44	N/A	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	01	20.79	20.38	
SPTP SPTP	Technicien en aménagement classe 1	02	21.48 22.38	21.06 21.94	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1 Technicien en aménagement classe 1	03	23.16	22.70	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	05	24.09	23.62	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	06	24.91	24.42	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	07	25.94	25.43	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	08	26.89	26.36	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	09	27.90	27.35	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	10	28.92	28.35	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	11	30.01	29.42	
SPTP	Technicien en aménagement classe 1	12	31.20	30.59	
SPTP	Technicien en aménagement classe princ.	01	33.67	33.01	
SPTP SPTP	Technicien en aménagement classe princ.	02	34.96 36.34	34.27 35.62	
SPTP	Technicien en aménagement classe princ.  Technicien en information	03	20.98	20.57	
SPTP	Technicien en information	02	21.85	21.42	
SPTP	Technicien en information	03	22.57	22.13	
SPTP	Technicien en information	04	23.39	22.93	
SPTP	Technicien en information	05	24.24	23.76	
SPTP	Technicien en information	06	25.10	24.61	
SPTP	Technicien en information	07	25.97	25.46	
SPTP	Technicien en information	08	26.98	26.45	
SPTP	Technicien en information	09	28.03	27.48	
SPTP	Technicien en information	10	29.06	28.49	
SPTP SPTP	Technicien en information	11	30.05	29.46	
SPTP	Technicien en information	12 01	31.20 23.62	30.59 23.16	
SPTP	Technicien informatique classe 1 Technicien informatique classe 1	02	23.62	23.16	
SPTP	Technicien informatique classe 1	03	25.18	24.69	
SPTP	Technicien informatique classe 1	03	26.04	25.53	
SPTP	Technicien informatique classe 1	05	26.89	26.36	
SPTP	Technicien informatique classe 1	06	27.73	27.19	
SPTP	Technicien informatique classe 1	07	28.63	28.07	
SPTP	Technicien informatique classe 1	08	29.61	29.03	
SPTP	Technicien informatique classe 1	09	30.56	29.96	
SPTP	Technicien informatique classe 1	10	31.56	30.94	
SPTP	Technicien informatique classe 1	11	32.58	31.94	

	Formula	<b>*</b>		Taux horaire	
Groupe	Emploi	Échelon	2016-2017	2015-2016	
SPTP	Technicien informatique classe principale	01	29.58	29.00	
SPTP	Technicien informatique classe principale	02	30.59	29.99	
SPTP	Technicien informatique classe principale	03	31.62	31.00	
SPTP	Technicien informatique classe principale	04	32.69	32.04	
SPTP	Technicien informatique classe principale	05	33.91	33.24	
SPTP	Technicien informatique classe principale	06	35.10	34.42	
SPTP	Technicien informatique classe principale	07	36.34	35.62	
SPTP	Technicien laboratoire classe 1	01	25.15	24.34	
SPTP	Technicien laboratoire classe 1	02	25.94	25.11	
SPTP	Technicien laboratoire classe 1	03	26.68	25.84	
PTP	Technicien laboratoire classe 1	04	27.40	26.53	
SPTP	Technicien laboratoire classe 1	05	28.23	27.33	
SPTP SPTP	Technicien laboratoire classe 1 Technicien laboratoire classe 1	06	29.07	28.15	
SPTP		07	29.84	28.89	
	Technicien laboratoire classe 1	08	30.66	29.67	
SPTP SPTP	Technicien laboratoire classe 1	09	31.60	30.59	
SPTP	Technicien laboratoire classe 1 Technicien laboratoire classe 1	10	32.45 33.50	31.41 32.43	
SPTP		12			
SPTP	Technicien laboratoire classe 1 Technicien laboratoire classe principale	01	34.43 37.81	33.35 34.01	
PTP		01			
SPTP	Technicien laboratoire classe principale		39.60 22.28	35.62	
SPTP	Technicien travaux classe 1 Technicien travaux classe 1	01 02	22.28	21.85 22.52	
SPTP	Technicien travaux classe 1	02	22.98	23.22	
SPTP	Technicien travaux classe 1	03	23.69	23.22	
PTP	Technicien travaux classe 1	05	25.21	24.72	
SPTP	Technicien travaux classe 1	06	25.95	25.44	
SPTP	Technicien travaux classe 1	07	26.75	26.23	
SPTP	Technicien travaux classe 1	08	27.59	27.05	
SPTP	Technicien travaux classe 1	09	28.48	27.92	
PTP	Technicien travaux classe 1	10	29.32	28.75	
PTP	Technicien travaux classe 1	11	30.25	29.66	
PTP	Technicien travaux classe 1	12	31.20	30.59	
SPTP	Technicien travaux classe principale	01	33.67	33.01	
SPTP	Technicien travaux classe principale	02	34.96	34.27	
PTP	Technicien travaux classe principale	03	36.34	35.62	
SPTP	Agent d'approvisionnement	01	25.79	25.28	
SPTP	Agent d'approvisionnement	02	26.65	26.13	
SPTP	Agent d'approvisionnement	03	27.57	27.03	
SPTP	Agent d'approvisionnement	04	28.53	27.97	
SPTP	Agent d'approvisionnement	05	29.52	28.95	
SPTP	Agent d'approvisionnement	06	30.55	29.95	
SPTP	Agent d'approvisionnement	07	31.61	30.99	
SPTP	Agent d'approvisionnement	08	33.29	32.63	
PTP	Agent d'approvisionnement	09	34.47	33.80	
SPTP	Agent d'approvisionnement	10	35.72	35.02	
SPTP	Agent d'approvisionnement	11	37.00	36.28	
SPTP	Agent d'approvisionnement	12	38.36	37.60	
SPTP	Agent d'approvisionnement	13	39.77	38.99	
SPTP	Agent d'approvisionnement	14	41.23	40.42	
SPTP	Agent d'approvisionnement	15	42.74	41.90	
SPTP	Agent d'approvisionnement	16	43.80	42.94	
SPTP	Agent d'approvisionnement	17	44.87	43.99	
SPTP	Agent d'approvisionnement	18	47.48	46.55	
PTP	Agent de gestion financière	01	25.79	25.28	
PTP	Agent de gestion financière	02	26.65	26.13	
PTP	Agent de gestion financière	03	27.57	27.03	
PTP	Agent de gestion financière	04	28.53	27.97	
PTP	Agent de gestion financière	05	29.52	28.95	
PTP	Agent de gestion financière	06	30.55	29.95	
SPTP	Agent de gestion financière	07	31.61	30.99	
SPTP	Agent de gestion financière	08	33.29	32.63	
SPTP	Agent de gestion financière	09	34.47	33.80	
SPTP	Agent de gestion financière	10	35.72	35.02	
SPTP	Agent de gestion financière	11	37.00	36.28	
SPTP	Agent de gestion financière	12	38.36	37.60	
SPTP	Agent de gestion financière	13	39.77	38.99	
SPTP	Agent de gestion financière	14	41.23	40.42	
SPTP	Agent de gestion financière	15	42.74	41.90	

Groupe	Possile)	<u> </u>		Taux horaire	
Groupe	Emploi	Échelon	2016-2017	2015-2016	
SPTP	Agent de gestion financière	16	43.80	42.94	
SPTP	Agent de gestion financière	17	44.87	43.99	
SPTP	Agent de gestion financière	18	47.48	46.55	
SPTP	Agent d'information	01	25.05	24.56	
SPTP	Agent d'information	02	26.00	25.49	
SPTP SPTP	Agent d'information	03	26.99	26.46	
SPTP	Agent d'information Agent d'information	05	28.02 29.09	27.47 28.52	
SPTP	Agent d'information	06	30.21	29.61	
SPTP	Agent d'information	07	31.39	30.77	
SPTP	Agent d'information	08	33.50	32.84	
SPTP	Agent d'information	09	34.82	34.14	
SPTP	Agent d'information	10	36.20	35.49	
SPTP	Agent d'information	11	37.65	36.91	
SPTP	Agent d'information	12	39.15	38.38	
SPTP	Agent d'information	13	40.75	39.95	
SPTP	Agent d'information	14	42.39	41.56	
PTP	Agent d'information	15	44.13	43.26	
PTP	Agent d'information	16	45.21	44.33	
PTP	Agent d'information	17	46.33	45.42	
PTP PTP	Agent d'information Analyste	18 01	47.48 25.71	46.55 25.21	
PTP	Analyste	01	26.66	26.14	
SPTP	Analyste	03	27.65	27.11	
PTP	Analyste	04	28.70	28.13	
PTP	Analyste	05	29.76	29.18	
SPTP	Analyste	06	30.87	30.26	
SPTP	Analyste	07	32.05	31.42	
PTP	Analyste	08	33.85	33.18	
SPTP	Analyste	09	35.14	34.45	
PTP	Analyste	10	36.49	35.77	
PTP	Analyste	11	37.89	37.15	
SPTP SPTP	Analyste	12	39.34	38.57 40.06	
SPTP	Analyste Analyste	13 14	40.86 42.45	40.06	
SPTP	Analyste	15	44.13	43.26	
PTP	Analyste	16	45.21	44.33	
SPTP	Analyste	17	46.33	45.42	
SPTP	Analyste	18	47.48	46.55	
PTP	Analyste comptable	01	25.79	25.28	
SPTP	Analyste comptable	02	26.65	26.13	
SPTP	Analyste comptable	03	27.57	27.03	
PTP	Analyste comptable	04	28.53	27.97	
PTP	Analyste comptable	05	29.52	28.95	
PTP	Analyste comptable	06	30.55	29.95	
PTP	Analyste comptable	07	31.61	30.99	
SPTP SPTP	Analyste comptable	08 09	33.29 34.47	32.63 33.80	
SPTP	Analyste comptable Analyste comptable	10	35.72	35.02	
PTP	Analyste comptable	10	37.00	36.28	
PTP	Analyste comptable	12	38.36	37.60	
PTP	Analyste comptable	13	39.77	38.99	
PTP	Analyste comptable	14	41.23	40.42	
SPTP	Analyste comptable	15	42.74	41.90	
PTP	Analyste comptable	16	43.80	42.94	
PTP	Analyste comptable	17	44.87	43.99	
PTP	Analyste comptable	18	47.48	46.55	
PTP	Architecte	01	25.05	24.56	
PTP	Architecte	02	26.00	25.49	
PTP PTP	Architecte	03	26.99	26.46	
SPTP	Architecte Architecte	04 05	28.02	27.47	
SPTP	Architecte	06	29.09 30.21	28.52 29.61	
PTP	Architecte	06	31.39	30.77	
PTP	Architecte	08	33.50	32.84	
PTP	Architecte	09	34.82	34.14	
PTP	Architecte	10	36.20	35.49	
PTP	Architecte	11	37.65	36.91	
SPTP	Architecte	12	39.15	38.38	

_		£		Taux horair
Groupe	Emploi	Échelon	2016-2017	2015-2016
SPTP	Architecte	13	40.75	39.95
SPTP	Architecte	14	42.39	41.56
SPTP	Architecte	15	44.13	43.26
SPTP	Architecte	16	45.21	44.33
SPTP	Architecte	17	46.33	45.42
SPTP	Architecte	18	47.48	46.55
SPTP SPTP	Bibliothécaire	01	25.79	25.28
SPTP	Bibliothécaire Bibliothécaire	02 03	26.65 27.57	26.13 27.03
SPTP	Bibliothécaire	03	28.53	27.03
SPTP	Bibliothécaire	05	29.52	28.95
SPTP	Bibliothécaire	06	30.55	29.95
SPTP	Bibliothécaire	07	31.61	30.99
SPTP	Bibliothécaire	08	33.29	32.63
SPTP	Bibliothécaire	09	34.47	33.80
SPTP	Bibliothécaire	10	35.72	35.02
SPTP	Bibliothécaire	11	37.00	36.28
SPTP	Bibliothécaire	12	38.36	37.60
SPTP	Bibliothécaire	13	39.77	38.99
PTP	Bibliothécaire	14	41.23	40.42
PTP	Bibliothécaire	15	42.74	41.90
SPTP	Bibliothécaire	16	43.80	42.94
PTP	Bibliothécaire	17	44.87	43.99
SPTP SPTP	Bibliothécaire Ingénieur	18 01	47.48 25.05	46.55 24.56
SPTP	Ingénieur	02	26.00	25.49
SPTP	Ingénieur	03	26.99	26.46
SPTP	Ingénieur	03	28.02	27.47
PTP	Ingénieur	05	29.09	28.52
SPTP	Ingénieur	06	30.21	29.61
SPTP	Ingénieur	07	31.39	30.77
PTP	Ingénieur	08	33.50	32.84
SPTP	Ingénieur	09	34.82	34.14
SPTP	Ingénieur	10	36.20	35.49
PTP	Ingénieur	11	37.65	36.91
SPTP	Ingénieur	12	39.15	38.38
SPTP	Ingénieur	13	40.75	39.95
SPTP	Ingénieur	14	42.39	41.56
PTP	Ingénieur	15	44.13	43.26
PTP	Ingénieur	16	45.21	44.33
PTP	Ingénieur	17	46.33	45.42
PTP	Ingénieur	18	47.48	46.55
SPTP SPTP	Spécialiste science physique	01 02	25.05	24.56
SPTP	Spécialiste science physique	03	26.00	25.49 26.46
PTP	Spécialiste science physique Spécialiste science physique	03	26.99 28.02	26.46
SPTP	Spécialiste science physique	05	29.09	28.52
SPTP	Spécialiste science physique	06	30.21	29.61
SPTP	Spécialiste science physique	07	31.39	30.77
PTP	Spécialiste science physique	08	33.50	32.84
PTP	Spécialiste science physique	09	34.82	34.14
PTP	Spécialiste science physique	10	36.20	35.49
PTP	Spécialiste science physique	11	37.65	36.91
SPTP	Spécialiste science physique	12	39.15	38.38
PTP	Spécialiste science physique	13	40.75	39.95
PTP	Spécialiste science physique	14	42.39	41.56
PTP	Spécialiste science physique	15	44.13	43.26
PTP	Spécialiste science physique	16	45.21	44.33
PTP	Spécialiste science physique	17	46.33	45.42
PTP	Spécialiste science physique	18	47.48	46.55
PTP	Secrétaire classe 2	01	N/A	N/A
PTP	Secrétaire classe 2	02	N/A	N/A
PTP	Secrétaire classe 2	03	N/A	N/A
SPTP	Secrétaire classe 2	04	N/A	N/A
SPTP	Secrétaire classe 2	05	N/A	N/A
PTP	Secrétaire classe 2	06	N/A	N/A
STTSAQ	Préposé - Livraison	Taux unique	30.42	30.42
STTSAQ	Préposé services techniques (route) - Cl. 9	Taux unique Taux unique	35.03	35.03 29.34

				Taux horaire
Groupe	Emploi	Échelon		
			2016-2017	2015-2016
STTSAQ	Préposé - 4 jours	Taux unique	32.73	32.73
STTSAQ	Préposé entretien	Taux unique	24.99	24.99
STTSAQ	Préposé entretien	Taux unique	25.73	25.73
STTSAQ	Préposé entretien	Taux unique	26.53	26.53
STTSAQ	Préposé - Entretien	Taux unique	27.41	27.41
STTSAQ	Préposé distribution	Taux unique	25.73	25.73
STTSAQ	Préposé distribution	Taux unique	26.53	26.53
STTSAQ	Préposé distribution	Taux unique	27.41	27.41
STTSAQ	Préposé distribution	Taux unique	28.33	28.33
STTSAQ	Préposé - Distribution	Taux unique	29.34	29.34
STTSAQ	Préposé livraison	Taux unique	28.33	28.33
STTSAQ	Préposé - Livraison	Taux unique	29.34	29.34
STTSAQ	Préposé production	Taux unique	25.73	25.73
STTSAQ	Préposé production	Taux unique	26.53	26.53
STTSAQ	Préposé production	Taux unique	27.41	27.41
STTSAQ	Préposé production	Taux unique	28.33	28.33
STTSAQ	Préposé production	Taux unique	29.34	29.34
STTSAQ	Préposé production	Taux unique	30.42	30.42
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	25.73	25.73
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	26.53	26.53
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	27.41	27.41
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	28.33	28.33
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	29.34	29.34
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	30.42	30.42
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	31.57	31.57
STTSAQ	Préposé services techniques	Taux unique	32.73	32.73
STTSAQ	Préposé distribution (sécurité)	Taux unique	28.33	28.33

_	_	_		
$\cap$	IFSI	$\square$	71c	
$\omega$	ノレン		716	

## RÉPONSE :

Données incluses à la question 71f.

#### Versement d'une bonification de 2003 à 2016 Question 71 d) et e)

	Rémunération variable versée				
Catégorie d'emplois	2014-2015	2015-2016	2016-2017		
Cadre et personnel non syndiqué	6 073 938	5 955 072	n/d		
Syndicat du personnel technique et professionnel (SPTP)	1 553 290	1 547 871	n/d		
Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec (STTSAQ)	1 570 663	1 393 402	n/d		
Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB)	0	0	n/d		
TOTAL	9 197 891	8 896 345	n/d		

#### Note

Pour 2016-2017, la donnée sur la rémunération variable accordée aux employés de la SAQ n'est pas disponible à la date de la demande d'étude des crédits étant donné que le versement sera effectué en juin 2017.

F. Évolution annuelle de la rémunération du personnel de la SAQ (1)

2016	2015	
388	390	
-0.3%	5.5%	Variation (%)

(1) La rémunération du personnel inclut la masse salariale, les avantages sociaux, les coûts relatifs aux régimes de retraite ainsi que d'autres frais reliés aux avantages du personnel. Dans le cadre des mesures visant le redressement des finances publiques, la Société devait poursuivre ses efforts pour contrôler l'évolution de ses dépenses et plus spécifiquement, devait ne pas augmenter sa masse salariale, à moins de facteurs exceptionnels. La Société s'est

assurée de respecter ces mesures gouvernementales au cours de ses exercices 2015 et 2016. Source: rapport

annuel 2016 de la SAQ, page 72, note (6).

## QUESTION 71 H)

#### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec ne peut divulguer les renseignements demandés et ce, conformément aux articles 15, 21, 22 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

### Demande de renseignements particuliers Requis par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
72	Pour la rémunération variable et les bonis, indiquer les critères d'octroi par catégories d'emplois ainsi que le nombre de personnes en ayant bénéficié par catégories d'emplois.



#### 72. Nombre d'employés admissibles à la rémunération variable<sup>(1)</sup>

	Nombre d'employés admissibles à la rémunération variable 2015-2016
Hauts dirigeants, cadres, professionnels et personnel non syndiqué	293
Cadres du secteur des ventes	396
Syndicat du personnel technique et professionnel	709
Syndicat des travailleurs et travailleuses de la SAQ	764
Total :	2 162

#### Notes:

(1) Tous les employés des groupes ci-dessus mentionnés sont admissibles à la rémunération variable. Les programmes de rémunération variable sont basés sur l'évaluation de la performance tant collective qu'individuelle. Le versement de la rémunération variable est en fonction des modalités prévues à ces programmes. Voir également la question 90 de l'Opposition officielle.

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
73	Les prévisions de départs à la retraite pour les 3 prochaines années et le plan de remplacement.



QUESTION 73		
-------------	--	--

#### **RÉPONSE:**

Ci-joint, le tableau concernant les prévisions de départ à la retraite pour les trois prochaines années.

#### Plan de remplacement

- Pour les emplois syndiqués en succursale (SEMB) et en entrepôt (STTSAQ), la SAQ possède un bassin d'employés temporaires suffisant pour combler les départs à la retraite s'il y a lieu.
- Pour les autres emplois, chaque départ à la retraite fait l'objet d'une évaluation quant à la nécessité de combler ou non le poste.

#### PRÉVISION DE DÉPART À LA RETRAITE Question 73

% des employés réguliers admissibles (1)

Catégorie d'emploi	Nb employés réguliers	Admissibles au 1er avril 2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Cadre et personnel non syndiqué	620	5%	2%	2%	3%
Syndicat du personnel technique et professionnel (SPTP)	512	3%	2%	4%	4%
Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec (STTSAQ)	766	8%	3%	2%	2%
Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB)	1 727	12%	2%	4%	4%

<sup>(1)</sup> Employés admissibles: Employés réguliers admissibles à une rente de retraite sans réduction actuarielle

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question		
74	Le détail des charges d'exploitation depuis 2003.		



#### SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

#### Détail des charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016	2015
Charges nettes <sup>(1)</sup>			
Rémunération du personnel <sup>(2)</sup>	n.d.	388 200 \$	389 500 \$
Frais d'occupation d'immeuble <sup>(3)</sup>	n.d.	97 800 \$	94 600 \$
Frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures (3)	n.d.	47 600 \$	45 700 \$
Frais de livraison et communication	n.d.	7 500 \$	7 700 \$
Autres charges	n.d.	29 700 \$	29 100 \$
	n.d.	570 800 \$	566 600 \$
Ratio des charges nettes sur ventes <sup>(1)</sup>	n.d.	18,6%	18,8%

#### Notes:

(1) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également la charge de financement nette des produits de financement, la dévaluation d'une participation dans une coentreprise ainsi que la quote-part du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

(2) La rémunération du personnel inclut la masse salariale, les avantages sociaux, les coûts relatifs aux régimes de retraite ainsi que d'autres frais reliés aux avantages du personnel. Dans le cadre des mesures visant le redressement des finances publiques, la Société devait poursuivre ses efforts pour contrôler l'évolution de ses dépenses et plus spécifiquement, devait ne pas augmenter sa masse salariale, à moins de facteurs exceptionnels. La Société s'est assurée de respecter ces mesures gouvernementales au cours de son exercice 2015 et 2016.

(3) Incluant les charges d'amortissements

n.d.: données non disponibles

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
75	Détails de l'évolution de la marge brute de la SAQ pour les cinq dernières années, ventilés par catégories de produits. Préciser la portion fixe et la portion ad valorem.





#### Évolution de la marge brute par catégorie de produit

(Exprimée en fonction des ventes nettes)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
			Note 1 et 2
Vin <sup>3</sup>	51,6%	51,7%	51,3%
Spiritueux	60,2%	59,7%	59,7%
Boisson panachée	48,7%	49,3%	46,0%
Cidre	24,1%	23,7%	25,0%
Bière	47,1%	46,9%	47,0%
Total	53,2%	53,3%	53,0%

Note 1: Résultats préliminaires.

**Note 2**: Plusieurs éléments ont une incidence sur la majoration fixe et variable d'un produit. Par exemple, le type de vin (non fortifié, fortifié, champagne), le type de spiritueux (alcool, cognac,...), le format, etc. À titre d'information, la répartition de la majoration fixe et variable pour un vin et un spiritueux de valeur moyenne est approximativement la suivante:

	Fixe	Variable	Total
Vin	16,8%	34,5%	51,3%
Spiritueux	45,1%	14,6%	59,7%

**Note 3 :** Au cours de l'exercice 2016-2017, la SAQ a procédé à des réductions de prix sur quelque 1 600 vins en approvisionnement continu vendus dans le réseau des succursales et agences. Ces réductions de prix sont entrées en vigueur aux dates suivantes:

- 9 novembre 2016: Baisse de prix de 0,50\$/750 ml;
- 11 janvier 2017: Baisse de prix additionnelle de 0,40\$/750 ml;
- 15 février 2017: Baisse de prix additionnelle de 0,50\$/750 ml.

Depuis novembre 2016, les baisses de prix ont totalisé 1,40\$/750 ml.

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
76	Liste de prix d'achat et de prix de vente des 50 plus grands vendeurs en 2016 et préciser le nombre d'unités vendues.



# QUESTION 76

## **RÉPONSE**:

Voir question 95 de l'Opposition officielle.

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
77	Noms de tous les administrateurs et des membres de la direction de la Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant les bonis, indemnités de départ et avantages sociaux pour les 3 dernières années.



#### RÉMUNÉRATION ANNUELLE 2015-2016 Président et chef de la direction ET Vice-présidents

Prénom	Nom	Titre	Salaire au 26 mars 2016	Total boni accordé 2015-2016	Autres avantages <sup>(1)</sup>	Commentaires
Alain	Brunet	Président et chef de la direction	390 540	47 884	9 735	
Richard	Genest	Vice-président	288 744	42 211	7 145	A quitté la SAQ le 31 octobre 2015 (2)
Catherine	Dagenais	Vice-président	263 907	64 716	19 739	
Suzanne	Paquin	Vice-président	232 632	57 046	13 412	
Madeleine	Gagnon	Vice-président	234 001	57 381	12 447	
Nathalie	Hamel	Vice-président	222 304	54 513	8 620	
Jean-François	Thériault	Vice-président	235 400	57 725	13 133	
Jacques	Farcy	Vice-président	230 000	47 724	6 256	Embauche : 2015-04-24
Jean-François	Bergeron	Vice-président	225 000	43 503	10 181	Embauche : 2015-06-14
Raymond	Paré	Vice-président	300 000	26 880	592	Embauche : 2015-11-15
Daniel	Trottier	Vice-président	225 000	55 175	12 784	

#### Notes

- (1) Avantages imposables sur la base de l'année civile 2015 liés aux achats de boissons alcooliques, à l'utilisation d'une automobile, aux cotisations professionnelles et aux assurances collectives.
- (2) Conditions de fin d'emploi conformément au contrat de travail.

#### RÉMUNÉRATION ANNUELLE 2016-2017 Président et chef de la direction ET Vice-présidents

Prénom	Nom	Titre	Salaire au 25 mars 2017	Total boni accordé <sup>(1)</sup> 2016-2017	Autres avantages <sup>(2)</sup>	Commentaires
Alain	Brunet	Président et chef de la direction	410 067	n/d	11 400	
Catherine	Dagenais	Vice-président	279 741	n/d	19 695	
Suzanne	Paquin	Vice-président	232 632	n/d	13 086	Poste aboli le 2016-06-24 <sup>(3)</sup>
Madeleine	Gagnon	Vice-président	243 361	n/d	10 883	
Nathalie	Hamel	Vice-président	228 084	n/d	14 920	Poste aboli le 2017-01-27 <sup>(3)</sup>
Jean-François	Thériault	Vice-président	245 993	n/d	15 986	Poste aboli le 2017-01-27 <sup>(3)</sup>
Jacques	Farcy	Vice-président	238 050	n/d	12 673	
Jean-François	Bergeron	Vice-président	231 750	n/d	21 265	
Raymond	Paré	Vice-président	312 000	n/d	30 543	
Daniel	Trottier	Vice-président	231 750	n/d	16 172	

#### Notes

- (1) Pour 2016-2017, la donnée sur la rémunération variable accordée aux employés de la SAQ n'est pas disponible.
- (2) Avantages imposables sur la base de l'année civile 2016 liés aux achats de boissons alcooliques, à l'utilisation d'une automobile, aux cotisations professionnelles et aux assurances collectives.
- (3) Conditions de fin d'emploi conformément au contrat de travail.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année financière 2015-2016

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2015-2016	Autres formes de rémunération
Monsieur Sylvain Simard	Président du conseil d'administration, et membre des comités du CA	10-04-2013 (décret 377-2013)	19-08-2015 Fin de mandat	13 206,50 \$	\$/0
Madame Johanne Brunet	Présidente du conseil d'administration, et membre des comités du CA	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement 19-08-2015 (décret 725-2015) Nomination	18-08-2020	37 508,87 \$	\$/0
Monsieur Alain Brunet	Président et chef de la direction, Administrateur et membre du comité des pratiques commerciales	20-11-2013 (décret 1204-2013) Effectif 1 <sup>er</sup> janvier 2014	31-12-2018	390 540 \$	57 619 \$
Madame Danielle Bergeron	Administratrice, présidente du comité des pratiques commerciales et membre du comité d'audit	27-06-2012 (décret 685-2012)	26-06-2016	23 143,67 \$	\$/0

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année financière 2015-2016

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2015-2016	Autres formes de rémunération
Madame Céline Blanchet	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et du comité des pratiques commerciales	07-10-2009 (décret 1075-2009) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	16-05-2016	19 142,49 \$	S/O
Madame Lyne Bouchard	Administratrice, membre du comité d'audit, et du comité des pratiques commerciales	14-07-2015 (décret 539-2015)	13-07-2018	12 461,72 \$	\$/0
Monsieur Marc G. Bruneau	Administrateur, membre du comité d'audit, et du comité des ressources humaines	17-06-2015 (décret 673-2015)	16-06-2019	12 602,54 \$	\$/0
Madame Liliane Colpron	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et du comité des ressources humaines	19-01-2011 (décret 23-2011)	27-05-2015 Fin de mandat	3 227,78 \$	\$/0
Madame Nicole Diamond Gélinas	Administratrice, membre du comité d'audit et du comité de gouvernance, d'éthique et de communications	30-11-2011 (décret 1216-2011)	29-11-2015	19 142,49 \$	\$/0

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année financière 2015-2016

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2015-2016	Autres formes de rémunération
Monsieur Thierry Dorval	Administrateur, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et membre du comité des pratiques commerciales	25-06-2013 (décret 760-2013)	24-06-2017	22 857,83 \$	\$/0
Monsieur Sylvain Lafrance	Administrateur, président du comité de gouvernance d'éthique et de communications et membre du comité du comité des ressources humaines	27-06-2012 (décret 685-2012)	26-06-2016	20 280,10 \$	\$/0
Madame Hélène Lévesque	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et du comité des ressources humaines	27-05-2015 (décret 539-2015)	26-05-2018	13 984,79 \$	\$/0
Madame Lucie Martel	Administratrice, présidente du comité des ressources humaines et membre du comité des pratiques commerciales	19-01-2011 (décret 23-2011) 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	26-05-2018	23 423,86 \$	\$/0
Madame Louise Ménard	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, du comité des ressources humaines et du comité des pratiques commerciales	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	26-05-2016	23 132,35 \$	\$/0

### Année financière 2015-2016

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2015-2016	Autres formes de rémunération
Monsieur Jean-Marie Toulouse	Administrateur, président du comité d'audit et membre du comité des ressources humaines	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	26-05-2017	15 435,29 \$	\$/0

Secrétariat général – 12 avril 2017

Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Madame Johanne Brunet	Présidente du conseil d'administration et membre des comités du CA	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement 19-08-2015 (décret 725-2015) Nomination	18-08-2020	48 256,75 \$	\$/O
Monsieur Alain Brunet	Président et chef de la direction, administrateur et membre du comité des pratiques commerciales	20-11-2013 (décret 1204-2013) Effectif 1 <sup>er</sup> janvier 2014	31-12-2018	410 067 \$	11 400 \$ (excluant le montant de la rémuné- ration variable qui n'est pas disponible)
Madame Nora Arzoumanian	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications	26-10-2016 (décret 930-2016) Effectif 26 octobre 2016	25-10-2019	6 668,50 \$	
Madame Danielle Bergeron	Administratrice	27-06-2012 (décret 685-2012) 17-01-2017 (décret 23-2017) Renouvellement	16-01-2020	21 619,43 \$	S/O

Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Madame Céline Blanchet	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et du comité des pratiques commerciales	07-10-2009 (décret 1075-2009) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	27-10-2016 (fin de mandat)	12 664,53 \$	\$/0
Madame Lyne Bouchard	Administratrice, membre du comité d'audit et du comité des pratiques commerciales	14-07-2015 (décret 673-2015)	13-07-2018	22 751,31 \$	\$/0
Monsieur Marc G. Bruneau	Administrateur, membre du comité des pratiques commerciales et du comité des ressources humaines	17-06-2015 (décret 539-2015)	16-06-2019	21 025,37 \$	\$/0
Madame Nicole Diamond Gélinas	Administratrice, membre du comité d'audit et du comité des ressources humaines	30-11-2011 (décret 1216-2011) 17-01-2017 (décret 23-2017) Renouvellement	16-01-2019	22 179,73 \$	\$/0
Monsieur Thierry Dorval	Administrateur, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et membre du comité des pratiques commerciales	25-06-2013 (décret 760-2013)	24-06-2017	25 614,94 \$	\$/0

### Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Monsieur Sylvain Lafrance	Administrateur, membre du comité de gouvernance d'éthique et de communications et membre du comité du comité des ressources humaines	27-06-2012 (décret 685-2012) 29-03-2017 (décret 23-2017 et décret 322-2017) Renouvellement	16-01-2020	19 041,64 \$	\$/0
Madame Hélène Lévesque	Administratrice, présidente du comité des pratiques commerciales et membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications	27-05-2015 (décret 539-2015)	26-05-2018	21 608,19 \$	\$/0
Madame Lucie Martel	Administratrice, présidente du comité des ressources humaines et membre du comité des pratiques commerciales	19-01-2011 (décret 23-2011) 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	26-05-2018	26 466,71 \$	\$/0
Madame Louise Ménard	Administratrice, membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, du comité des ressources humaines et du comité des pratiques commerciales	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	27-10-2016 (fin de mandat)	14 648,26 \$	\$/0

## Année financière 2016-2017

Nom	Titre	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Rémunération Exercice 2016-2017	Autres formes de rémunération
Monsieur Michael Stephen Pesner	Administrateur, membre du comité d'audit	26-10-2016 (décret 930-2016) Effectif 26 octobre 2016	25-10-2019	8 954,82 \$	S/O
Monsieur Jean-Marie Toulouse	Administrateur, président du comité d'audit et membre du comité de gouvernance, d'éthique et de communications	07-08-2007 (décret 623-2007) 30-11-2011 (décret 1216-2011) Renouvellement 27-05-2015 (décret 438-2015) Renouvellement	26-05-2017	20 292,62 \$	S/O

Secrétariat général – 12 avril 2017

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
78	Détail de la politique salariale de la SAQ, rémunération, bonis et avantages sociaux.



## Étude des crédits 2017-2018

## **QUESTION 78**

## **RÉPONSE**:

Voir question 90 de l'Opposition officielle

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question	
79	Détail de la politique de fixation des prix par catégories (les vins, spiritueux et bières).	





No: 052 154 015 01

**Page:** 1 de 2

**Émetteur :** Service du contrôle des risques d'affaires

Approuvé :
Richard Genest

En vigueur : 2006-02-27

Rédigé :

10 février 2006

Remplace:

Date:

**Section:** GESTION DES RESSOURCES

FINANCIÈRES

**Sous-section:** CHANGE ÉTRANGER

**Sujet:** CHANGEMENTS DE TAUX DE

CHANGE STANDARD

### 1. <u>BUT</u>

Déterminer la pratique d'ajustement des prix de ventes SAQ à la suite de la fluctuation des taux de change sur les devises étrangères.

### 2. <u>CHAMPS D'APPLICATION</u>

Cette directive s'applique à tous les produits qui sont gérés selon le mode d'approvisionnement continu et selon le mode d'approvisionnement en lot et qui sont payés dans une autre devise que le dollar canadien.

Dans le cas des commandes privées, le prix de détail est établi avec le standard en vigueur le jour de l'émission de la commande.

## 3. ÉNONCÉ DE LA DIRECTIVE

Dans le but de voir le prix affiché (prix de vente) de ses produits transigés en devises étrangères refléter plus rapidement les taux en vigueur sur le marché des devises, la SAQ procédera dorénavant à des ajustements systématiques du taux de change standard d'une devise dès que cette dernière subira une fluctuation de 3 % ou plus, à la hausse comme à la baisse.

Pour ce faire, avant chaque changement de prix (11 périodes) prévu au calendrier annuel, la variation du taux de change de chaque devise en rapport avec le taux standard en vigueur sera déterminée. Si cet écart est plus grand ou égal à 3 %, le taux standard de la devise SAQ sera ajusté afin de tenir compte de la fluctuation.





No: 052 154 015 01

**Page:** 2 de 2

Ainsi, le lundi précédent la date prévue de réception à la SAQ des ajustements de prix demandés par les fournisseurs, la SAQ détermine si le taux de conversion d'une devise transigée par la SAQ a fluctué de 3 % ou plus. Pratiquement la SAQ utilise le taux moyen des taux quotidiens publiés par la Banque du Canada au cours de la semaine précédent la date de révision du taux de la SAQ. Ce taux moyen est comparé avec le taux standard en cours. Si une modification est nécessaire, la SAQ fait parvenir aux fournisseurs concernés les nouveaux taux standards de conversion qui seront utilisés dans le calcul du prix de détail de même que la date d'entrée en vigueur des nouveaux prix.

À titre d'exemple, si la devise Euro varie de 4 % alors que le taux US varie de 2 %, seul le taux standard de l'Euro subira un ajustement. Le même principe est utilisé pour chacune des devises.



Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace:** 135 111 015 01

**Date:** 1996-08-15

**Section:** Commercialisation

**Sous-section:** Établissement des prix de vente

Sujet: Principes généraux d'établissement des prix

**No:** 135 111 015 01 **Page:** 1 **De:** 3

**Émetteur :**Service prix de revient

Approuvé:

En vigueur:

#### 1. Généralité

Le prix de vente des biens et services vendus par la SAQ est établi en ajoutant au prix de base du bien ou du service une majoration déterminée à partir de taux spécifiques et en ajoutant s'il y lieu la taxe spécifique, la taxe sur les produits et les services et la taxe de vente du Québec.

#### 2. Coût des biens et services

Le prix de base des biens et services peut être constitué du coût réel mais plus généralement du coût standard. L'un ou l'autre est toujours déterminé F.A.B. nos entrepôts.

Le coût standard comprend les éléments suivants :

- Le coût du produit converti, s'il y a lieu, en dollars canadiens à partir d'un standard;
- Le coût du transport établi à partir d'un standard;
- S'il y a lieu, la taxe d'accise ou les droits fédéraux à partir d'un standard.

Le prix de base comprend les éléments suivants :

- Le coût standard;
- Les frais de service;
- Le coût du programme « Éduc'alcool »;
- Le coût du programme « Collecte sélective ».

#### 3. Standard de change étranger

Le standard de change étranger est révisé avant chaque changement de prix (11 périodes) prévu au calendrier annuel, si le taux de conversion d'une devise transigée par la SAQ a fluctué de 3% ou plus. (Voir directive 052 154 015 01)



Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace:** 135 111 015 01

**Date:** 1996-08-15

**Section:** Commercialisation

**Sous-section**: Établissement des prix de vente

Sujet: Principes généraux d'établissement des prix

**No:** 135 111 015 01 **Page:** 2 **De:** 3

**Émetteur :**Service prix de revient

Approuvé:

En vigueur:

#### 4. Standard de transport

Un taux standard de transport à la caisse est déterminé pour chacune des régions de chacun des pays desquelles la SAQ achète des biens et services. Le coûts standards de transport doivent tenir compte de tous les coûts indirects reliés au transport tel que mentionné dans la clause prévoyant une augmentation en fonction de la hausse du coût du carburant, les coûts de groupage sur les quais, les coûts additionnels pertinents aux conteneurs à température contrôlée, etc. Enfin, les standards doivent être établis à partir des contrats ou ententes valides entre la SAQ et les transporteurs ou à partir de décrets ou autres réglementations gouvernementales.

#### 5. Standard de taxe ou droits fédéraux

Le standard de taxe d'accise ou droits fédéraux est établi par le service Douanes et accise à partir des tarifs de douanes publiés par l'Agence du revenu du Canada. Il est révisé sans délai lors de chacune des variations des différentes taxes ou droits imposés par le gouvernement fédéral.

#### 6. Majoration

Les taux de majoration à appliquer aux prix de base des biens et services vendus par la SAQ sont approuvés par le Conseil d'administration de la SAQ. Ces taux sont déterminés de façon à assurer que la SAQ couvre au moins tous les frais de vente, de mise en marché, de distribution et d'administration pertinents aux biens et services commercialisés et s'assure que ces produits génèrent un bénéfice suffisant pour permettre à la SAQ de verser au Ministre des finances un dividende important.

#### 7. Taxe spécifique

La taxe spécifique est déterminée par le gouvernement du Québec par le biais de législation.





Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace :** 135 111 015 01

**Date:** 1996-08-15

**Section**: Commercialisation

**Sous-section:** Établissement des prix de vente

Sujet: Principes généraux d'établissement des prix

No: 135 111 015 01

**Page:** 3 **De:** 3

**Émetteur :**Service prix de revient

Approuvé:

En vigueur :

#### 8. Taxe sur les produits et services

La taxe sur les produits et les services est déterminée par le gouvernement fédéral par le biais de législation.

### 9. Taxe de vente du Québec

La taxe de vente du Québec est déterminée par le gouvernement du Québec par le biais de législation. Cette taxe s'applique sur la somme du prix de vente net, de la taxe spécifique et de la taxe sur les produits et les services.

#### 10. Particularités relatives aux titulaires de permis

Les titulaires de permis peuvent récupérer la taxe sur les produits et services ainsi que la taxe de vente du Québec auprès des autorités fiscales appropriées (remboursement de taxe sur intrants).



Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace :** 135 111 015 03

**Date:** 1996-08-15

**Section:** Commercialisation

**Sous-section :** Établissement des prix de vente

Sujet : Prix de vente des marques régulières

**No:** 135 111 015 03 **Page:** 1 **De:** 2

**Émetteur :**Service prix de revient

Approuvé:

En vigueur :

#### 1. Généralités

Les produits réguliers sont achetés à la caisse et mis à la disposition du consommateur à travers le réseau des succursales de la SAQ et le réseau des grossistes-épiciers.

### 2. Établissement du prix de vente

Le principe général de base consiste à appliquer sur le prix de base des produits considérés une majoration établie selon la formule suivante en fonction des diverses catégories, soit :

- Une majoration fixe à la caisse sur la portion du prix de base inférieur ou égale à un niveau déterminé, révisé au besoin.
- Une majoration ad valorem sur la portion du prix de base excédant le niveau pour lequel la majoration fixe a déjà été établie. Cette majoration peut varier selon les tranches de valeur.
- Le prix de base est composé du prix d'achat du produit converti, s'il y a lieu, en devises canadiennes à partir d'un standard, des frais de transport, de la taxe et droits d'accise et de douane fédéraux, des frais de service et du coût des programmes Éduc'alcool et Collecte sélective.
- Pour obtenir le prix de vente aux particuliers, on ajoute au prix de vente net la taxe spécifique, la taxe sur les produits et les services et la taxe de vente du Québec. Les titulaires de permis peuvent récupérer la TPS et la TVQ auprès des autorités fiscales appropriées. (Remboursement de taxe sur intrants)

#### 3. Majorations

Les taux de majorations fixes et ad valorem sont approuvés par le Conseil d'administration.



Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace:** 135 111 015 03

**Date:** 1996-08-15

**Section:** Commercialisation

**Sous-section**: Établissement des prix de vente

Sujet:

**Émetteur :** Service prix de revient

**No:** 135 111 015 03 **Page:** 2 **De:** 2

Approuvé:

En vigueur:

Les catégories suivantes existent présentement pour fins de majoration :

- 1) Spiritueux
  - Alcools
  - Brandies, Eaux de vie, Vodkas, Dry Gin, Gin Geneva, Whiskies, Rhums
  - Cognacs
  - Boissons alcooliques mélangées à base de spiritueux contenant plus de 7% d'alcool absolu par volume (liqueur)
- 2) Vins non fortifiés
- 3) Vins fortifiés
- 4) Champagnes
- 5) Cidres légers et forts, hydromels ainsi que des boissons alcooliques non fortifiées fabriquées par la fermentation de petits fruits autres que le raisin et dont le niveau d'alcool serait égal ou inférieur à 14%.
- 6) Cidres fortifiés et boissons fortifiées fabriquées à partir d'ingrédients autres que le raisin.
- 7) Bières
- 8) Boissons alcooliques mélangées à base de vin, de bière ou de spiritueux contenant au plus 7% d'alcool absolu par volume (cooler)
- 9) Bières et vins désalcoolisés
- 10) Boissons alcooliques pour fin de cuisson
- 11) Vins en vrac



Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace:** 135 111 015 04

**Date:** 1996-08-15

**Section:** Commercialisation

Sous-section: Établissement des prix de vente

Sujet: Prix de vente des marques de spécialités

No: 135 111 015 04
Page: 1 De: 2

Émetteur:
Service prix de revient

Approuvé:

En vigueur :

#### 1. Généralités

Les marques de spécialités sont des produits achetés en caisses du fournisseur. Elles sont accessibles aux consommateurs par l'entremise des succursales SIGNATURE, SÉLECTION, de certaines succursales CLASSIQUE de la SAQ et par voie du Courrier Vinicole. La particularité de ces produits est d'être en général d'une qualité supérieure à la moyenne des produits réguliers et par conséquent, d'avoir un prix de vente plus élevé. Ces produits sont achetés en quantité limitée.

#### 2. Établissement du prix de vente

Les prix de base et les prix de vente sont déterminés selon les procédures en vigueur pour les produits réguliers.

En général, les produits de spécialités importés sont achetés en quantité limitée, principalement par commande unique. Dans ces cas, les prix de vente de ces produits sont maintenus jusqu'à épuisement de la commande, sauf pour les cas suivants : vente à rabais, révision de taux de majoration et révision de taux de taxation.

Advenant une révision des taux de majoration ou de taxation, le prix de vente de ces produits est calculé en fonction de ces nouveaux taux et du prix de base en vigueur lors de la réception de la commande.

Lors du renouvellement d'une commande, le prix de vente du produit est révisé lors de la réception du nouveau lot, en tenant compte du prix de base de la nouvelle commande et des taux de majoration en vigueur au moment de la détermination du prix de vente.

#### 3. Colis-cadeaux de spécialités « avec accessoires »

Certaines marques peuvent parfois être composées des produits alcooliques et de produits non alcooliques.

Ces marques sont majorées comme suit :

1) Lorsque la valeur de la bouteille et de l'emballage incluant les coffrets est inférieure à 2,50 \$ par bouteille.

La portion de la valeur pertinente au produit alcoolique et la portion non alcoolique sont majorées au taux de majoration en vigueur pour le produit alcoolique.





Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace:** 135 111 015 04

**Date:** 1996-08-15

**Section:** Commercialisation

Sous-section: Établissement des prix de vente

Sujet : Prix de vente des marques de spécialités

No: 135 111 015 04 Page: 2 De: 2

**Émetteur :**Service prix de revient

Approuvé:

En vigueur:

2) Lorsque la valeur de la bouteille et de l'emballage incluant les coffrets est supérieure à 2,50 \$ par bouteille.

La portion de la valeur pertinente au produit alcoolique est majorée au taux de majoration en vigueur pour le produit alcoolique. La portion de la valeur pertinente à la bouteille et à l'emballage est majorée à 35 %.

3) Accessoires inclus avec certaines marques-formats. Ces accessoires tels que verre, tire-bouchon, etc. sont majorés à 35 %.

Afin de permettre l'application de cette politique, le Service achats et mise en marché fournit la répartition du prix fournisseur comme suit :

- La valeur du produit alcoolisé
- La valeur de l'emballage, des coffrets et de l'accessoire s'il y a lieu.

Concernant les produits spécialités, le Service achats et mise en marché peut évaluer dans certains cas la valeur marchande des produits de spécialités et positionner le prix de détail. Toutefois, le prix de détail fixé doit couvrir au minimum le prix de base du produit, la taxe spécifique, la TPS et la TVQ et générer une certaine marge.



Rédigé:

15 mars 2006

**Remplace:** 135 111 015 05

**Date:** 1992-09-10

**Section:** Commercialisation

**Sous-section:** Établissement des prix de vente

Sujet: Prix de vente des commandes privées

**No:** 135 111 015 05 **Page:** 1 **De:** 1

**Émetteur :**Service prix de revient

Approuvé :

En vigueur :

#### 1. Généralités

Cette catégorie comprend les produits qui n'apparaissent pas au répertoire des produits réguliers ou au répertoire de produits de spécialités. Ces produits sont rendus disponibles à la clientèle de la SAQ par le biais de commandes spécifiques.

#### 2. Établissement du prix de vente

Le prix de vente de ces produits est établi de façon individuelle pour chaque produit lors de l'émission de la commande puisque la demande de ceux-ci n'est pas de nature répétitive. La méthode de calcul est identique à celle des produits réguliers de même catégorie, à l'exception des taux de majoration.

Les taux de majoration appliqués à ces produits importés et locaux via le processus de commandes privées est le taux de majoration appliqué aux produits réguliers de même catégorie plus les frais administratifs de 10 points de pourcentage.

#### 3. Prix de vente garanti

La SAQ garantit, sans condition, le prix de vente des produits achetés par voie de commandes privées. Le prix de vente de ces produits demeure fixe en autant qu'il n'y ait pas de modifications aux majorations, aux taxes et aux caractéristiques du produit.

Les caractéristiques du produit sont :

- Le prix fournisseur
- La monnaie de paiement
- Le pays d'expédition
- Le traitement tarifaire de la douane
- Les unités de vente par caisse
- Le format de la bouteille
- Le degré d'alcool
- Toutes autres modifications pouvant impactées le coût.

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
80	La variation moyenne de prix, par catégories de produits, entre 2013-2014, entre 2014-2015, entre 2015-2016, ainsi que la variation sur 3 ans et 5 ans.



## Étude des crédits 2017-2018

## **QUESTION 80**

## **RÉPONSE**:

Voir question 92 de l'Opposition officielle

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
81	Variation annuelle des prix des 50 produits les plus vendus par la SAQ pour les 5 dernières années. Fournir la liste, les volumes vendus et le prix de vente. Les principaux produits doivent être déterminés. La liste doit être établie en fonction des ventes à chacune des années.



# Liste des 50 produits les plus vendus Pour l'exercice 2016-2017

Rang	No article	Description	Catégorie	Format en ml	Prix de détail consommateur 25 mars 2017	Prix de détail consommateur 26 mars 2016	Variation de prix de détail Consommateur 2017 vs 2016
1		Red Revolution Vin Rouge	Vin	1 000	13,85 \$	13,30 \$	0,55\$
2		Sauvignon blanc Kim Crawford Marlborough	Vin	750	19,55 \$	21,00 \$	(1,45\$)
3		Wallaroo Trail Bin 212 rouge	Vin	1 000	13,45 \$	13,30 \$	0,15 \$
4		Captain Morgan Original Spiced rhum épicé ambré	Spiritueux	1 140	39,75 \$	39,75 \$	0,00\$
5		Sangiovese/CabSauv. Liano Umberto Cesari Rubicone i.g.t.	Vin	750	26,55 \$	27,95 \$	(1,40\$)
6		Smirnoff triple distillation vodka	Spiritueux	1 140	34,75 \$	35,25 \$	(0,50\$)
7		Wallaroo Trail lot 313 blanc	Vin	1 000	13,45 \$	13,30 \$	0,15 \$
8		Baileys l'original boisson à la crème irlandaise	Spiritueux	1 140	39,75 \$	39,75 \$	0,00\$
9		Merlot Grand Sud pays d'Oc i.g.p.	Vin	1 000	11,60 \$	13,00 \$	(1,40\$)
10		Captain Morgan Original Spiced rhum épicé ambré	Spiritueux	750	27,85 \$	27,80 \$	0,05 \$
11		White Revolution Vin Blanc	Vin	1 000	13,85 \$	13,30 \$	0,55\$
12	10754228	Chenin blanc Robertson Winery Robertson	Vin	750	9,30 \$	10,60 \$	(1,30\$)
13	563338	Veuve Clicquot Ponsardin Brut Champagne	Vin	750	69,25 \$	69,00 \$	0,25 \$
14		Smoky Bay vin rouge	Vin	1 000	12,70 \$	12,45 \$	0,25 \$
15		White Zinfandel Ernest & Julio Gallo Californie rosé	Vin	750	10,15 \$	12,00 \$	(1,85\$)
16	67	Smirnoff triple distillation vodka	Spiritueux	750	22,95 \$	23,50 \$	(0,55\$)
17	+	Le Pive Gris de Grande Camargue rosé	Vin	750	15,05 \$	16,45 \$	(1,40\$)
18	+	Smirnoff triple distillation vodka	Spiritueux	375	13,85 \$	13,75 \$	0,10\$
19		Apothic Red Californie	Vin	750	15,65 \$	17,00 \$	(1,35\$)
20		Sauvignon bl. Fumées Blanches Cotes de Gascog IGP	Vin	750	13,95 \$	15,30 \$	(1,35\$)
21		Shiraz/Cabernet Jacob's Creek South Eastern Australia	Vin	750	14,45 \$	15,75 \$	(1,30\$)
22		Brouilly Georges Duboeuf	Vin	750	18,55 \$	19,95 \$	(1,40\$)
23		Baileys l'original boisson à la crème irlandaise	Spiritueux	750	29,95 \$	29,95 \$	0,00\$
24		Wallaroo Trail Bin 212 rouge	Vin	4 000	46,00 \$	45,50 \$	0,50\$
25		Bombay Sapphire London dry gin	Spiritueux	1 140	39,75 \$	39,75 \$	0,00\$
26		Grey Goose vodka	Spiritueux	750	47,75 \$	47,75 \$	0,00\$
27		Bacardi Superior rhum blanc	Spiritueux	1 140	32,25 \$	32,25 \$	0,00\$
28		Pinot grigio Barefoot California	Vin	750	9,95 \$	11,00 \$	(1,05\$)
29	541250	Fumé blanc Errazuriz Valle de Aconcagua	Vin	750	13,55 \$	14,95 \$	(1,40\$)
30	316570	Sauvignon blanc Oyster Bay Marlborough	Vin	750	18,60 \$	19,95 \$	(1,35\$)

### Liste des 50 produits les plus vendus

Pour l'exercice 2016-2017

					Prix de détail	Prix de détail	Variation de prix de détail
				Format en	consommateur	consommateur	Consommateur
Rang	No article	Description	Catégorie	ml	25 mars 2017	26 mars 2016	2017 vs 2016
31		Ruffino Chianti	Vin	750	14,95 \$	16,90 \$	(1,95\$)
32		Bù Splendido vin blanc <sup>(1)</sup>	Vin	750			(1,933) N/A
_		·			14,70 \$	N/A	·
33		Bù Glissando vin rouge <sup>(1)</sup>	Vin	750	14,70 \$	N/A	N/A
34		Cabernet-Sauvignon Woodbridge by Robert Mondavi Californie	Vin	750	13,45 \$	15,00 \$	(1,55\$)
35	11401133	Absolut vodka	Spiritueux	1 140	37,50 \$	37,25 \$	0,25 \$
36	11355501	Wallaroo Trail Bin 717 rouge	Vin	1 000	13,45 \$	13,30 \$	0,15 \$
37	11582907	Jack Daniel's Old No 7 whiskey américain	Spiritueux	1 140	45,75 \$	45,50 \$	0,25 \$
38	11584849	Troika vodka	Spiritueux	1 140	31,50 \$	31,25 \$	0,25 \$
39	3004	Troika vodka	Spiritueux	750	20,95 \$	20,95 \$	0,00\$
40	160358	Merlot Donini Delle Venezie i.g.t.	Vin	1 000	9,10 \$	10,95 \$	(1,85\$)
41	12477501	Sangiovese Fantini Farnese	Vin	750	8,70 \$	10,50 \$	(1,80\$)
42	11588444	Toro Loco rouge	Vin	1 000	12,15 \$	11,80 \$	0,35 \$
43	11156764	Ungava Dry Gin	Spiritueux	750	35,25 \$	35,25 \$	0,00\$
44	10553178	Nicolas Laloux Le Gentlemen Bohème les Chais 550 blanc	Vin	1 000	11,10 \$	10,90 \$	0,20 \$
45	163519	St-Rémy Authentic VSOP brandy	Spiritueux	1 140	36,00 \$	36,00 \$	0,00\$
46	11480054	Havana Club Anejo Reserva rhum ambré	Spiritueux	1 140	37,00 \$	36,75 \$	0,25 \$
47	548883	Gros Manseng/Sauvignon Brumont vin pays des Côtes de Gascogne	Vin	750	12,65 \$	13,80 \$	(1,15\$)
48		Modello Masi Delle Venezie i.g.t.	Vin	750	13,55 \$	14,95 \$	(1,40\$)
49		Ménage à Trois Folie à Deux Californie rouge	Vin	750	16,10 \$	17,45 \$	(1,35\$)
50		Chardonnay Grand Sud vin de France	Vin	1 000	12,40 \$	14,25 \$	(1,85\$)

<sup>&</sup>lt;sup>(1)</sup> Produits commercialisés au cours de l'exercice 2016-2017

- Note 1: Les ventes (incluant les taxes de ventes) pour les 50 produits les plus vendus sont de 520 millions de dollars pour un total de 29,2 millions de contenant vendus.
- Note 2: Au cours de l'exercice 2016-2017, la SAQ a procécé à des réductions de prix totalisant 1,40\$/750ml sur quelque 1 600 vins en approvisionnement continu.
- **Note 3 :** Les demandes de modification de prix d'achat de la part des fournisseurs et l'augmentation de la tarification de la collecte sélective par Éco entreprises Québec expliquent principalement les changements de prix de détail au cours du dernier exercice. De plus, pour les produits négociés en devise étrangère, la fluctuation des devises par rapport au dollar canadien peut également expliquer la variation des prix de détail.

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
82	Comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes par types de produits et par gammes de prix.



## Étude des crédits 2017-2018

## **QUESTION 82**

## **RÉPONSE**:

Voir question 94 de l'Opposition officielle.

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
83	Valeur de la transaction moyenne des restaurateurs et des particuliers pour chacune des 5 dernières années.





### Achat moyen effectué par les titulaires de permis Réseau des succursales et des centres spécialisés

2016 2017 <sup>(2)</sup>

Achat moyen - Titulaires de permis (1)

811,61 \$ 827,35 \$

#### Notes

- (1) L'achat moyen est obtenu en divisant les ventes brutes du type de client titulaires de permis par le nombre de transactions.
- (2) Résultat préliminaire

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
84	Valeur et quantité annuelle des produits achetés en importation privée pour les 5 dernières années.





Importation privé	2016	2017 <sup>(1)</sup>
VENTES	101 112 \$	115 365 \$
LITRES	4 381,9	4 840,7

Note (1): Résultats préliminaires

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
85	Détail des ajustements salariaux accordés en 2015-2016 et 2016-2017, par catégories d'emplois.



## Étude des crédits 2017-2018

## **QUESTION 85**

## **RÉPONSE**:

Voir question 101 de l'Opposition officielle

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
86	Nombre de jours de formation moyen suivis par les employés de la SAQ ventilés par catégories d'emplois.



### Nombre de jours de formation moyen suivi par les employés de la SAQ, Ventilé par catégorie d'emplois

#### 2016

1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016

Catégorie	Nbre de jours moyen*
STSAQ	0,41
SEMB	0,92
SPTP	0,28
PNS	0,17
Cadres et gestionnaires	0,51

Ces données incluent les formations diffusées à l'interne par la SAQ ainsi que les perfectionnements suivis à l'externe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

1. Nombre d'heures de formation diffusées pour chaque catégorie d'employés

7

- Une journée de formation est de 7 heures, ainsi nous transformons les heures de formation en jours de formation
- 2. Nombre de jours de formation diffusés par catégorie d'employés Démographie complète de la catégorie d'employés

STTSAQ: Syndicat des travailleurs et travailleuses de la SAQ

SEMB : Syndicat des employés de magasins et de bureau

SPTP: Syndicat du personnel technique et professionnel

PNS: Personnel non syndiqué

<sup>\*</sup> Le nombre de jours moyen par employé est calculé selon les 2 équations suivantes :

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
87	Le détail annuel des mesures des opérations de couverture de taux de change de la SAQ pour les années 2011-2012 à 2016-2017 en précisant les gains/pertes propres à celles-ci pour chacune des années.



## SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

#### Mesures des opérations de couverture de change

(en milliers de dollars canadiens)

Le risque de change de la Société provient principalement d'achats faits en euros et en dollars américains. Afin de limiter les impacts sur le résultat net dus à la variation du dollar canadien par rapport à l'euro, la SAQ a recours à des contrats de change à terme. La SAQ n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de spéculation ni de négociation.

Une directive interne encadre les activités liées à l'utilisation, la gestion et la comptabilisation des instruments financiers dérivés. Les besoins de devise en euro sont évalués à chaque publication des taux standards, soit 11 fois par année. De façon générale, la SAQ comble environ 50 % de ses besoins. Les besoins de la SAQ sont transmis au Ministère des Finances qui soumet le contrat à utiliser.

	2017	2016
(Gains)/pertes sur couverture de taux de change	365 \$	(783) \$

# Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
88	Les objectifs, les indicateurs et les résultats dans le plan annuel de gestion de la SAQ pour la période allant de 2011-2012 à 2016-2017.



# Planification stratégique Indicateurs et cibles - 2015-2017



Indicateurs <sup>(1)</sup>	Cible 2015-2017	Réel 2015-2017
Taux de croissance des ventes	3,5 %	4,5 %*
Taux de satisfaction des clients	≥ 92 %	94 %
Taux de conversion des visites sur SAQ.com en achat	0,40 %	0,31 %
Taux de croissance des produits Origine Québec <sup>(2)</sup>	10,3 %	12,8 %
Charges nettes sur ventes	18,4 %	17,9 %**
Variation en % de la rotation des stocks	6,1 %	5,6 %

<sup>(1)</sup> La planification stratégique triennale présente un total de neuf indicateurs de performance. Les indicateurs : taux d'engagement des employés, pourcentage de recyclage du verre récupéré au Québec et nombre de produits « choix responsables » offerts à la clientèle ne sont pas présentés puisqu'ils n'ont pas été mesurés au cours du dernier exercice.

<sup>(2)</sup> Vins, cidres, bières, hydromels, produits de l'érable et de petits fruits. Les spiritueux ne sont pas considérés comme étant des produits d'artisans, puisqu'ils sont fabriqués en quasi totalité sous permis industriels.

<sup>\*</sup>Résultats préliminaires sur la base des ventes nettes redressées. En incluant les effets des réductions de prix, le taux de croissance des ventes seraient de 3,9%.

<sup>\*\*</sup>Résultats préliminaires sur la base des ventes nettes redressées et excluant les coûts de restructuration prévus. En incluant les effets des réductions de prix et les coûts de restructuration, le ratio des charges nettes sur ventes serait de 18,2%.

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
89	Obtenir copie de tous les études ou rapports portant sur différents scénarios de privatisation de la SAQ.



#### **QUESTION 89**

#### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec ne peut ni confirmer ni divulguer les renseignements demandés et ce, conformément aux articles 15, 21, 22, 30.1, 34, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
90	Copie de toutes études, rapports ou analyses portant sur l'industrie Québécoise du vin, de la bière ou des spiritueux.



#### **QUESTION 90**

#### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec ne peut divulguer les renseignements demandés et ce, conformément aux articles 21, 22, 23, 24, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
91	Liste des vins, ainsi que leurs ventes (quantité vendues, prix de vente moyen annuel, valeur totale et en pourcentage comparativement à l'ensemble des ventes de vin), importés en vrac et embouteillés au Québec vendus par la SAQ pour les 3 dernières années.





### Ventes de vins aux distributeurs autorisés (DA) et embouteillés au Québec (En millions de dollars et en ventes brutes)

	2015	2016	2017 <sup>(1)</sup>
Total des ventes de vins aux DA	480,3 \$	495,3 \$	518,5 \$
Total des vins vendus à la SAQ	2 996,4 \$	3 060,3 \$	3 085,4 \$
Ratio des ventes de vins DA sur le total	16,0%	16,2%	16,8%

Note 1 : Résultats préliminaires

No article	Article (ds)	Prix de vente minimum moyen - 2015	Prix de vente minimum moyen - 2016	Prix de vente minimum moyen - 2017
4135	Notre Vin Maison rouge	10,47 \$	10,70 \$	10,85 \$
	Notre Vin Maison blanc	10,46 \$	10,70 \$	10,86 \$
	L'Entre-Côte L'Esprit Vigneron Devilliers Réserve Privée rge	8,50 \$	8,78 \$	9,06 \$
	L'Entre-Côte L'Esprit Vigneron Devilliers Réserve Privée blc	8,50 \$	8,78 \$	9,05 \$
	Notre Vin Maison blanc	38,59 \$	39,27 \$	39,68 \$
	Notre Vin Maison rouge	38,61 \$	39,27 \$	39,68 \$
	Du Marchand blanc	10,31 \$	10,55 \$	10,76 \$
	Du Marchand rouge	10,30 \$	10,55 \$	10,70 \$
	Aufkellereien tafelwein blanc	13,30 \$	13,54 \$	13,61 \$
	Henri-Charles DeNoiret Terre de Vigne Cuvée Réserve blanc	38,53 \$	39,27 \$	39,68 \$
	Henri-Charles DeNoiret Terre de Vigne Cuvée Réserve rouge	38,56 \$	39,27 \$	39,67 \$
	Le Forêt Noire blanc	38,00 \$	38,80 \$	39,20 \$
	Notre Vin Maison blanc	7,44 \$	7,56 \$	7,68 \$
	Le demi-litre du Marchand Rouge de table	7,11 \$	7,36 \$	7,48 \$
	Le demi-litre du Marchand Blanc de table	7,25 \$	7,36 \$	7,18 \$
	Notre Vin Maison rouge	7,23 \$	7,56 \$	7,68 \$
	Harfang des Neiges blanc	11,04 \$	11,56 \$	11,80 \$
	Harfang des Neiges rouge	11,10 \$	11,56 \$	11,80 \$
	L'Entre-Côte l'Esprit vigneron Devilliers rouge	37,61 \$	38,29 \$	38,71 \$
	Notre Vin Maison blanc	19,16 \$	20,26 \$	20,43
	Notre Vin Maison rouge		20,25 \$	20,43 \$
	Le Forêt Noire mousseux	19,17 \$ 11,10 \$	11,82 \$	12,05 \$
	Caballero de Chile rouge			
		12,04 \$	12,41 \$	12,48 \$
	Caballero de Chile blanc	12,05 \$	12,41 \$	12,48 \$
	Cochon Mignon blanc	11,43 \$	11,58 \$	11,70 \$
	Cochon Mignon rouge	11,43 \$	11,58 \$	11,70 \$
	L'Auberge blanc	8,53 \$	8,77 \$	9,05 \$
	L'Auberge rouge	8,54 \$	8,77 \$	9,05 \$
	Porte d'Enfer Cuvée 14 blanc	11,42 \$	11,58 \$	11,70 \$
	Porte d'Enfer Cuvée 14 rouge	11,42 \$	11,58 \$	11,70 \$
	DeNoiret Terre de Vignes vin blanc	10,41 \$	10,55 \$	10,77 \$
	DeNoiret Terre de Vignes vin rouge	10,40 \$	10,55 \$	10,77 \$
	Silverthorne blanc	13,58 \$	13,54 \$	13,61
	Silverthorne rouge	13,56 \$	13,54 \$	13,62
	Hochtaler blanc	11,04 \$	11,55 \$	11,80 \$
	Duteuil Relais des Oliviers rouge	13,54 \$	13,54 \$	13,62
	Rossini Cuvée Gioacchino rouge	10,38 \$	10,55 \$	10,70 \$
	Relais des Oliviers blanc	13,55 \$	13,54 \$	13,62
	Rizzoli rouge	14,06 \$	14,24 \$	14,32 \$
	Christophe Dalbray Collection Privée rouge	8,51 \$	8,78 \$	9,05 \$
	Marquis de Méricourt Georges Antoine du Pontneuf blanc	10,56 \$	10,69 \$	10,86 \$
	Marquis de Méricourt Georges Antoine du Pontneuf rouge	10,56 \$	10,68 \$	10,86 \$
	Marquis de Méricourt Georges Antoine du Pontneuf rouge	38,76 \$	39,27 \$	39,69 \$
	Marquis de Méricourt Georges Antoine du Pontneuf blanc	38,74 \$	39,27 \$	39,69 \$
	Les Truffes cuvée de Chaumet rouge	11,98 \$	12,37 \$	12,44 \$
	Les Truffes Cuvée de Chaumet blanc	11,98 \$	12,37 \$	12,44
	Les Truffes Laurent Chaumet mousseux	12,85 \$	13,54 \$	13,82
	Marquis de Méricourt Georges Antoine de Pontneuf rouge	7,38 \$	7,56 \$	7,68 \$
	Marquis de Méricourt Georges Antoine du Pontneuf blanc	7,36 \$	7,56 \$	7,67
	Marquis de Méricourt Georges Antoine du Pontneuf rosé	10,57 \$	10,67 \$	10,84
	Les Truffes Cuvée Réserve de Chaumet rosé	11,92 \$	12,36 \$	12,41
10272077	Sélection Châtenois rouge	10,52 \$	10,55 \$	10,77 \$
10272122	Sélection de Châtenois blanc	10,52 \$	10,55 \$	10,77

No article	Article (ds)	Prix de vente minimum moyen - 2015	Prix de vente minimum moyen - 2016	Prix de vente minimum moyen - 2017
10272157	Sélection Châtenois rouge	38,65 \$	39,27 \$	39,67 \$
10272181	Sélection Châtenois blanc	38,61 \$	39,27 \$	39,67 \$
10328131	Caleta Vineyards Argentina Sélection rouge	10,32 \$	10,70 \$	10,96 \$
	Christophe Dalbray Collection Privée rouge	37,72 \$	38,30 \$	38,71 \$
	Henri-Charles DeNoiret Sélectionné rouge	14,89 \$	15,22 \$	15,48 \$
	Caleta Vineyards Argentina vin blanc	10,30 \$	10,70 \$	10,96 \$
	Christophe Dalbray Collection Privée blanc	37,72 \$	38,29 \$	38,69 \$
	Christophe Dalbray Collection Privée blanc	8,51 \$	8,78 \$	9,05 \$
	Bistro Mundo Import France blanc	10,77 \$	10,99 \$	11,08 \$
	Bistro Mundo Import France rouge Bistro Mundo Import Espagne rouge	10,76 \$ 10,75 \$	10,99 \$ 10,99 \$	11,08 \$ 11,07 \$
	Notting Hill Bin 505 blanc	13,83 \$	13,79 \$	13,91 \$
	Notting Hill Vineyards Bin 404 Australia rouge	13,85 \$	13,79 \$	13,91 \$
	Notting Hill Bin 808 rouge	13,79 \$	13,79 \$	13,91 \$
	Nicolas Laloux les chais 330 rosé	10,53 \$	10,69 \$	10,84 \$
10553178	Nicolas Laloux Le Gentlemen Bohème les Chais 550 blanc	10,49 \$	10,70 \$	10,86 \$
10553186	Nicolas Laloux Le Gentlemen Bohème les Chais 770 rouge	10,49 \$	10,70 \$	10,86 \$
10665794	Nicolas Laloux Le Gentlemen Bohème les Chais 770 rouge	38,69 \$	39,27 \$	39,70 \$
10666025	Caleta Vineyards Chili rouge	10,31 \$	10,70 \$	10,97 \$
10666252	Nicolas Laloux Le Gentleman Bohème les Chais 550 blanc	38,63 \$	39,27 \$	39,69 \$
10760441	Aufkellereien rosé	13,19 \$	13,54 \$	13,59 \$
	Wallaroo Trail lot 313 blanc	12,87 \$	13,06 \$	13,17 \$
	Wallaroo Trail Bin 212 rouge	12,88 \$	13,06 \$	13,17 \$
	Wallaroo Trail Bin 212 rouge	43,44 \$	44,67 \$	45,09 \$
	Caballero de Chile rouge	41,79 \$	42,70 \$	45,02 \$
	Caballero rouge	12,04 \$	11,68 \$	11,88 \$
	Caballero Argentine rouge	41,78 \$	42,70 \$	42,86 \$
10906261		13,19 \$	13,54 \$	13,59 \$
	Blackburn Cape rouge	11,69 \$	12,06 \$	12,43 \$
	Arte Nova Espagne blanc	10,03 \$	10,31 \$ 10,30 \$	10,36 \$
	Arte Nova Espagne rouge Arte Nova Espagne blanc	10,03 \$ 38,26 \$	39,33 \$	10,36 \$ 40,42 \$
	Arte Nova Espagne rouge	38,29 \$	39,34 \$	40,42 \$
	Wallaroo Trail Bin 313 blanc	43,42 \$	44,66 \$	45,08 \$
	Plaza de la Roca rouge	10,54 \$	10,91 \$	10,99 \$
	New Z blanc	13,92 \$	14,62 \$	14,69 \$
	Châtignon rouge	10,40 \$	10,55 \$	10,71 \$
	Nuit de la St-Jean	13,73 \$	13,79 \$	13,91 \$
	Valle della Rosa rouge	13,74 \$	13,79 \$	13,91 \$
11168028	Duteuil Muscadet-Sèvre et Maine blanc	15,36 \$	15,54 \$	15,80 \$
11168079	Laurent Chaumet Coteaux du Languedoc rouge	15,37 \$	15,55 \$	15,78 \$
11168124	Louis de Lacourt Bordeaux rouge	16,51 \$	16,68 \$	16,99 \$
	Arte Nova Italie rouge	10,03 \$	10,31 \$	10,36 \$
	Greystone Park Bin 86 blanc	10,55 \$	10,95 \$	11,31 \$
	Greystone Park Bin 87 rouge	10,56 \$	10,94 \$	11,31 \$
	Australian Ridge Bin 29 blanc	10,58 \$	10,93 \$	11,30 \$
	Australian Ridge Bin 72 rouge	10,59 \$	10,92 \$	11,30 \$
	Plaza de la Roca rosé	10,46 \$	10,78 \$	10,96 \$
	Amoretti rouge	12,06 \$	12,41 \$	12,73 \$
	Au Quotidien blanc	9,33 \$	9,34 \$	9,33 \$
	Au Quotidien rouge Arte Nova Espagne blanc (4 x 187,5 ml)	9,35 \$ 9,93 \$	9,34 \$ 10,22 \$	9,33 \$ 10,35 \$
	Arte Nova Espagne rouge (4 x 187,5 ml)	9,95 \$	10,22 \$	10,35 \$
	Wallaroo Trail Bin 717 rouge	12,87 \$	13,06 \$	13,17 \$
	Zone 37 rouge	39,52 \$	41,47 \$	41,87 \$
	Dolce Venti rouge	11,89 \$	12,40 \$	12,72 \$
	Wallaroo Trail Bin 212 rouge	8,00 \$	8,19 \$	8,31 \$
	Wallaroo Trail Bin 313 blanc	7,99 \$	8,19 \$	8,31 \$
	Chapman Bin 35 rouge	11,97 \$	12,41 \$	12,41 \$
11432474	Caballero Espagne rosé	11,94 \$	12,37 \$	12,47 \$
	Wish For Love rouge	10,05 \$	10,22 \$	10,42 \$
	Wish For Luck rouge	10,05 \$	10,22 \$	10,42 \$
	Wish For Joy blanc	10,04 \$	10,22 \$	10,42 \$
	Wish For Sun blanc	10,05 \$	10,22 \$	10,42 \$
	Boca Fina Bloc C rouge	15,20 \$	15,36 \$	15,44 \$
	L'Esprit Côté Sud rouge	12,02 \$	12,42 \$	12,46 \$
	Greystone Park Bin 87 rouge	41,69 \$	43,19 \$	45,04 \$
	Cumpeo Bandit Bloc C+M rouge	16,45 \$	16,55 \$	16,61 \$
	Fouquet Réserve blanc	10,36 \$	10,53 \$	10,66 \$
	Toro Loco blanc	11,09 \$	11,57 \$	11,90 \$
	Toro Loco blanc Fouquet Réserve rouge	11,09 \$ 38,02 \$	11,57 \$	11,90 \$
	Fouquet Réserve blanc	38,02 \$	38,79 \$ 38,81 \$	39,03 \$ 39,03 \$
	Wish For More rouge	10,05 \$	10,22 \$	10,42 \$
	Wish For Gold blanc	10,05 \$	10,22 \$	10,42 \$
	S. Gold Didne	10,09 \$		10,42 \$

No article	Article (ds)	Prix de vente minimum moyen - 2015	Prix de vente minimum moyen - 2016	Prix de vente minimum moyen - 2017
11670202	Wallaroo Trail Bin Lot 616 rosé	12,80 \$	13,06 \$	13,16 \$
11670229	Amoretti Italie rouge	41,84 \$	42,71 \$	45,07 \$
11670237	Amoretti Italie blanc	12,06 \$	12,42 \$	12,74 \$
	Wallaroo Trail Réserve Australie vin blanc	13,22 \$	13,54 \$	13,54 \$
	Wallaroo Trail réserve vin rouge	13,30 \$	13,54 \$	13,54 \$
	Toro Loco Espagne rouge	39,44 \$	41,41 \$	42,87 \$
	Australian Ridge Bin 72 rouge	41,43 \$	42,21 \$	42,51 \$
	Mediterra vin rouge	10,30 \$	10,54 \$	10,75 \$
	Mediterra vin blanc Wish for Fame vin rosé	10,31 \$	10,55 \$	10,69 \$
	Torrao vin blanc	10,02 \$ 11,05 \$	10,22 \$ 11,61 \$	10,40 \$ 11,87 \$
	Torrao vin rouge	11,05 \$	11,61 \$	11,87 \$
	Hémisphère France vin rouge	13,10 \$	n.d.	13,21 \$
	Hémisphère France vin blanc	n.d.	13,15 \$	13,29 \$
	Hémisphère Italie vin rouge	13,01 \$	13,15 \$	13,40 \$
	Coquinaria vin rouge	22,78 \$	22,91 \$	22,91 \$
	Classified Red vin rouge	27,63 \$	27,71 \$	27,72 \$
11852997	Wicked Winemaker vin rouge	16,56 \$	16,64 \$	16,64 \$
11885772	Toro Loco vin blanc	7,82 \$	8,19 \$	8,31 \$
11886089	Toro Loco vin rouge	7,84 \$	8,19 \$	8,31 \$
11886151	L'Escale Vin Rouge	10,56 \$	10,94 \$	11,30 \$
	L'Escale Vin Blanc	10,55 \$	10,94 \$	11,31 \$
	Morgan Hill Marlborough Vin blanc	17,05 \$	17,05 \$	16,96 \$
	L'excentris Californie Vin rouge	17,06 \$	17,05 \$	16,96 \$
	Wallaroo Trail Bin 818 vin Blanc	12,90 \$	13,06 \$	13,16 \$
	Wallaroo Trail Bin 717 vin rouge	43,45 \$	44,66 \$	45,08 \$
	Torrao vin rouge	39,54 \$	41,45 \$	42,71 \$
	Réserve de la Croix D'Or vin rouge	8,93 \$	8,99 \$	9,30 \$
	Duque Fernandez vin rouge	16,50 \$	16,55 \$	16,63 \$
	La Sagrada vin rouge	16,33 \$	16,44 \$	16,47 \$
	Vida Alta vin rouge Accents vin rouge	15,22 \$ 17,56 \$	15,36 \$ 17,62 \$	15,46 \$ 17,71 \$
	Magli vin blanc	11,35 \$	11,54 \$	11,64 \$
	Magli vin rouge	11,41 \$	11,54 \$	11,57 \$
	Toro Loco vin rosé	11,01 \$	11,53 \$	11,88 \$
	Toro Loco vin blanc	39,51 \$	41,45 \$	42,89 \$
	Au Quotidien vin blanc	37,24 \$	37,56 \$	37,62 \$
	Au Quotidien Vin rouge	37,21 \$	37,55 \$	37,62 \$
	American Dream vin rouge	13,74 \$	13,79 \$	13,84 \$
11994792	Bodacious Silky vin blanc	11,26 \$	11,29 \$	11,61 \$
11994805	Bodacious Velvety vin rouge	11,27 \$	11,29 \$	11,33 \$
12013431	Wish For Joy 4L blanc	41,47 \$	42,22 \$	42,63 \$
12013440	Wish For Love 4L rouge	41,47 \$	42,22 \$	42,64 \$
	Wish For Glam vin mousseux rosé	10,01 \$	10,22 \$	10,38 \$
	Hémisphère France vin rosé	12,91 \$	13,20 \$	13,25 \$
	Hémisphère Australie vin rouge	n.d.	13,21 \$	13,35 \$
	Sonho vin rouge	26,20 \$	26,27 \$	26,37 \$
	Enne Collection ND vin rouge	29,20 \$	29,39 \$	29,47 \$
	Enne Collection SC vin rouge	23,04 \$	23,11 \$	23,18 \$
	Pauleta vin rouge Reciolla vin rouge	25,41 \$ 28,53 \$	26,06 \$ 28,61 \$	27,10 \$ 28,67 \$
	Strato vin rouge	13,64 \$	13,81 \$	13,85 \$
	Dehaut vin rouge	10,60 \$	10,94 \$	11,00 \$
	Dehaut vin blanc	10,57 \$	10,95 \$	11,07 \$
	Bacara vin rouge	15,51 \$	15,66 \$	16,00 \$
	Figs vin rouge	35,77 \$	35,84 \$	35,84 \$
	Cowfish vin rouge	36,55 \$	36,57 \$	36,64 \$
12129848	Bottega del Fueco vin rouge	22,45 \$	22,58 \$	22,63 \$
12144992	Hidden Treasure vin rouge	11,07 \$	11,56 \$	11,89 \$
	Hidden Treasure vin blanc	11,09 \$	11,56 \$	11,90 \$
	Nacional 7 Édition Limitée vin rouge	27,39 \$	28,15 \$	28,23 \$
	Kooringa Cellars Bin 201 vin rouge	12,47 \$	12,62 \$	12,73 \$
	Kooringa Cellars Bin 271 vin blanc	12,46 \$	12,62 \$	12,71 \$
	Oro vin rouge	11,69 \$	12,05 \$	12,43 \$
	Arte Nova vin rouge	10,06 \$	10,31 \$	10,36 \$
	Arte Nova vin blanc	10,09 \$	10,31 \$	10,36 \$
	Blue Echo Bin 563 vin rouge	11,96 \$	12,14 \$	12,41 \$
	Torrao vin blanc 4L	39,64 \$	41,48 \$	42,64 \$
	Greystone Park Réserve Bin 89 Australie rosé	10,43 \$	10,93 \$	11,19 \$
	Great Reef vin rouge	13,50 \$	13,55 \$	13,88 \$
	Charme Fou vin rouge Charme Fou vin blanc	11,98 \$	12,37 \$ 12,37 \$	12,44 \$ 12,43 \$
	Charme Fou vin rosé	11,98 \$ 11,84 \$	12,37 \$	12,43 \$
	Torrao Espagne vin rosé	10,79 \$	11,55 \$	11,70 \$
	Luis Borrez Espagne vin blanc	17,08 \$	17,28 \$	16,52 \$
16601633	Laio Dorrez Espagne VIII Diane	17,08 \$		16,52 \$

No article	Article (ds)	Prix de vente minimum moyen - 2015	Prix de vente minimum moyen - 2016	Prix de vente minimum moyen - 2017
12267360	Luis Borrez Chili vin rouge	17,06 \$	17,22 \$	16,52 \$
12275423	Wish For Style vin blanc	10,03 \$	10,22 \$	10,41 \$
12275431	Wish For a Kiss vin rouge	10,02 \$	10,22 \$	10,41 \$
	L'Escale vin rosé	10,45 \$	10,85 \$	11,22 \$
	L'Escale vin mousseux rosé	10,48 \$	10,89 \$	11,29 \$
	Les Trois Pignons rouge	12,05 \$	12,40 \$	12,73 \$
	Les Trois Pignons blanc	12,03 \$	12,40 \$	12,74 \$
	Zone 32 Argentine vin rouge	10,19 \$	10,70 \$	10,93 \$
	Zone 32 vin blanc	10,16 \$	10,70 \$	10,89 \$
	L'Oiseau de Nuit vin blanc	20,47 \$	20,52 \$	20,60 \$
	Les Jours Heureux vin rouge	20,46 \$	20,52 \$	20,59 \$
	Tout Feu Tout Flamme vin rouge	19,31 \$	19,44 \$	19,46 \$
	Toro Loco vin rosé	38,60 \$	40,18 \$	42,63 \$
	Bottle Shock Bloc AAA vin rouge	22,55 \$	22,56 \$	22,57 \$
	La Febbre vin rouge	22,54 \$	22,55 \$	22,58 \$
	ENNE M Collection vin rouge	21,21 \$	21,25 \$	21,39 \$
	Theory vin blanc	21,21 \$	21,25 \$	21,32 \$
	La Pequena vin rouge	15,76 \$	15,27 \$	15,91 \$
	Twisted Horn vin rouge	15,51 \$	15,57 \$	15,61 \$
	Zebra Code vin rouge	15,95 \$	15,82 \$	15,88 \$
	Grados vin rouge Kingdom Sushi vin blanc	n.d. 21,16 \$	n.d. 21,25 \$	17,72 \$ 21,34 \$
	Boomerang Peak Vin Rouge	12,16 \$	12,41 \$	12,48 \$
	Boomerang Peak Vin Rouge Boomerang Peak Vin Blanc	12,16 \$	12,41 \$	12,48 \$
	White Revolution Vin Blanc	12,17 \$	12,86 \$	13,56 \$
	Red Revolution Vin Rouge	12,17 \$	12,84 \$	13,56 \$
	Fogo Vin Rouge	10,40 \$	10,70 \$	10,96 \$
	Fogo Souple Vin Rouge	10,40 \$	10,70 \$	10,96 \$
	Fashionista Bloc C Vin Rouge	22,54 \$	22,57 \$	22,68 \$
	Copada Vin Rouge	10,36 \$	10,68 \$	10,94 \$
	Copada Vin Blanc	10,36 \$	10,67 \$	10,94 \$
	Fashionista C+M Vin Rouge	22,98 \$	22,59 \$	22,66 \$
	Julia Cellier 82 Vin Rouge	20,52 \$	20,40 \$	20,27 \$
	Grapefruits Vin Blanc	17,63 \$	17,62 \$	17,71 \$
	Maravilla Vin Rouge	11,83 \$	12,05 \$	12,41 \$
12452451	Maravilla Vin Blanc	11,84 \$	12,03 \$	12,43 \$
12465201	Hémisphère Réserve Vin Blanc	15,76 \$	15,80 \$	15,86 \$
12465243	Hémisphère Réserve Vin Rouge	15,76 \$	15,80 \$	16,03 \$
12465278	Au Quotidien Blanc Doux et Fruité Assemblage #253	9,43 \$	9,33 \$	9,33 \$
12509200	La Maline vin rouge	19,39 \$	19,44 \$	19,47 \$
12509226	Coeur Vagabond vin blanc	19,39 \$	19,44 \$	19,48 \$
	Zinzanie vin rouge	20,70 \$	20,32 \$	20,35 \$
	Bottle Shock H vin blanc	16,99 \$	17,36 \$	16,33 \$
	The French Kiss vin rouge	18,16 \$	18,99 \$	19,24 \$
	Repetto M vin rouge	18,16 \$	18,15 \$	19,22 \$
	Julia Cellier 86 vin rouge	22,53 \$	22,35 \$	(218,70) \$
	Fraîcheur vin rouge	18,40 \$	18,02 \$	18,13 \$
	Double Vie vin rouge	11,58 \$	11,46 \$	11,58 \$
	Au Quotidien Notes boisées vin rouge	9,47 \$	9,34 \$	9,33 \$
	Zinzanie vin rouge 4L	n.d.	27,26 \$	27,45 \$
	Julia Cellier 87 vin rouge	15,70 \$	15,46 \$	15,80 \$
	Revolution Pink vin rosé	12,59 \$	12,74 \$	13,53 \$
	Bottle shock H vin blanc Vida Alta R vin rouge	n.d.	n.d.	27,49 \$
	Vida Alta S vin rouge	n.d. 22,95 \$	20,39 \$ 22,62 \$	20,44 \$
	Vida Alta M vin rouge	28,10 \$	27,70 \$	22,66 \$ 27,73 \$
	Les Trois Pignons vin rosé	12,22 \$	12,33 \$	12,56 \$
	Hidden Treasure vin rosé	11,29 \$	11,40 \$	11,83 \$
	Goodwood vin rouge	n.d.	15,22 \$	15,33 \$
	Apollo Découvertes Bleu	n.d.	19,14 \$	19,16 \$
	Apollo Découvertes Rouge	n.d.	20,24 \$	20,24 \$
	Apollo Découvertes Rouge  Apollo Découvertes Jaune	n.d.	20,25 \$	20,24 \$
	Red Revolution Vin Rouge	n.d.	44,69 \$	47,77 \$
	White Revolution Vin Blanc	n.d.	44,68 \$	47,78 \$
	Vina Cortes vin rouge	n.d.	11,83 \$	11,91 \$
	Louis de Lacourt vin blanc	n.d.	13,54 \$	13,61 \$
	Antolini Mazia, blanc 750ml	n.d.	13,54 \$	13,61 \$
	Louis de Lacourt vin rouge	n.d.	13,54 \$	13,61 \$
	Antolini Mazia vin rouge	n.d.	13,54 \$	13,61 \$
	Vioti Bellagio vin rouge	n.d.	13,54 \$	13,61 \$
	Smoky Bay vin rouge	n.d.	12,22 \$	12,44 \$
	Smoky Bay vin blanc	n.d.	12,23 \$	12,44 \$
	Palo Santo vin rouge	n.d.	13,80 \$	13,91 \$
	Palo Santo vin blanc	n.d.	13,80 \$	13,92 \$
	L'escale Mousseux	n.d.	10,95 \$	11,34 \$
	Night Shift Cellars Rouge	n.d.	12,62 \$	12,72 \$

No article	Article (ds)	Prix de vente minimum moyen - 2015	Prix de vente minimum moyen - 2016	Prix de vente minimum moyen - 2017
12705905	Night Shift Cellars Blanc	n.d.	12,62 \$	12,72 \$
12718431	Paragua vin rouge	n.d.	14,67 \$	14,77 \$
12736533	La Febbre No.27 vin rouge	n.d.	68,50 \$	67,25 \$
12736550	Réserve de Bortilly vin rouge	n.d.	10,11 \$	10,36 \$
12736576	MacFord Hills vin blanc	n.d.	10,08 \$	11,35 \$
12751338	Henri de Bricourt vin rouge	n.d.	16,89 \$	16,95 \$
12751346	L'Excentris Californie	n.d.	16,89 \$	16,96 \$
	Les Quatre Ponts Bordeaux vin rouge	n.d.	15,66 \$	16,13 \$
	Brisotti Toscana vin rouge	n.d.	15,66 \$	16,13 \$
	Turbulence ranch cellar Zinfandel vin rouge	n.d.	16,01 \$	16,43 \$
	Turbulence ranch cellar Chardonnay vin blanc	n.d.	16,01 \$	16,43 \$
	Evazione vin blanc	n.d.	13,06 \$	11,39 \$
	Toréador vin rouge	n.d.	13,60 \$	13,66 \$
	Coquinaria Bloc C vin rouge	n.d.	12,62 \$	13,29 \$
	El Circo vin rouge	n.d.	12,56 \$	12,68 \$
	Koitus vin blanc	n.d.	13,65 \$	13,73 \$
	Cafe Pasta vin rouge	n.d.	13,65 \$	13,73 \$
	Julia Cellier 89 vin rouge	n.d.	15,11 \$	15,17 \$
	Julia Cellier 93 vin blanc	n.d.	15,76 \$	15,82 \$
	Julia Cellier 90 vin rouge	n.d.	16,05 \$	16,40 \$
	Julia Cellier 92 vin rouge	n.d.	22,53 \$	22,62 \$
	Mémoire du sud vin rosé	n.d.	12,38 \$	12,38 \$
12861772	Elle vin mousseux rosé	n.d.	13,55 \$	13,55 \$
12868211	Hélios Collection vin blanc	n.d.	14,09 \$	14,17 \$
12868245	Libertà Collection vin rouge	n.d.	14,73 \$	14,65 \$
12868253	Svelte vin rosé	n.d.	12,63 \$	12,41 \$
12879999	Ojo De Pajaro vin rouge	n.d.	12,27 \$	12,39 \$
12880017	Bacara vin blanc	n.d.	n.d.	12,39 \$
12885168	Smoky Bay vin rosé	n.d.	12,23 \$	12,32 \$
12885176	Night Shift Cellars vin rosé	n.d.	12,62 \$	12,67 \$
12891550	Double Vie vin rosé	n.d.	11,40 \$	11,53 \$
12891576	Bù Vivere vin rouge	n.d.	n.d.	14,44 \$
	Bù Glissando vin rouge	n.d.	n.d.	14,44 \$
	Bù Splendido vin blanc	n.d.	n.d.	14,44 \$
	L'Épine de la Rose vin rosé	n.d.	17,87 \$	17,91 \$
	Goodwood vin blanc	n.d.	n.d.	15,33 \$
12904171	Le Grand Touski vin blanc	n.d.	n.d.	15,68 \$
	Colette vin rosé	n.d.	n.d.	19,75 \$
	Bacara vin rouge	n.d.	n.d.	13,29 \$
	Julia Cellier 100 vin rouge	n.d.	n.d.	11,24 \$
	Julia Cellier 100 Vin Blanc	n.d.	n.d.	11,24 \$
	Julia Cellier 95 Vin Blanc	n.d.	n.d.	13,31 \$
12923179	Julia Cellier 96 Vin Rouge	n.d.	n.d.	14,23 \$
	Julia Cellier 97 Vin Rouge	n.d.	n.d.	15,21 \$
	Julia Cellier 98 Vin Rouge	n.d.	n.d.	16,15 \$
	Julia Cellier 99 Vin Rouge	n.d.	n.d.	19,00 \$
	Miss Tutu Vin Rosé	n.d.	n.d.	13,25 \$
	Apollo Découvertes Vin Rouge Italien Légèrement Passerillé	n.d.	n.d.	19,14 \$
	Maison Louis Collin Vin Mousseux Blanc	n.d.	n.d.	14,19 \$
	Étienne Marceau vin rouge	n.d.	n.d.	11,34 \$
	Étienne Marceau vin blanc	n.d.	n.d.	11,34 \$
	360 Degrés Vin Rouge	n.d.	n.d.	11,69
	360 Degrés Vin Blanc	n.d.	n.d.	11,69 \$
	Revolution vin rouge	n.d.	n.d.	13,60 \$
	Revolution vin blanc	n.d.	n.d.	13,60 \$
	Smoky Bay vin rouge	n.d.	n.d.	44,66 \$
	Smoky Bay Vin blanc	n.d.	n.d.	44,65 \$
	Julia Cellier 100 Vin Rouge	n.d.	n.d.	24,69 \$
	3 Julia Cellier 100 Vin Blanc	n.d.	n.d.	24,70 \$
	Miss Tutu Vin Rosé	n.d.	n.d.	24,69 \$
	Mystery Road Red blend	n.d.	n.d.	11,39 \$
	Mystery Road White blend	n.d.	n.d.	11,39 \$
	Inspiration vin rouge	n.d.	n.d.	14,63 \$
	Julia Cellier 95 Vin Blanc	n.d.	n.d.	24,19
	Julia Cellier 96 Vin Rouge	n.d.	n.d.	24,17
	Julia Cellier 97 Vin Rouge	n.d.	n.d.	24,17 \$
	Julia Cellier 98 Vin Rouge	n.d.	n.d.	24,17 \$
	Double Vie Vin blanc	n.d.	n.d.	11,61
	Double Vie Cuvée Boisée Vin Rouge	n.d.	n.d.	45,16
13038956	Coquinaria Bloc C Vin Rouge	n.d.	n.d.	24,18 \$
			n.d.	24,19 \$
13039351	Oio De Paiaro			
13039351 13039369	Ojo De Pajaro	n.d.		
13039351 13039369 13059079	Aroma mi Amore vin rouge	n.d.	n.d.	12,42 \$
13039351 13039369 13059079 13086464	Aroma mi Amore vin rouge The French Kiss Vin Rouge	n.d. n.d.	n.d. n.d.	12,42 \$ 24,16 \$
13039351 13039369 13059079 13086464 13086472	Aroma mi Amore vin rouge	n.d.	n.d.	12,42 \$ 24,16 \$ 24,16 \$ 10,46 \$

No article	Article (ds)	Prix de vente minimum moyen - 2015	Prix de vente minimum moyen - 2016	Prix de vente minimum moyen - 2017
13148215	Mtl Wine Co Vin Rouge	n.d.	n.d.	14,92 \$
13148231	Mtl Wine Co Vin rouge	n.d.	n.d.	14,94 \$
13148274	Mtl Wine Co Vin Blanc	n.d.	n.d.	14,96 \$
13185593	Julia Cellier 101 Vin Rouge	n.d.	n.d.	14,63 \$
13195214	Svelte vin blanc	n.d.	n.d.	12,47 \$
13212301	Cantini Palette prete-a-vendre	n.d.	n.d.	10,45 \$
13222930	Étienne Marceau Rosé Vin Rosé	n.d.	n.d.	11,34 \$
13223027	360 degrés Rosé Vin Rosé	n.d.	n.d.	11,68 \$
13223035	Bù Rosé	n.d.	n.d.	14,44 \$
13236080	Julia Cellier 107 Vin Rouge	n.d.	n.d.	15,66 \$
13236143	Julia Cellier 107 Vin Rouge	n.d.	n.d.	24,69 \$
13240951	Hidden Treasure Syrah Malbec	n.d.	n.d.	11,93 \$
13240960	Mystery Road Vin Rosé	n.d.	n.d.	11,39 \$

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
92	Le taux de sulfite moyen des vins vendus à la SAQ par tranche de prix au détail :  1\$ à 10\$  10\$ à 15\$  15\$ à 20\$  20\$ à 25\$  30\$ à 35\$  40\$ et plus



#### QUESTION 92

#### **RÉPONSE**:

Cette question est non pertinente à l'étude des crédits.

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
93	En fonction des informations présentées en page D.14, présenter les principaux points qui permettront d'atteindre l'objectif de hausser les revenus du gouvernement de 128M\$ entre 2014-2015 et 2016-2017



#### **QUESTION 93**

#### **RÉPONSE**:

Nous ne parvenons pas à identifier le document mentionnant 128 M\$ sur lequel repose la question .

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
94	La ventilation des coûts liés à l'acquisition de tierces sociétés par la SAQ pour les années comprises entre 2011-2012 et 2016-2017.



#### **QUESTION 94**

#### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec (SAQ) n'a pas procédé à l'acquisition de tierces sociétés entre les années 2011-2012 et 2016-2017.

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
95	La liste ventilée, par administrateur, le nombre de véhicules fournis ainsi que le modèle à chacun des 10 plus hauts salariés de la Société.



#### **QUESTION 95**

#### **RÉPONSE:**

Un véhicule de fonction est fourni au président et chef de la direction de la SAQ.

Une allocation mensuelle imposable de 1 500 \$ ou un véhicule d'une valeur maximale de 44 000 \$ (valeur basée sur le prix des modèles 2010) est allouée aux 3 ans ou 80 000 KM, pour un véhicule, aux vice-présidents.

Cette allocation constitue un avantage imposable.

La SAQ ne fournit aucun véhicule aux administrateurs indépendants.

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
96	Copie des études, rapports, analyses relatives à la majoration appliquée sur les boissons vendues par la SAQ.



#### **QUESTION 96**

#### **RÉPONSE**:

La Société des alcools du Québec ne peut divulguer les renseignements demandés et ce, conformément aux articles 21, 22, 23, 24, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
97	Copie des études, rapports, analyses relatives à une majoration différente pour les produits du Québec.



#### **QUESTION 97**

#### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec ne peut divulguer les renseignements demandés et ce, conformément aux articles 21, 22, 23, 24, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
98	Détail des ventes annuelles de produits du Québec par catégories (vins, spiritueux, bières et autres) pour les cinq dernières années.



#### QUESTION 98

#### **RÉPONSE**:

Voir question 97 de l'Opposition officielle.

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
99	Copie de toutes études, rapports ou analyses des systèmes mis en place par les autres provinces pour la vente d'alcool.



#### **QUESTION 99**

#### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec ne peut divulguer les renseignements demandés et ce, conformément aux articles 21, 22, 23, 24, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

## Demande de renseignements particuliers par le Deuxième groupe d'opposition

Question numéro	Libellé de la question
100	Copie de toutes études, rapports, analyses ou notes préparées pour la commission de révision permanente des programmes ou suite à ses recommandations ainsi que les dates de production de ces documents.



#### **QUESTION 100**

#### **RÉPONSE:**

La Société des alcools du Québec ne peut ni confirmer ni divulguer les renseignements demandés et ce, conformément aux articles 15, 21, 22, 30.1, 34, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).